

# FRANCE FORUM

LA FAMILLE, UNE IDÉE NEUVE

George Sand et la condition féminine

l'équilibre dans le déséquilibre

QUEL AVENIR POUR L'EUROPE ?

**LA NOUVELLE POLITIQUE DE COOPERATION**

un chevalier de la foi

**COROT: classique  
et novateur**

N° 140  
JUILLET-AOUT 1975  
4 F

JOSEPH FONTANET — ELISABETH DEPIERRE — ROBERT  
LATTES — PIERRE PFLIMLIN — PAUL SABOURIN —  
PHILIPPE SENART — JEAN-CLAUDE COLLI — ETIENNE BORNE  
— HENRI BOURBON —

# FRANCE FORUM

COMITE DE DIRECTION :

Etienne Borne, Henri Bourbon

6, rue Paul-Louis-Courier - 75007 Paris  
C.C.P. Paris 14.788-84. Tél. : 548-81-49

Abonnement : 8 n° par an ..... 30 F  
Abonnement de soutien ..... 40 F

JUILLET 1975

4 F

*Sommaire*

**140**

## ETUDES ET DOSSIERS

|  |    |
|--|----|
| <b>LA FAMILLE, UNE IDEE NEUVE</b><br>PAR JOSEPH FONTANET .....   | 2  |
| <b>REGARDS SUR GEORGE SAND</b><br>PAR ELISABETH DEPIERRE .....   | 10 |
| <b>QUEL AVENIR POUR L'EUROPE ?</b><br>PAR PIERRE PFLIMLIN .....  | 15 |
| <b>L'EQUILIBRE DANS LE DESEQUILIBRE</b><br>PAR ROBERT LATTES .....   | 19 |
| <b>LA NOUVELLE POLITIQUE DE COOPERATION</b><br>PAR PAUL SABOURIN .....   | 23 |
| <b>DICTIONNAIRE ECONOMIQUE ET FINANCIER</b><br>PAR YVES BERNARD, JEAN-CLAUDE COLLI, DOMI-<br>NIQUE LEWANDOWSKI ..... | 27 |

## ARTS

|  |    |
|--|----|
| <b>LA VIE LITTERAIRE</b><br>PAR PHILIPPE SENART .....          | 31 |
| <b>COROT, CLASSIQUE ET NOVATEUR</b><br>PAR HENRI BOURBON ..... | 35 |

## PROPOS DU TEMPS

|  |    |
|--|----|
| <b>UN CHEVALIER DE LA FOI</b><br>PAR ETIENNE BORNE ..... | 50 |
|--|----|

## NOTES DE LECTURE

|  |    |
|--|----|
| <b>LES VACHES MAIGRES, DE MICHEL ALBERT ET JEAN FERNIOT</b><br>POINTS DE VUE DE: MAURICE BLIN, GERARD ADAM ..... | 40 |
| <b>VAINCRE LA PAUVRETE DANS LES PAYS RICHES, DE LIONEL STOLERU</b><br>PAR J.-C. SIBAUER .....                    | 43 |
| <b>LA PAROLE ET L'OUTIL, DE JACQUES ATTALI .....</b>   | 44 |
| <b>PORTRAITS RETOUCHÉS</b><br>PAR JEAN CHELINI .....   | 45 |
| <b>CHRETIENS AU SERVICE DE LA CITE, DE ERNEST PEZET</b><br>PAR H. DEZIROT .....                                  | 46 |
| <b>LA VIE POPULAIRE AUX XVII<sup>e</sup> ET XVIII<sup>e</sup> SIECLÉS</b><br>PAR JEAN CHELINI .....              | 46 |
| <b>L'HOMME ET SES JARDINS, DE BENOIST-MECHIN</b><br>PAR R. HASCOET .....   | 47 |
| <b>L'ORIENT CHRETIEN .....</b>   | 48 |

# La Famille, une idée neuve

par Joseph Fontanet

**T**RANSFORMER la société contemporaine est une tâche « multidimensionnelle ». Certains s'y emploient en développant le rôle des groupes sociaux, d'autres en votant les lois et en influençant l'exécutif de l'intérieur des institutions. Ces deux démarches sont à la fois distinctes et complémentaires, et seule leur conjugaison peut assurer la plénitude du succès des grandes réformes de la société.

La civilisation moderne doit être à la fois « personnaliste et communautaire », pour reprendre une formule célèbre d'Emmanuel Mounier.

Précisément, la famille est le premier groupe, le plus proche, le plus naturel, où s'opère cette rencontre du personnel et du social, de l'individuel et du collectif. C'est ce qui en fait une institution essentielle de notre société.

## I. LA FAMILLE ET LE CHOC DU FUTUR

Or le vent du changement la secoue. Comment supportera-t-elle le choc du futur ? D'après Alvin Toffler, l'auteur d'un livre à succès qui porte ce titre, elle est promise à une métamorphose qui signifierait en réalité sa dislocation. « Dans un monde, écrit-il, où le mariage sera temporaire et non plus permanent, la famille assumera des formes diverses et fort pittoresques, où les enfants ne seront plus nécessairement pris en charge par leurs père et mère, où les homosexuels pourront constituer des parents convenables, et les retraités commencer à élever des enfants... Il sera fascinant d'observer le sort de ces « familles de pièces ou de morceaux ». Quand une mère pourra réduire les étapes de la conception à une brève visite dans un magasin d'embryons,

quand en transférant le fœtus d'utérus à utérus, nous détruirons la certitude millénaire qu'une grossesse dure neuf mois, les enfants grandiront dans un monde où le cycle de la vie familiale, autrefois uniforme et immuable, procédera par à-coups arythmiques... La révolution super-industrielle libérera les hommes de bien des situations barbares engendrées par les structures familiales restrictives du passé et du présent. Elle offrira à chacun de nous un degré de liberté qui était jusqu'ici inconnu, mais elle nous demandera pour cela de payer un prix exorbitant... » Sur cette dernière phrase, nous donnerons volontiers notre accord à l'auteur !

Je pense que ces passages d'un best-seller de ces dernières années devaient être cités, non pas pour leur contenu précis, pimenté par une dose délibérée d'humour un peu scabreux, mais pour l'état d'esprit qu'ils traduisent.

De nombreuses analyses, plus mesurées et donc plus convaincantes, soulignent de leur côté les bouleversements qui sont intervenus dans l'environnement de la famille : urbanisation du cadre de vie, diminution constante des métiers exercés à domicile, coupure avec le milieu naturel, transplantations géographiques liées au travail professionnel, retrait des grands-parents de la vie familiale, développement du travail de la femme, prolongation de la scolarité et autonomie croissante des adolescents, débats sur la sexualité, contraception, légalisation de l'avortement.

Plus généralement, l'évolution de la civilisation occidentale, depuis deux siècles déjà — mais le mouvement s'est accéléré — tend à privilégier l'individu. Beaucoup, aujourd'hui, formés par ces conceptions, rejettent les groupes traditionnels, la nation, la cité, l'entreprise : la famille elle-même n'échappe pas à ce refus.

Cependant, jusqu'à présent la famille a résisté. La nuptialité n'a en définitive que peu baissé, et l'on se marie plus jeune qu'autrefois : c'est bien le signe qu'il n'y a pas de désuétude de l'institution familiale. Certes le taux de divorce s'accroît, mais il est en France nettement inférieur à la moyenne : de l'ordre de 13 % alors qu'il est de plus de 40 % aux Etats-Unis, de plus de 28 % en URSS et de 20 à 25 % dans de nombreux pays. Enfin les enquêtes montrent que, même chez les jeunes qui ont tendance à remettre en cause le modèle traditionnel de la famille, la fidélité dans le mariage apparaît toujours comme primordiale. (58,2 % l'ont considérée comme indispensable, et 36,4 % importante, dans l'enquête de « La Vie Catholique », en 1972, faite cependant auprès d'un public, qui dans l'ensemble, ne reflétait pas des vues conformistes !).

Souvenons-nous d'ailleurs que, contrairement à un cliché aussi faux que répandu, l'histoire de la famille n'est pas celle d'un âge d'or initial, suivi d'une dégradation continue. La famille a toujours dû s'adapter aux évolutions socio-économiques et culturelles, elle a connu des sorts très divers, des hauts et des bas dans l'espace et dans le temps. Cela a été vrai au cours des âges, comme nous l'enseignent des historiens contemporains, mieux informés, qui ont fortement nuancé les thèses de Fustel de Coulanges. Nous l'avons observé plus récemment nous-mêmes. Souvenons-nous des premiers actes du gouvernement d'URSS après la révolution soviétique, abolissant le cadre législatif de la famille : dès 1935 ces mesures devaient être rapportées, tant les résultats en avaient été désastreux, aussi bien sur l'évolution démographique que sur la cohésion sociale. Il en a été de même dans certaines démocraties populaires d'après-guerre.

Aujourd'hui, si l'on regarde au-delà de certaines apparences, on constate que, sous des formes nouvelles, la famille manifeste souvent une vitalité réconfortante. Elle garde toutes ses chances, si une véritable volonté politique se manifeste, qui l'aide à trouver son visage contemporain et à justifier ses nouvelles raisons d'être.

## II. LES FONCTIONS MODERNES DE LA FAMILLE

C'est ce qui doit nous conduire à nous interroger sur les fonctions de la famille moderne.

### Soutien affectif et cadre sécurisant...

Madame Agnès Pitrou, lors du congrès international des organismes de travailleuses familiales à Londres en mai 1973, exposait ainsi les changements survenus à cet égard. « Autrefois, la famille avait, comme première raison d'être, la reproduction biologique de l'espèce, que seule une collectivité stable et assurée d'une certaine durée, lui permettait de garantir. Or désormais la protection collective, fournie par les régimes de prévoyance ou d'aide sociale nationaux, tend à se substituer à cette fonction. Par ailleurs, la forte fécondité démographique, nécessaire pour la survie de l'espèce au temps où la mortalité infantile exerçait ses ravages — et

les exerce encore dans certains pays où elle n'a pu être jugulée, — a cessé d'être le motif principal qui donnait à la femme son statut et ses raisons d'exister. De plus en plus prise en charge par l'institution scolaire, la transmission aux enfants d'un langage culturel et moral apparaît aux parents comme une mission incertaine, tant beaucoup sont convaincus que ce qu'ils ont appris sera de moins en moins ajusté aux besoins de la génération suivante, dans un monde qui semble bouger si vite.

La vie familiale est ainsi de plus en plus centrée sur la sécurité affective et la réussite de la communication et de l'éducation des enfants... »

Examinons donc d'abord cette première fonction de la famille, si importante d'ailleurs dans un monde que les contraintes de la vie matérielle et de la concentration rendent froid et dur : être le lieu du privé, le cadre sécurisant des relations affectives privilégiées, un havre de chaleur et de paix, dans un environnement traumatisant, voire hostile.

Pour mesurer le changement intervenu à cet égard, souvenons-nous que l'image de la famille ancienne, telle que nous l'a transmise la littérature, était beaucoup moins centrée sur l'affection et le bonheur. « Alors, rappelle un sociologue, l'amour était conçu en dehors de la famille. Le mariage n'apparaissait pas comme une aventure romanesque. Fonder une famille, c'était se ranger ou faire une fin ». La famille et l'autorité paternelle étaient assises sur le patrimoine, gage de la protection matérielle des membres du groupe et de la perpétuation de la gens. Aujourd'hui, constate le Groupe « Perspective de la Famille du VII<sup>e</sup> Plan », on tend à affirmer un droit à la vie familiale et au bonheur que celle-ci doit apporter.

Cette valorisation des liens affectifs dans la conception moderne du mariage et du couple ne doit cependant pas verser dans un romantisme ingénu, conduisant, comme cela se manifeste dans une fraction de la jeunesse d'aujourd'hui, à une crainte ombrageuse à l'égard de l'institution du mariage. Ce qui est redouté, ainsi que l'a très bien décrit le Docteur Louis Wallon, c'est « la substitution d'un lien légaliste à un consentement libre, ... une sorte de méfiance qui veut enchaîner l'autre, de peur qu'il vous échappe ; le drapeau que l'on a planté pour annoncer « propriété privée ». Et si ces jeunes ont peur de l'enfant, c'est à cause de l'obligation de changer alors de statut, considérée comme ternissant leur amour et leur liberté mutuelle... (Puis), l'image couple-enfant évoque un milieu clos, une cellule fermée, presque toujours teintée d'âpreté économique, ... (c'est aussi), ... le statisme, l'installation, l'intégration ; (c'est enfin) ... l'autorité, la famille frustrante, limitante, brimante ».

A ces jeunes il faut faire percevoir que deux libertés ne s'affirment jamais mieux que lorsqu'elles s'engagent définitivement l'une envers l'autre, et que l'union de deux êtres, prolongée dans leurs enfants, ne les sauve vraiment de la solitude que si elle est durable. Dès lors, le soutien de l'institution et de la société ne sera plus considéré comme une intrusion dans un domaine ré-

*Une conception de la famille centrée sur l'affection et le bonheur doit aider à une meilleure insertion des personnes dans la société.*

servé à l'intimité, mais comme un soutien précieux, non pour contraindre, mais pour protéger les sentiments qui relient les membres de la famille entre eux.

S'il en est bien ainsi, combien plus belle est la famille d'aujourd'hui, telle que la souhaitent les jeunes, attachante et non pas contraignante, lieu de chaleur affective, où peut se manifester mieux que partout ailleurs une réciprocité des consciences. Et qui regretterait que les prérogatives hiérarchiques et le pouvoir de coercition aient dès lors reculé devant un sens accru et partagé des responsabilités entre tous ses membres ?

La famille moderne n'a donc rien de commun avec celle qu'a dénoncée Reich, l'un des papes du moderne gauchisme, la présentant comme une des institutions sociales les plus perverses et les plus dangereuses, celle qui, sous couvert d'être un lien d'intimité chaleureuse, s'est construite sur le modèle du monde social, économique et politique : « Il y a (pour les responsables de l'oppression et de la répression sociales) écrit-il, une nécessité idéologique de maintenir la morale conjugale. Pourquoi ? Parce qu'elle constitue l'épine dorsale de la famille autoritaire qui, à son tour, est le lieu de la formation de l'idéologie autoritaire et de la structure humaine ».

Nous voyons bien, après l'analyse à laquelle nous avons procédé, combien caricaturale est cette description ; mais si, à l'inverse de ce réquisitoire, les nouvelles relations familiales n'ont rien de brimant, il serait contraire au bien des jeunes eux-mêmes qu'y disparaisse

toute autorité parentale. C'est Pierre Chombart de Lauwe qui a justement observé combien la démission de certains parents est pour les jeunes une source de désarroi et de souffrance. Finalement, remarque-t-il, ils sont désemparés par une liberté trop grande et s'accommodent mieux, même s'ils regimbent parfois, du maintien d'une certaine tutelle, intelligente et affectueuse, que de la lâcheté des adultes ou de leur désintéret.

**... ayant à affronter des problèmes nouveaux...**

La famille moderne, plus épanouissante, mais plus fragile, a d'autant plus besoin de soutien qu'outre les agressions externes, elle doit affronter les problèmes internes nouveaux.

L'affirmation par la femme d'une identité neuve, ne se définissant plus uniquement à partir de la maternité, est un fait de civilisation qui marque profondément notre époque. Il favorise non seulement la promotion individuelle de la femme, mais, à certaines conditions, celle de la famille tout entière. Il est essentiel, toutefois, que le cadre social ménage à la femme un statut lui facilitant la conciliation, parfois ardue, de ses différentes vocations.

Précisément, l'évolution des données modernes du travail, la souplesse introduite dans les horaires ou dans les profils de carrière, tendent à créer, pour tous les actifs, une plus grande liberté. Cette liberté bénéficiera particulièrement aux femmes pour aménager leur exis-

tence familiale et professionnelle au mieux de leurs aspirations et de leurs responsabilités. Des mesures pratiques améliorant, par exemple, la législation en matière de congé maternité, devront assurer mieux encore l'égalité de l'homme et de la femme permettant à celle-ci de ne pas subir de handicap dans son travail par rapport à l'homme. D'autres mesures doivent tenir compte de la situation de la mère, choisissant de rester au foyer, notamment lorsqu'elle a des enfants en bas âge. L'ensemble doit assurer aux femmes une liberté et une capacité de choix qui soient réelles.

La situation nouvelle des jeunes, maintenus plus longtemps en situation de dépendance matérielle vis-à-vis de leur famille par l'allongement des études, alors qu'ils sont intellectuellement — et même biologiquement plus précoces — est un phénomène récent, qui pose de nombreux problèmes. L'abaissement de l'âge de la majorité civile et électorale a pris en compte le second aspect, sans régler pour autant tous les problèmes liés au premier. Nous reviendrons dans un instant sur ces questions en traitant de la fonction éducative de la famille. Notons seulement, dès à présent, combien, dans cette phase de sa vie, le jeune, sollicité par les autres adolescents avec lesquels il constitue une véritable classe sociale, a, en même temps, un besoin impératif de rester très lié à sa famille, mais d'une manière nouvelle qui est à définir.

Reste à évoquer l'absence presque générale dans les conditions actuelles, des personnes âgées dans les foyers avec enfants. A peine 5 % des familles réunissent sous le même toit plus de deux générations. Le récent rapport de Monsieur Jean Méraud consacré aux inégalités sociales, élaboré dans le cadre de la préparation du VII<sup>e</sup> Plan, s'inquiète de cette situation, et propose pour y remédier des mesures de grande portée et à effet nécessairement différé, en suggérant une politique familiale conçue pour trois âges et non deux seulement. Il faut mentionner ici également les nouvelles formes d'action sociale, destinées à rompre l'isolement de tous ceux qui sont aujourd'hui exclus du groupe familial et qui doivent être développées à l'échelle des vastes problèmes dont elles s'appliquent à promouvoir des solutions.

### ...devant s'ouvrir sur l'extérieur.

Nous avons parlé de la famille, cadre de vie épanouissant et sécurisant pour le couple et les enfants. Mais ses membres ne vont-ils pas au-devant de frustration si la famille n'est qu'un refuge où l'on se replie « pour être ensemble » dans une existence confinée ? Beaucoup des accusations lancées contre la famille visent en fait une telle conception. C'est la célèbre apostrophe de Gide dans « Les Nourritures Terrestres » : « Familles, je vous hais, foyers clos, portes renfermées, possessions jalouses du bonheur ! ». C'est Paul Valéry qui écrit : « Chaque famille secrète un ennui intérieur et spécifique, qui fait fuir chacun de ses membres, quand il lui reste une part de vie. Mais elle a aussi une antique et puissante vertu qui réside dans la communion autour de la soupe du soir, dans le sentiment d'être entre soi et sans manières, tel que l'on est... On pourrait conclure

que la famille est un milieu où le minimum de plaisir, avec le minimum de gêne, font ménage ensemble... »

La famille ne doit donc pas vivre en vase clos, dans une recherche exclusive de réussite égoïste, sous peine de voir se dessécher ses sentiments, se rétrécir son horizon culturel, s'exacerber des tensions et des brouilles d'autant plus nocives que leur objet est insignifiant. Elle ne doit pas, d'autre part, subir passivement l'influence de son environnement, mais au contraire, s'efforcer de le modeler, selon ses aspirations et ses besoins, en participant aux activités collectives locales. Ainsi retrouvera-t-elle le rôle qu'elle jouait naturellement dans les sociétés antérieures.

Le cadre familial sera donc, également, le support d'une meilleure insertion des personnes dans la société. De nos jours certains jeunes ménages cherchent à constituer des communautés, qui leur permettent d'échapper aux conditionnements extérieurs de la vie collective, dans nos sociétés industrielles caractérisées par une extrême division du travail et des fonctions sociales. Même si ces phalanstères sont généralement de courte durée, à cause des obstacles que leur oppose la dure réalité, même si certains se sont dévoyés, ces expériences et ces recherches sont le signe d'un besoin d'ouverture de la famille sur l'extérieur. Les réponses peuvent prendre mille formes, soit « conviviales », par exemple l'accueil à la maison des copains des garçons et des filles, excellente occasion de conjurer le risque de ségrégation des générations, soit « participantes », sous la forme d'activités politiques, syndicales, d'actions de quartier, de présence militante dans les associations de parents d'élèves et les groupes de base, etc.

En évoquant la restructuration nécessaire de la vie sociale autour de la famille, notamment grâce à des mesures en matière de logement et d'urbanisation, le VII<sup>e</sup> Plan ouvre des perspectives d'un très grand intérêt et d'une grande ampleur, mais qui demanderont un effort considérable et de très grands moyens, si l'on ne veut pas en rester au stade d'une belle idée.

Nous avons dit pourquoi, parmi les nouvelles fonctions de la famille, celle que nous venons d'examiner, et que nous pourrions appeler socio-affective, avait largement pris le pas sur les autres, la fonction biologique de reproduction et la fonction éducative. Mais celles-ci conservent aussi une grande importance. Il nous faut maintenant les analyser à leur tour.

### Fonction de procréation.

La fonction biologique de la famille, assurant la perpétuation de l'espèce, est profondément influencée aujourd'hui par de nouvelles données. Il s'agit, d'une part, des techniques modernes, qui permettent une maîtrise presque sûre de la conception, et qui sont apparues à un moment où les conditions anciennes de la croissance équilibrée de la population étaient bouleversées par les progrès de la médecine, supprimant pratiquement la mortalité infantile. Il s'agit, d'autre part, du développement de conceptions individualistes, qui, même chez les femmes, ne font plus de l'enfant la raison d'être première

du mariage. La procréation tend alors à être considérée non comme un but, mais comme un moyen d'épanouissement.

Que le don de la vie soit désormais un acte volontaire est un progrès. Encore faut-il que les personnes et les couples soient conscients des responsabilités que comportent cette maîtrise des mécanismes de la procréation et les libertés nouvelles qui en découlent.

La plupart des couples souhaitent avoir des enfants. Mais les contraintes et les difficultés de la vie moderne les incitent, compte tenu des progrès de la contraception, à en limiter strictement le nombre. S'y ajoutent, consciemment ou non, l'effet des propagandes malthusiennes, la grande peur écologique, ou plus simplement l'inquiétude concernant l'avenir économique et social, la sécurité et la paix.

Les conséquences démographiques de ces nouveaux comportements, pour notre continent et notre pays, doivent être clairement perçues. « En 1973, pouvait-on lire il y a un an dans la revue « l'Information », la moitié de l'Europe est très en-dessous du coefficient net de reproduction, ce qui signifie, en clair, que la société européenne n'a assuré qu'à 80 % dans la moitié la plus industrielle du continent, le remplacement de la génération... Le phénomène auquel nous assistons depuis cinq ans est unique par son amplitude et surtout par son rythme. Il met directement en cause la survie (de l'Europe)... (Celle-ci) a aujourd'hui, sans raison apparente, la même attitude devant la vie qu'en 1935... »

Jusqu'à une date récente, la France paraissait moins touchée que les autres pays industriels. La baisse de la fécondité qui s'était manifestée depuis 1964, s'était nettement ralentie entre 1969 et 1972, s'arrêtant même en 1971. Elle a repris fortement depuis, passant de 3,2 % en 1972 à 4,6 % en 1973 et 8,3 % en 1974. Aujourd'hui, le taux de fécondité a atteint le seuil en-dessous duquel, comme dans la portion d'Europe que je citais tout à l'heure, le remplacement des générations n'est pas assuré.

Il est inutile de développer les conséquences qu'aurait la prolongation de cette situation. Songeons qu'après un tiers de siècle de renouveau démographique, notre population active ne représente que les quatre dixièmes de notre population totale. Qui paierait demain les retraites de la nouvelle génération, si elle ne se donne pas une descendance suffisante ? S'il y a un risque de surpopulation mondiale, il ne résulte pas de la natalité dans les pays occidentaux (et surtout pas de la population française dont la densité est inférieure des deux tiers à la moyenne des pays voisins). Une diminution et un vieillissement des peuples d'Europe, soyons-en conscients, modifieraient gravement l'équilibre du monde.

Il est nécessaire de réagir rapidement et vigoureusement avant que les nouveaux comportements ne soient enracinés. D'autant plus que les faits de population, qui commandent en dernière analyse la survie des nations, tendent à échapper à l'attention parce qu'ils se

jouent sur le long terme, et que l'information, comme la curiosité, s'attachent de préférence à l'instantané.

Or, nos concitoyens se méprennent totalement sur l'évolution démographique du pays. Alors qu'en 1947, 73 % des Français considéraient qu'il était souhaitable que la population augmentât, ce chiffre n'était plus que de 27 % en 1967.

L'Histoire démographique nous enseigne que de telles évolutions ne sont pas irréversibles, même si les facteurs qui commandent le rythme de la natalité demeurent, à bien des égards, mystérieux. La France n'a-t-elle pas démenti tous les pronostics, quand son taux de natalité, tombé à 13,4 ‰ en 1940 est remonté, malgré le vieillissement relatif de sa population, à 21 ‰ après le second conflit mondial ?

Pour redresser la situation actuelle, il est indispensable que s'accroisse à nouveau la taille de la famille française moyenne, et qu'un beaucoup plus grand nombre de couples accueillent un troisième enfant. Cela suppose des mesures d'encouragement et d'aide. Mais cela suppose peut-être davantage encore un climat d'ensemble de sécurité et d'espoir dans l'avenir, de responsabilité et de générosité, qu'il appartient aux pouvoirs publics de contribuer à créer. Une politique efficace de plein emploi, un bon système éducatif, dont nous allons parler, en sont évidemment des facteurs déterminants. Faites une famille heureuse et confiante, et la natalité suivra !

### Fonction éducative.

La troisième fonction de la famille, sa fonction éducative, s'exerce plus difficilement aujourd'hui qu'au début du siècle. J'ai évoqué déjà la situation paradoxale qui naît de la contradiction entre la précocité accrue des jeunes et l'allongement des études, qui retarde le moment où ils s'émancipent complètement en rentrant dans la vie active. Il faut mentionner aussi l'influence sur la jeunesse de ce que certains ont appelé l'école parallèle, le flot d'informations plus ou moins disparates, de messages culturels plus ou moins déviés, qu'apportent très tôt aux jeunes d'aujourd'hui, sous une forme souvent attrayante et persuasive, la télévision, le cinéma, les hebdomadaires illustrés, la rue, les copains... Les enseignants en mesurent la pression, les parents aussi.

Il est d'autant plus nécessaire que se renforce la collaboration des parents et des maîtres dans une tâche éducative où leurs rôles sont également nécessaires, et donc, complémentaires. Or les parents, du fait de l'évolution rapide des matières enseignées — pensons aux mathématiques —, du fait de l'inconstance des pouvoirs publics en matière d'organisation du système éducatif, du fait de la complexité des questions d'orientation scolaire et professionnelle, ont de plus en plus tendance à considérer l'éducation comme une terre nouvelle et inconnue, sur laquelle ils sont incapables de se reconnaître. S'y ajoute parfois une incompréhension entre parents et maîtres, les premiers reprochant aux seconds de ne pas

suffisamment enseigner et faire respecter la discipline à l'école, et les seconds accusant les parents de leur envoyer des jeunes que le milieu familial — ou l'absence de milieu familial — a déjà déformés.

Il est donc nécessaire que les parents soient mieux conscients de ce que sont respectivement leur rôle et celui des enseignants ; et ce doit être un des objectifs de la réforme du système éducatif que d'y contribuer. L'un des principaux points d'application de cet effort doit être l'orientation scolaire et professionnelle, afin de rendre plus clair et plus suivi sur ce sujet crucial pour l'avenir des jeunes, le dialogue nécessaire entre les familles et les professeurs : encore faut-il que le système scolaire, l'ensemble des cursus et des filières, ne se présente pas comme un labyrinthe plein d'impasses et de chausse-trapes, ce qu'il est trop souvent aujourd'hui.

D'autres sujets importants de collaboration entre la famille et l'école sont l'organisation générale de la vie scolaire et de ce qui s'y rattache : élaboration et application des règles de vie collective à l'école, restaurants, internats, horaires, vacances scolaires, transports ... ou encore, l'éducation de la vie affective et de la responsabilité sexuelle des jeunes, si nécessaire en ce temps où ils ont si tôt besoin d'être informés et prémunis à cet égard, alors que rien d'efficace ne semble fait jusqu'alors contre les débordements d'une pornographie commercialisée qui pollue nos rues, sans même être limitée aujourd'hui à certains quartiers spécialisés. Cette éducation appelle une information scientifique à dispenser par les maîtres, étroitement associée à une éducation assumée par les parents, aidés, le cas échéant, par des éducateurs qualifiés de leur choix.

Pour assumer leur rôle, devenu si complexe et si lourd, les parents doivent être mieux formés et mieux assistés. C'est ce qui donne toute leur importance à des organismes comme l'Ecole des Parents ou les associations de parents d'élèves. Ainsi peut être évitée la tentation pour les parents, de basculer vers l'une ou l'autre des deux attitudes extrêmes aussi néfastes l'une que l'autre pour les enfants : l'opposition méfiante à l'école, ou la démission totale face à celle-ci.

Aider la famille à mieux remplir ses missions nouvelles telles que nous les avons reconnues, voici le sens d'une politique familiale dynamique, adaptée à notre temps.

### **III. POUR UNE CONCEPTION NOUVELLE DES AIDES MATERIELLES A LA FAMILLE**

Certains pensent toujours que la solution des problèmes de la politique familiale réside purement et simplement dans le retour à l'application intégrale de la loi de 1946 sur les prestations familiales. Je crois qu'il s'agit d'une position peu réaliste. Elle ne tient pas assez compte de la dimension nouvelle des besoins de l'assurance maladie et des retraites et pensions vieillesse qui concernent cependant les familles au premier chef. Elle sous-estime les contraintes de la concurrence internationale qui nous

affronte à des pays dont l'effort familial est en général inférieur, et parfois très inférieur au nôtre surtout si l'on tient compte de l'existence du quotient familial. Elle omet de considérer que la croissance globale relative au budget social, considérable au cours des décennies antérieures, a atteint des limites très difficiles à dépasser, puisque désormais il égale le budget de l'Etat, et que son financement ne peut plus être assuré entièrement par les cotisations, et appelle des subventions complémentaires. L'inconvénient d'une telle position est donc de bloquer le nécessaire dialogue entre les pouvoirs publics et les responsables familiaux et de contribuer à rendre impossible l'élaboration concertée d'une nouvelle perspective d'ensemble de la politique familiale, nécessaire pour lui donner la cohérence et le dynamisme requis. C'est pourquoi, je pense indispensable de rechercher des voies nouvelles orientant de façon plus efficace l'action des pouvoirs publics en faveur de la famille.

#### **Une orientation plus qualitative...**

Tout d'abord, l'inflexion, marquée en 1970, tendant à privilégier les équipements (par exemple crèches, garderies, maternelles, organisations scolaires assurant une meilleure égalité des chances), et les services (par exemple aides familiales) par rapport aux prestations en espèces doit être poursuivie. Pour que la société soit accueillante aux familles, il faut des structures adaptées, que les aides pécuniaires ne suppléeront jamais (je parle des aides pécuniaires générales ; il n'en est pas de même des aides spécifiques, comme les bourses scolaires, qui doivent être améliorées).

Ensuite, le statut social de la mère et le statut de la femme au travail ont déjà été ébauchés à partir de mesures, encore insuffisantes mais qui marquent une orientation positive. Outre l'augmentation déjà mentionnée, des crédits pour les crèches et les aides familiales, c'est ce qu'ont apporté, ces années précédentes, la rénovation du salaire unique, l'aide pour la garde des enfants, l'aménagement de la durée du travail et les horaires flexibles, les premières réalisations — grâce à la formation continue — du réentraînement et du recyclage des femmes qui ont dû interrompre leur activité à l'arrivée des jeunes enfants, les ébauches d'un système de retraite pour les mères ayant élevé un nombre minimum d'enfants. Ces mesures doivent être complétées et renforcées pour permettre véritablement à la femme, dans l'organisation de sa vie entre ses tâches ménagères et éducatives, d'une part, et ses activités extérieures et professionnelles d'autre part, de trouver les supports nécessaires et de disposer d'une plus grande liberté de choix.

Enfin, il semble souhaitable d'aménager une certaine modulation des mesures pécuniaires en fonction des revenus des titulaires, si l'on veut une compensation s'exerçant plus efficacement au bénéfice des familles les moins favorisées. Il s'agit, certes, d'un problème très difficile, qui ne doit pas faire oublier que c'est d'abord à ceux qui n'ont pas de charge de famille de contribuer,

à cette compensation, avant de la faire jouer entre pères de famille selon leurs revenus. Il ne faut pas non plus que la multiplication des critères sélectifs, en vue de l'attribution de prestations, transforme notre politique sociale en une politique d'assistance, d'autant moins défendable qu'elle reposerait sur une connaissance imparfaite des ressources réelles et sur des mécanismes d'admission ou d'exclusion aux effets brutaux ou impossibles à bien coordonner. Aussi bien peut-on penser qu'une formule appropriée de prise en considération des différences de revenus serait l'inclusion des prestations familiales dans l'ensemble des ressources soumises à l'impôt général sur le revenu, à condition bien entendu que les recettes fiscales ainsi dégagées assurent la majoration des crédits budgétaires affectés à la politique familiale ; et étant donné, évidemment, que modulation des prestations ou inclusion dans le revenu imposable doivent être considérées comme des solutions alternatives et non point cumulatives.

### **... dans un effort global garanti par un contrat de progrès**

Par ailleurs les orientations plus qualitatives de la politique familiale, que nous venons de suggérer pour une meilleure efficacité des crédits qui lui sont consacrés, ne doivent, en aucun cas, être prétexte à une minoration de l'effort global pour les familles. Si l'on veut que le corps familial accepte certaines modifications, toujours difficiles à opérer dans la répartition des ressources, entre différents types d'action ou différentes catégories de bénéficiaires, il faut qu'il ait la garantie de ne pas faire un marché de dupes.

Cette garantie est d'autant plus nécessaire que les prestations familiales sont concurrentes, en fait, des prestations-maladie et des prestations vieillesse, étant parties prenantes avec elles d'un même budget social, dont la croissance globale est désormais inévitablement limitée. Mais dans cette concurrence, les prestations familiales souffrent d'une double faiblesse : celle d'être encore, en France, supérieures à ce qu'elles sont dans beaucoup d'autres pays ; celle de n'être protégées par aucune affectation de ressources et aucune actualisation automatique, contrairement aux autres prestations, ce qui risque de ne leur laisser chaque année que le résidu du budget social.

C'est pourquoi il faut élaborer un véritable contrat de progrès en matière de prestations familiales et faire appliquer l'amendement que j'avais fait adopter en 1968 pour permettre un contrôle du Parlement sur la programmation de l'évolution du budget social et les réalisations annuelles correspondantes.

Or, à cet égard, le projet de rapport pour le VII<sup>e</sup> Plan ne nous apporte pas d'assurance suffisante. Certes, il déclare avec une heureuse solennité que « le Gouvernement, quant à lui, estime que la famille demeure et doit demeurer la cellule de base de notre société : à de nouvelles conditions de vie doit correspondre une nouvelle politique familiale... » Certes, au-

paravant, après avoir affirmé que la perspective du déclin démographique « n'est pas acceptable », il poursuit en marquant que « la collectivité doit contribuer (au redressement nécessaire) en créant un environnement économique et social favorable et en assurant aux familles des conditions d'existence, de logement et d'emploi qui leur facilitent la présence d'enfants au foyer ». Mais qu'en sera-t-il des voies et moyens des actions correspondantes, sur lesquels le projet de rapport général semble nettement en retrait sur les recommandations du rapport Méraud qui soulignait l'inévitable coût des mesures de solidarité et du renforcement des équipements collectifs et demandait que soient dégagées des ressources supplémentaires pour les financer ?

Comme j'avais eu l'occasion de le déclarer à l'Assemblée Nationale, en juin 1973, lorsque j'œuvrais pour obtenir un budget de l'Education Nationale à la mesure des exigences de notre culture et des besoins de notre jeunesse, il s'opère un divorce de plus en plus grand entre l'attente d'une amélioration des services publics, de l'environnement de la qualité de l'existence, de la prévoyance collective, encouragée à tous les niveaux, et la régression, fût-elle lente, de la part moyenne que les Français acceptent de soustraire à la consommation individuelle pour des actions d'intérêt collectif. Pour éviter qu'un jour cette contradiction n'éclate douloureusement, il appartient aux pouvoirs publics de faire appel au civisme fiscal du pays, après l'avoir mieux éclairé.

Je ne méconnais pas les contraintes de la lutte contre l'inflation. Mais un diagnostic, de plus en plus largement admis, retient comme l'une de ses causes, le refus des disciplines collectives engendré par la récusation d'un partage insatisfaisant des biens. Une politique familiale généreuse et efficace est l'un des moyens d'améliorer cette situation et d'affermir les bases du consensus qu'il faudra obtenir, si l'on veut supprimer les racines psychologiques peut-être les plus profondes du mal dont souffre l'économie.

#### **IV. AFFERMIR LE SUPPORT INSTITUTIONNEL DE LA FAMILLE TOUT EN L'ADAPTANT**

Pour importantes que soient les mesures économiques et sociales, ces aides et ces stimulants matériels ne constituent pas le tout de la politique familiale, ni même sans doute son fondement, qui est bien plutôt la solidité de l'institution familiale elle-même. Nous savons que l'évolution des esprits et des mœurs tend à relativiser l'importance de celle-ci.

Il n'en reste pas moins, nous l'avons vu, qu'elle demeure un cadre essentiel pour pratiquer et soutenir les membres du groupe familial dans les difficultés inévitables d'une vie commune durable, que ces difficultés viennent de l'extérieur ou de l'intérieur.

En outre, il est important que la famille reçoive la consécration juridique de l'Etat en raison des droits et des devoirs que par là le corps social se reconnaît vis-à-vis d'elle.

## Lois normatives et lois sociologiques.

C'est pourquoi les modifications législatives concernant le droit de la famille ont une grande signification. Depuis plusieurs années, s'adaptant à l'évolution des mentalités et des comportements, favorables à une individualisation croissante, la loi a généralement tendu à privilégier les droits des membres de la famille, au détriment de ceux de l'institution elle-même. Ce n'est certes pas le cas de toutes les réformes juridiques intervenues : celles de 1965 sur les régimes patrimoniaux ou celle de 1970 sur l'autorité parentale ont renforcé le foyer en en faisant une association de deux personnes égales, responsables sur le même pied. Mais tel n'est pas l'effet général du mouvement marqué par les étapes les plus nombreuses.

Il ne s'agit pas de contester l'inspiration humanitaire de réformes qui ont aboli, en matière de filiation, des discriminations dont souffraient des personnes pour des faits dans lesquels elles n'avaient eu nulle part ; il ne s'agit pas non plus de nier la nécessité d'une adaptation des procédures du divorce dans ce qu'elles peuvent avoir d'hypocrite ou d'inutilement pénible.

Par ailleurs, dans un pays où le pluralisme idéologique et religieux est une donnée, la loi ne peut certes être uniquement normative. Elle est nécessairement, pour une large part, sociologique, elle prend inévitablement en considération l'état de la société. Il ne faut pas cependant qu'elle devienne alors normative à rebours. Et si elle tient compte des données sociologiques, il faut qu'elle les assume toutes et que par exemple, dans le cas du divorce, elle apprécie non seulement le caractère douloureux et irréversible de certains échecs conjugaux qu'il convient de régler humainement, mais aussi la situation des enfants, celle de la femme, trop souvent victime, et plus généralement le danger de solutions laxistes, qui, en voulant « dédramatiser » des situations pénibles, affaibliraient le cadre de la famille, et par là rendraient plus fragiles les couples de demain, avec, pour effet, de multiplier les échecs que l'on entend soigner et les drames que l'on veut éviter.

### La réforme des procédures de divorce.

Quelles conclusions tirer notamment dans le cas de la réforme de la loi concernant le divorce ? La loi sur le divorce existe, la réforme a visé principalement les procédures qui, à coup sûr, doivent être adaptées. Mais nous pouvons nous interroger sur certains aspects de la loi nouvelle. Etait-il opportun, même pour utiliser un langage plus moderne, de désigner sous les termes de « divorce par consentement mutuel », le divorce où les deux conjoints sont d'accord pour la rupture de leur union ?

Nous avons évoqué la rétraction instinctive d'assez nombreux jeunes d'aujourd'hui devant l'officialisation du mariage. Doit-on délibérément, la dévaloriser à leurs yeux ?

Il faut évidemment éviter l'institution d'un divorce-répudiation qui serait la négation de l'institution du ma-

riage et favorisait de lâches actes d'abandon au détriment du conjoint, généralement de la femme et des enfants. Les magistrats qui garderont un très large pouvoir d'appréciation, doivent être préservés des tentations de créer une jurisprudence laxiste.

Les mesures sociales d'accompagnement de la réforme doivent retenir toute notre attention. Celles qui concernent la garde des enfants sont positives.

La préparation des magistrats à leur rôle difficile réclamera qu'ils reçoivent une formation psychologique et sociologique plus poussée et qu'ils puissent, le cas échéant, être assistés par des travailleurs sociaux.

Aux conditions juridiques nouvelles du divorce, au drame qu'est l'échec d'un mariage, il importe de veiller à ce que ne s'ajoutent pas des injustices et des souffrances supplémentaires, spécialement en ce qui concerne l'ancien conjoint et plus généralement la femme (les problèmes des pensions alimentaires, du bénéfice de la Sécurité Sociale, de la réversion au conjoint divorcé de la part de retraite sur laquelle il pouvait compter). La loi nouvelle n'a pas pour objectif d'affaiblir l'institution familiale, ni d'ouvrir la voie à des cas d'échecs plus nombreux.

## POUR UN NOUVEAU CONTEXTE POLITIQUE ET CULTUREL FAVORABLE A LA FAMILLE

Le contexte politique et culturel général dans lequel s'appliqueront les diverses dispositions nouvelles de la loi sur le divorce a une importance considérable. C'est lui qui infléchira leurs effets dans un sens ou dans l'autre.

Contexte politique : les pouvoirs publics doivent manifester clairement qu'ils entendent garantir à la famille toute sa place dans le monde nouveau qui se construit, et les moyens qui lui sont indispensables pour remplir ses fonctions. Contexte culturel : ceux qui contribuent à informer et à former l'opinion publique doivent comprendre et faire apparaître que la famille, cadre traditionnel par excellence, est pourtant le mieux adaptée et le plus nécessaire pour aider à surmonter certaines des contradictions fondamentales de notre société. Il faut aussi faire percevoir par notre société, et plus particulièrement par notre jeunesse, assoiffée d'indépendance, que la licence des mœurs est le contraire de la liberté, et ne fait qu'établir l'esclavage des instincts qui détruisent la responsabilité et la dignité de l'homme.

L'important est de sortir des hésitations et des contradictions de la politique familiale. Tantôt elle ne saisit la famille qu'indirectement et se dilue dans l'action sociale, faute d'avoir saisi la spécificité du groupe familial, tantôt, elle vise exclusivement la famille, en se réduisant à quelques secteurs particuliers et en négligeant tous ceux, très nombreux, qui intéressent aussi la vie familiale. En vérité, la dynamique de la politique familiale doit être inscrite dans la dynamique de tout le système social.

Joseph FONTANET ■

# Regards sur George Sand

par Elisabeth Depierre

**S**I l'on admet, au simple titre d'une hypothèse de travail, que toute expression littéraire, par delà les choix esthétiques ou les formes d'écriture, se constitue soit comme la manifestation d'un désir soit comme la constatation d'un échec, on suppose en même temps que le travail du critique — qui entend souvent dépasser la seule recherche pour atteindre la restauration de l'œuvre — s'autorise d'une analyse sur les rapports privilégiés voire occultes qu'entretiennent l'existence de l'auteur, son environnement et la genèse du texte qui lui donnera une seconde vie.

Dans cette perspective une approche de George Sand se doit de prendre en compte, avec une particulière attention, non seulement la vie même d'une femme qui a souvent trouvé dans la création littéraire une revanche sur les créatures de la société — les romans et la correspondance en portent un témoignage presque quotidien — mais aussi l'évolution d'un univers bouleversé par des revendications de tous ordres où l'exigence féminine joue un rôle essentiel. Un premier parcours, même rapide, de cette correspondance ou de ces romans, donne la mesure de ce qui fait l'objet de notre recherche : **George Sand et la condition féminine.**

Pourquoi choisir cette expression qui semble par trop céder à la mode pour entraîner notre auteur dans les méandres d'une contestation qui devrait lui rester étrangère ? S'il est un fantasme qui a hanté George Sand pendant toute sa vie c'est bien en effet celui de la place donc du rôle des femmes en général et d'elle-même en particulier. L'idée de « condition féminine », malgré peut-être une formulation moderniste, recouvre l'ensemble des problèmes qu'une femme — du seul fait qu'elle est biologiquement, socialement, affectivement une femme — doit affronter. Si, pour cette femme, vivre signifie survivre, il devient naturel que la critique cherche comment celle-ci peut accepter, donc surmonter tous les conditionnements qui font sa condition.

Quelle orientation peut-on suggérer pour cette recherche sinon celle qui retracerait la multiplicité des itinéraires sandiens à la poursuite d'un équilibre impossible où la femme réaliserait toutes les exigences de sa condition ? Mais cela suppose d'abord que l'on présente, sinon un état exhaustif des travaux, du moins un tableau des principales hypothèses ou conclusions : comment le problème se posait-il à l'époque de George Sand ? comment a-t-il évolué sous les regards de la critique ou les chocs de l'actualité ? pourquoi la question de l'objectivité du chercheur — en un mot de sa « condition » — est-elle fondamentale ici plus qu'ailleurs ? La situation de ces problèmes méthodologiques facilite l'entrée dans l'œuvre même de George Sand, dans cette œuvre où la femme, la littérature et la so-

ciété se donnent mutuellement en spectacle. Si l'expression littéraire ne se réduit pas à une bataille d'arrière-garde contre les déceptions de la vie, si elle n'est pas seulement le rêve, heureux ou malheureux, qui chasse les fantômes de la réalité, elle manifeste une inquiétude, une incertitude constante face aux jeux interdits de la société : l'œuvre s'amuse de ces jeux paradoxaux où le seul plaisir consiste non à jouer mais à tricher et elle s'amuse également des jeux que l'auteur s'interdit ou qu'on lui interdit (le jeu amoureux, le jeu politique voire, comble de misère, un certain jeu littéraire). A cet égard le genre épistolaire reste le meilleur instrument pour se moquer des interdits de la société où la femme ne sera jamais victorieuse — parce que seule elle joue le jeu honnêtement —, elle est ainsi le domaine réservé des fausses confidences, des lettres que l'on écrit et que l'on refait, des romans où l'on revit ses rêves avec délectation. Tel est peut-être le mouvement qui autorise une réflexion sur l'ensemble des problèmes de la condition féminine chez George Sand. Il ne s'agit pas de chercher des clefs (bibliographiques, politiques, sociologiques voire physiologiques) mais, plus modestement, de retrouver dans la complicité entre la vision littéraire et la réalité vécue toute la richesse d'une femme victime d'elle-même.

## L'ÉTAT DES RECHERCHES ET LES PERSPECTIVES DE LA CRITIQUE

L'étude de la condition féminine telle que l'a vécue, sentie ou exprimée George Sand suppose, au-delà d'une simple prudence dans le maniement de l'appareil critique, une volonté constante de rétablir une communion entre la vie et sa transcription littéraire. Il est à cet égard révélateur de constater qu'une certaine critique s'est complu à fragmenter, à morceler les écrits sandiens pour en tirer un enseignement que l'auteur aurait difficilement accepté : la révolte individuelle de George Sand ne signifie en aucune manière que la révolution collective pourra seule rendre à la femme son rôle et sa dignité véritables. Ainsi de récentes interprétations (le film « George Qui ? » par exemple dont les orientations partielles et partiales faussent le jugement sur George Sand), sous couvert de fidélité à notre auteur qui serait chargée d'une mission prophétique et révolutionnaire, désorientent la recherche critique dont la tâche est avant tout de retrouver la trame d'une vie pour restaurer le sens d'une œuvre. Victime de ses contemporains, George Sand risque également d'être perdue par des admirateurs modernes, trop zélés pour n'être pas suspects.

Notre première ambition est ici de rétablir quelques vérités sur la vie de George Sand. Les travaux remarquables de M. Lubin et le dépouillement de la corres-

(Pléiade III 682 — 683). George Sand est confiée à sa grand-mère : cette nouvelle privation, cruellement ressentie, marque davantage encore son caractère. Ainsi la condition de George Sand est-elle d'abord l'absence des objets naturels de l'affection d'un enfant : les lois de la nature lui ont prématurément arraché son père, les règles de la société écartent d'elle sa mère.

Un panorama rapide de sa vie confirme ces premières conclusions : la femme ne sera que très difficilement — c'est-à-dire très rarement et les temps manqués de la vie renaîtront dans la durée de l'expression littéraire quand l'espace narratif ou épistolaire se substituera aux manques de la vie — épanouie et comblée. Citons seulement les excès de son mysticisme et de sa dévotion — excès si grands que son confesseur jésuite lui-même, l'abbé de Prémords, la ramènera à une attitude plus humaine — la violence et le dérèglement de ses liaisons, ses engagements politiques — sur lesquels d'ailleurs il nous faudra revenir —. A chaque moment de sa vie, George Sand ressent la condition féminine comme une bataille contre un ordre ou un système de conventions qui lui interdisent le bonheur. La rencontre avec Casimir donnera une nouvelle mesure de cette condition : plus que de la passion ou de l'amour, elle cherche avant tout une présence comme si elle voulait chasser les mauvais souvenirs d'une enfance environnée d'absences. Mais la condition conjugale reste le renouvellement d'une privation : « Chaque privation est un nouveau plaisir » (Correspondance Tome I., p. 104, 30 janvier 1823, à Emilie de Wismes). Seule la condition maternelle donnera ce sentiment de plénitude où la femme est à la fois responsable d'elle-même et de sa création.

Pourtant les déceptions viendront bientôt et le mariage n'arrêtera pas la recherche passionnée d'une présence plus réelle. Les nombreuses liaisons témoignent de cette quête sans fin où George Sand découvre dans chaque instant de sa vie un nouveau signe de sa condition et de ses privations. L'on perçoit déjà son inadéquation essentielle au monde qui l'environne et qui ne peut la satisfaire. S'il était permis de parodier un philosophe contemporain, on écrirait que, chez George Sand, « la condition féminine, ce sont les autres » qui ne comprennent pas l'affectivité d'une femme mais avec qui toute femme est condamnée à vivre. Le tragique de la condition féminine consiste en une injustice fondamentale : la femme doit toujours subir les conditions, jamais elle ne pourra en poser.

C'est à ce stade précis de l'analyse que se greffe une nouvelle perspective de recherche, que l'interprétation sociologique relaie l'interprétation psychologique. C'est à ce stade aussi que la prudence se fait plus nécessaire encore car il est périlleux de soumettre l'œuvre sandienne au carcan d'un militantisme agressif. George Sand s'est toujours méfiée des doctrines trop rigides qui prétendaient construire une société où la femme trouverait une place digne d'elle : ni les utopistes, ni les saint-simoniens, ni les amis de Flora Tristan n'ont obtenu son adhésion et son tempérament l'éloignait peut-être de ces manifestations trop vives et peu conformes à l'idéal féminin.

George Sand : « la gigogne de 1848 » — caricature de Gaucher.

pondance ont déjà permis, au delà du visage que l'auteur souhaitait donner d'elle-même, de dessiner les traits originaux de la femme. Il n'entre pas, à notre avis, dans ce cadre de présenter l'ensemble des conclusions auxquelles M. Lubin est arrivé : le dernier tome publié de cette correspondance — qui s'arrête en mars 1852 — montre ainsi que diverses orientations se dégagent et que la condition féminine ne saurait relever d'une analyse monolithique.

Cette condition a été vécue par une enfant avant de l'être par une femme, une maîtresse ou une mère. Les études les plus récentes sur la genèse de l'affectivité montrent que les premières années sont essentielles dans la formation d'une sensibilité. Sans recourir aux schémas d'explication psychanalytique, force est de reconnaître que la disparition de son père a privé George Sand très jeune d'une affection nécessaire à son équilibre. Cet orphelinat précoce est un premier signe de sa condition, est déjà un premier manque vécu et ressenti quotidiennement. Déjà ainsi l'on devine que le meilleur synonyme de « condition » sera « privation » et que la femme adulte réclamera toujours ce que la chance n'avait pas octroyé à la petite fille. Cette enfant est déchirée entre deux affections : « Ma mère et ma grand-mère, avides de mon affection, s'arrachèrent les lambeaux de mon cœur »

un nombre de plus en plus élevé de femmes (Flora Tristan...) qui contestent un système social et politique construit par et pour les hommes. La femme pourrait alors renoncer à la vie publique et se tourner vers sa famille et ses enfants, objets naturels de son affection. Mais ici la loi est encore plus rigoureuse, encore plus injuste. En effet, de par la formation intellectuelle très sommaire qui lui est donnée avant le mariage, la jeune fille est en état d'infériorité devant les hommes qui disposent presque du monopole de la culture et du savoir. D'après les textes du code napoléonien, l'épouse est essentiellement une mineure : même si elle se trouve mariée sous le régime dotal, elle perd, au profit de son époux, la libre disposition de sa personne et de ses biens, elle ne peut ni tester, ni donner, ni aliéner, ni hypothéquer, ni acquérir sans le concours ou le consentement de son mari qui est l'administrateur légal de sa fortune. Seul le mari d'autre part a des droits sur les enfants du couple : s'il meurt, il peut, par testament exclure la mère de l'éducation des enfants mineurs en confiant ceux-ci à un tuteur. Le divorce enfin n'existe plus depuis 1816 et la femme ne détient aucune solution légale pour échapper aux conditions du mariage. En cas d'adultère, les articles 337 et 339 du Code Pénal prévoient pour la femme une peine d'emprisonnement et pour le mari une simple amende.

Toutes ces faiblesses de la femme prise dans le carcan de la société, George Sand les ressent dans son esprit ou dans sa chair et son œuvre en donne aux moindres instants l'amer reflet. La société, en elle-même mais aussi dans la vision sandienne, se révèle comme un univers étrange qui refuse toute présence féminine. D'une manière plus grave encore, l'ordre social interdit à la femme de revenir aux objets naturels de son affection : victime d'une éducation qui freine son épanouissement, elle est condamnée dans son avenir puisqu'elle n'est pas maîtresse de ses enfants. Quel rôle peut donc espérer jouer cette femme du dix-neuvième siècle sinon un rôle de résignation ? Les rapports de la femme avec la société évoquent l'irrésistible renouvellement de jeux interdits : sans cesse rejetée hors du monde social, la femme reste contrainte d'y survivre ou d'y mourir. C'est peut-être dans la perspective de ce dilemme que le rôle de la femme auteur se dessine et s'interprète. Puisque la société ne lui donne rien, la femme sandienne cherchera dans la création et l'écriture — dans cette forme littéraire si proche et complice de la vie qu'est la correspondance par exemple — comme une revanche, comme le moyen d'être reconnue par ceux qui refusaient de la connaître.

#### **LA FEMME ET LA LITTÉRATURE OU LES FAUSSES CONFIDENCES**

Le double visage d'une femme victime de la société et d'un auteur qui cherche à se retrouver et à revivre par la création littéraire peut donner à cette création sinon la réalité, du moins l'apparence de fausses confidences. La question semble en effet être de savoir comment la femme, contrainte par la société aux résignations du mensonge, peut se transformer en un auteur

*Portrait de George Sand par Charpentier.*

#### **LA FEMME ET LA SOCIÉTÉ OU LES JEUX INTERDITS**

Dans la perspective de George Sand, la société du dix-neuvième siècle se dévoile comme le type même de l'espace tragique puisque la femme est contrainte d'y vivre alors qu'elle n'y trouve et ne saurait y trouver aucune satisfaction. Le seul droit que la société reconnaisse à la femme reste de faire son devoir et de le faire en silence. L'univers social est donc, par excellence, celui des jeux interdits. Il ne s'agit certes pas ici de recenser tous les cas, toutes les situations où l'infériorité de la femme apparaît en pleine lumière, mais seulement de retrouver, au-delà des cadres de la vie quotidienne, les infirmités sociales que chaque femme — et George Sand en particulier — peut ressentir. Il n'est point en effet un domaine de la vie politique, juridique, familiale, financière ... où la femme soit considérée comme une personne majeure et, par là même, maîtresse de son destin.

La femme est bien entendu écartée de la vie politique : elle ne peut pas envisager d'y participer, serait-ce indirectement, puisqu'elle ne dispose pas du droit de vote. Le système électoral conduit déjà les femmes qui souhaitent intervenir dans la vie publique à recourir à des modes d'expression sinon révolutionnaires, du moins extra-légaux. D'ailleurs les mouvements d'opposition aux régimes du dix-neuvième siècle rassemblent

### *Héroïnes de George Sand.*

avide de proclamer, plus ou moins directement, la vérité. Aussi est-il intéressant de s'interroger sur le choix de George Sand en faveur des genres romanesque et épistolaire : ni le roman ni la lettre ne correspondent aux critères rigoureux de l'autobiographie mais s'ils sont, tout naturellement des œuvres que l'auteur confie à un public, ils n'en sont pas moins des êtres auxquels la femme se confie et où elle retrouve une certaine sérénité.

Le premier danger, pour la critique, peut résider dans une volonté de systématiser à l'excès l'œuvre de George Sand. On pense à la préface de 1842 d'**Indiana** (« J'étais encore dans l'âge où l'on écrit avec ses instincts. On voulut y voir un plaidoyer bien prémédité contre le mariage. Je n'en cherchais pas si long ») et à celle de 1852 de **Valentine** (« Je n'en étais pas encore à réfléchir sur les misères sociales, j'étais trop jeune pour voir et constater autre chose que des faits »). C'est d'ailleurs la critique contemporaine qui, d'après George Sand elle-même, transforma ses « sentiments » sur le mariage en « convictions » voire en « principes ». L'influence d'un Michel de Bourges ou d'un Lamennais conduisit l'auteur à choisir une attitude à la fois plus féministe et politique : les corrections de **Lélla** et les **Lettres à Marcie** en portent témoignage. Le « marché de prostitution » est, à ses yeux, synonyme de « contrat de mariage » : George Sand rencontre ici les saint-simoniens, Pierre Leroux et Flora Tristan. Ce que la littérature réclame, avec George Sand, est donc avant tout une transformation de la société et, par là, de la condition féminine. Ce que la plupart des romans sandiens proclament, c'est le droit pour les femmes de manifester, dans une société dominée par l'identité masculine, leur différence. Il existe donc un chemin naturel de la création romanesque à l'action sur la société, c'est-à-dire à l'action politique. Ce que la femme a vécu, ce dont elle a souffert dès sa première enfance, l'auteur s'en fait volontiers la confidente à condition que cette même femme accepte de combat-

tre pour l'instauration d'un système plus juste, en particulier dans le cas du mariage. Une route nouvelle pour la critique serait alors de chercher si la confiance entre la femme et l'auteur reste toujours sincère. Ainsi devine-t-on que la femme conduit l'auteur à renoncer aux théories les plus extrémistes, que le mariage doit être réformé, non supprimé. Si le mariage social, par ses contraintes absurdes, menaçait l'amour, une conception neuve de l'amour rendra sens et valeur au mariage : « A celui qui ne cherche que des émotions et non un idéal, l'amour ne se révélera pas. Et à cause de cela, l'amour, ce sentiment que Dieu a fait pour tous, n'est connu que d'un bien petit nombre » (Horace p. 105). L'idéal qui se révèle maintenant est bien celui d'une femme amoureuse, d'une femme qui cherche l'absolu et à qui la création romanesque donnera une satisfaction allant au-delà de la seule littérature. Dans les romans, la femme et l'auteur se jouent à plaisir le jeu des fausses confidences et le rôle du critique, dans ce théâtre permanent, peut être de chercher les connivences grâce auxquelles la vie trouve dans l'œuvre une signification et une valeur nouvelles. Le roman n'est pas une traduction, plus ou moins symbolique, plus ou moins codée de l'existence, mais cet univers, cet espace où la femme et l'auteur se retrouvent libres dans la recherche de la vérité, de leur vérité commune.

L'étude de la correspondance de Madame Dudevant donne au problème un éclairage différent. La condition de la femme mariée est une « tyrannie avilissante » (**Correspondance** Tome II, p. 741. Novembre 1834. Marie Talon). Madame Dudevant déconseille très vivement le mariage : « Je ne puis conseiller à personne un mariage sanctionné par une loi civile qui consacre la dépendance, l'infériorité et la nullité sociale de la femme » (**Correspondance** Tome V, p. 756-757. 28 août 1842. Marie-Sophie Leroyer de Chantepie). Le jeu serait facile de multiplier des citations analogues pour montrer que la femme confie à ses lettres une vigoureuse

condamnation du mariage, institution particulièrement néfaste à l'épanouissement féminin —. Mais dans les **Lettres d'un Voyageur**, l'auteur revient — ou du moins souhaite que l'on revienne — à une conception du mariage proche de l'évangile : l'idéal est le mariage d'amour car l'infidélité remplace un échec par un autre, une impasse par une autre. L'auteur de la correspondance prône donc la fidélité et la monogamie alors que la femme, dans sa vie privée, ne pratiquait ni l'une ni l'autre... C'est ici qu'une certaine critique s'est plu à condamner George Sand et à la taxer — facilement — d'imposture. C'est ici également que peut intervenir, dans l'interprétation des rapports qu'entretiennent, de la société à la littérature, la femme et l'auteur, la notion de fausses confidences.

Si en effet les romans et surtout la correspondance n'étaient qu'une transcription plus ou moins fade, plus ou moins fidèle de la vie de George Sand, quel serait leur intérêt, quelle serait leur portée ? La femme n'est pas là pour donner raison, dans le moindre de ses actes, aux théories de l'auteur. L'auteur n'est pas davantage là pour conduire autoritairement une vie de femme. La vérité commune à l'auteur et à la femme résiderait donc dans une constante complicité, inégalement sincère, qui permettrait à l'auteur d'éviter les facilités d'une création trop abstraite, à la femme d'échapper aux jeux de société. Le dépouillement systématique de la correspondance, la lecture « naïve » des romans autorisent cette nouvelle méthode de recherche qui tend à rétablir l'unité entre les deux aspects de George Sand. C'est parce que la littérature n'est pas tout à fait sincère qu'elle permet de mieux comprendre la vie. C'est parce que la vie n'est pas aussi folle qu'on voudrait le croire qu'elle se laisse deviner et dessiner dans la littérature. Il n'y a point d'un côté la vie, de l'autre la littérature mais un espace privilégié — comme une scène étrange — où elles se rencontrent et se comprennent en de fausses confidences.

\* \*

Cette étude s'est proposé de tracer des perspectives de recherche et de méthode plus que des orientations définitives. La publication de l'ensemble de la correspondance n'est pas encore achevée et il peut manquer des documents utiles. Mais l'essentiel reste de proposer un choix qui autorise une compréhension globale des problèmes que la condition féminine au dix-neuvième siècle avait posés à George Sand. L'auteur est particulièrement sensible aux problèmes que la femme a vécus, parfois dans l'amertume, au rôle de la femme dans la société civile, au mariage... Pourtant l'ensemble de l'œuvre donne un panorama beaucoup plus large qui interdit de marquer George Sand du sceau d'une idéologie. George Sand n'est ni révoltée dans sa chair, ni révolutionnaire dans ses écrits, ni conformiste dans les derniers moments de sa vie. Elle a simplement compris très vite que la femme devait jouer pour gagner dans un monde qu'elle ne domine que par artifice et par hasard. L'œuvre et la vie de George Sand seraient alors comme un bal masqué, « cet étrange bal masqué qu'on appelle le monde » — écrivait Stendhal —. Les jeux interdits de la société, les fausses

*George Sand fumant la pipe — dessin d'Alfred de Musset.*

confidences de la littérature s'interprètent simplement : puisque le jeu est mal fait, il faut rapidement prendre un masque et dérouter l'adversaire — l'homme —, un adversaire « dont le coup mortel vous plaît quand il vous tue » (**Polyeucte**). La femme est inférieure socialement parce qu'elle est résignée à l'être affectivement. L'ambition de George Sand est de rendre à la femme non son indépendance, mais sa fierté, mais sa dignité. Ce que George Sand demande est la restauration de l'égalité des sexes, non une dialectique médiocrement subtile où la femme et l'homme seraient maître et esclave à tour de rôle. C'est peut-être dans le jeu qu'elle espère rétablir les vérités de la nature qu'une mauvaise conception de la société avait étouffées. Si la femme ne peut guère jouer dans la société, l'auteur se jouera de la société et fera éclater ses contradictions. L'espace littéraire, chez George Sand, est celui d'un théâtre où les masques tomberont quand les sentiments seront plus forts que les conventions. La condition féminine, chez George Sand, est l'état d'une femme qui s'éprouve et se connaît dans ses actes comme dans ses œuvres et qui découvre, dans le rapport constant de l'existence à l'écriture, une vision de l'univers où la femme abandonne le jeu au profit de la vie.

Elisabeth DEPIERRE ■

# Quel avenir pour l'Europe ?

par Pierre Pflimlin

**R**OBERT SCHUMAN fut pour moi l'ami et le guide dont les conseils ont éclairé la voie sur laquelle je suis engagé depuis mon entrée dans la vie publique. Le Lorrain Robert Schuman et l'Alsacien que je suis avaient des préoccupations communes fondées sur des expériences semblables. Robert Schuman s'est défini lui-même comme un « homme de la frontière ». Né au temps de l'annexion, il a connu, comme tous les Lorrains, comme tous les Alsaciens, les tensions et les déchirements engendrés par l'antagonisme franco-allemand. Devenu membre du Parlement français après le retour de sa province à la France, en 1919, il a été témoin de l'échec d'une politique qui, fondée sur le ressentiment et la méfiance, s'était donné comme seul objectif de maintenir le rapport de forces issu de la première guerre mondiale.

Appelé à diriger la politique étrangère de la France, Robert Schuman l'a engagée sur une voie radicalement différente de celle qui avait été suivie par ses prédécesseurs entre les deux guerres. Sa déclaration du 9 mai 1950, dont nous célébrerons bientôt le vingt-cinquième anniversaire, a ouvert une ère nouvelle dans l'histoire séculaire des rapports entre la France et l'Allemagne, qui a été marquée par tant de tragédies sanglantes. Elle formulait une proposition concrète, celle de mettre en commun les productions de charbon et d'acier, qui étaient alors le fondement essentiel de la puissance militaire. Ainsi, disait-il, « toute guerre entre la France et l'Allemagne devient non seulement impensable, mais matériellement impossible ». Mais cette initiative sans précédent ne procédait pas seulement d'une vision réaliste des rapports entre l'économie et la politique. Elle était inspirée par la conviction profonde qu'une paix véritable entre les deux peuples ne pourrait être fondée que sur une réconciliation sincère qui permettrait à l'Allemagne de retrouver sa place,

dans la dignité, au sein de la famille des peuples libres de l'Europe. L'amitié franco-allemande et l'unification de l'Europe étaient dans l'esprit de Robert Schuman deux notions indissociables. L'amitié entre les deux peuples lui apparaissait à la fois comme un objectif essentiel de la politique nouvelle et comme l'élément moteur de la construction européenne. Il n'imaginait pas les rapports nouveaux entre la France et l'Allemagne comme un tête à tête, mais comme un engagement côte à côte dans une entreprise commune à laquelle seraient appelées à participer toutes les nations de l'Europe attachées aux libertés démocratiques.

Il eut la chance de trouver en Konrad Adenauer un partenaire qui partageait ses convictions et qui aussitôt, sans aucune hésitation, s'engagea avec lui dans la grande aventure de l'unification européenne. Qu'il me soit permis d'unir dans un même hommage ces deux hommes qui ensemble, cinq ans à peine après la fin de la deuxième guerre mondiale, ont ouvert à leurs deux pays et à l'Europe les voies de la paix et de l'unité.

Sur cette voie, des progrès ont été réalisés dont les difficultés actuelles font parfois sous-estimer l'importance. Si le projet de Communauté Européenne de Défense a échoué — je suis de ceux qui le regrettent — la Communauté Economique Européenne est encore une réalité vivante. Son premier objectif, l'union douanière, a été atteint. Grâce à elle, pour une large part, les pays membres ont connu, jusqu'au déclenchement de la crise de l'énergie, une période d'expansion rapide marquée par une élévation constante des niveaux de vie. Cet heureux résultat a conduit la Grande-Bretagne, suivie par le Danemark et l'Irlande, à solliciter son admission dans la Communauté Européenne.

Mais il faut bien reconnaître que la Communauté européenne inspire actuellement à nos concitoyens des

sentiments où la déception l'emporte largement sur la satisfaction. Le grand élan des années 50 est brisé. On espérait alors que le processus d'unification aboutirait assez rapidement à la création des Etats-Unis d'Europe. Robert Schuman lui-même, dans la déclaration du 9 mai, présentait la création de la C.E.C.A. comme la « première étape de la Fédération européenne ». Aucun homme d'Etat n'emploie plus aujourd'hui ces formules magiques qui, il y a un quart de siècle, suscitaient l'enthousiasme.

Aux yeux des peuples, l'Europe est devenue une machinerie technocratique et un lieu de marchandage où s'affrontent, avant d'aboutir à de laborieux compromis, les intérêts nationaux. Le mot clé, qui revient sans cesse dans les discours des hommes de gouvernement, est le « réalisme ».

Les peuples s'en accommoderaient probablement si ce réalisme conduisait à résoudre les problèmes qui les préoccupent. Malheureusement il n'en est rien. L'inflation continue, le désordre monétaire persiste, le chômage s'étend. Tout au plus peut-on espérer que l'Europe prendra part comme une entité parlant d'une seule voix à la Conférence internationale de l'énergie.

Cela suppose qu'au préalable soient définies des positions communes. Mais nous savons que cette condition ne pourra pas être remplie sans que soit recherchée et réalisée une conciliation raisonnable entre l'intérêt européen et l'intérêt des Etats-Unis d'Amérique. Cette conciliation est nécessaire et possible. Trop souvent la vie de la Communauté a été troublée par des divergences de vues sur la nature des rapports qu'elle doit entretenir avec les Etats-Unis, la France mettant l'accent sur l'indépendance, ses partenaires sur la solidarité qui est le fondement de notre sécurité. Il est temps de dépasser ces divergences en se souvenant que l'Europe peut parfaitement agir en bonne intelligence avec nos alliés américains sans se mettre en état de dépendance, c'est-à-dire sans aligner toujours et systématiquement nos positions sur les leurs.

A une condition toutefois, c'est que nous puissions discuter et traiter avec eux, comme le proposait naguère le Président Kennedy, en « partenaires égaux ».

Or pour pouvoir traiter d'égal à égal avec les Etats-Unis il faut que l'Europe existe comme une entité véritable. Il ne suffit pas que dans des conférences périodiques plus ou moins fréquentes, à des niveaux plus ou moins élevés, les Etats nationaux essayent, de cas en cas, d'harmoniser leur politique. L'expérience des dernières années a montré surabondamment que la coopération inter-gouvernementale ainsi conçue peut être utile, mais qu'elle est insuffisante et qu'elle est complètement inefficace en cas de crise grave.

Ainsi est posé à nouveau, qu'on le veuille ou non, le problème des institutions, que d'aucuns considéraient comme dépassé. Il ne s'agit pas, comme on l'a affirmé, d'un débat purement doctrinal, qui ne saurait avoir d'au-

tre portée que d'entretenir des divisions artificielles. En fait il ne peut y avoir d'unité sans institutions qui la concrétisent et qui permettent de dégager une volonté commune orientée vers des objectifs communs. C'est vrai pour les communes, c'est vrai pour les Etats nationaux. Que serait l'unité de la République fédérale d'Allemagne s'il n'existait pas d'institutions fédérales, si le seul lien entre les Länder était constitué par des réunions périodiques de leurs gouvernements ? Il n'est sans doute pas possible d'envisager dans un proche avenir la constitution d'un véritable Etat fédéral européen. Personnellement je le regrette. A tout le moins faut-il que la Communauté européenne soit dotée d'organes capables de concevoir, au-delà des intérêts nationaux, un bien commun de l'Europe et d'entreprendre pour le réaliser des actions efficaces. C'est ce qu'ont voulu les auteurs des traités qui ont institué la Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier et la Communauté Economique Européenne.

Pendant un certain nombre d'années on s'est écarté de la voie qu'ils avaient tracée et que M. Ortoï, Président de la Commission de Bruxelles, appelait récemment à Strasbourg la « voie royale de l'intégration ». Fort heureusement une évolution se dessine qui se rapproche de l'esprit et de la lettre des traités.

Il est remarquable qu'à la dernière conférence au sommet, en décembre dernier, les décisions les plus importantes aient porté sur les institutions.

Par institutionnalisation des conférences au sommet on a créé un nouvel organe, le « Conseil européen », composé de chefs d'Etat et de gouvernement, qui vient de se réunir pour la première fois à Dublin. Il est évidemment trop tôt pour juger ce nouveau-né. Sa création peut être bénéfique si elle ne compromet pas la répartition des rôles établie par le Traité de Rome entre les trois éléments de la Communauté européenne : Conseil des Ministres — Commission — Parlement. La Commission, en particulier, doit demeurer indépendante des gouvernements et conserver intégralement les pouvoirs qu'elle tient du Traité.

Il a été admis, par ailleurs, que dans certains cas les décisions du Conseil des Ministres pourraient être prises à la majorité.

Il a été décidé enfin que le Parlement européen sera élu au suffrage universel et la date des premières élections a déjà été fixée par ce Parlement : elles auront lieu en principe en mai 1978.

Ces décisions, à vrai dire, n'ont eu qu'un retentissement limité. Elles ont passé presque inaperçues. Il me paraît donc nécessaire de souligner qu'elles ont été rendues possibles par un changement important de la politique française. En 1965, la Communauté européenne a vécu une crise très grave parce que le gouvernement français s'opposait à l'application de l'article du Traité de Rome prévoyant que le Conseil des Ministres peut prendre ses décisions à la majorité. Il maintenait aussi son

opposition à l'élection, prévue par le Traité, du Parlement européen au suffrage universel. Cette opposition s'est traduite par la politique de la « chaise vide », qui pendant sept mois a bloqué le fonctionnement des institutions communautaires. Le compromis de Luxembourg, conclu en janvier 1966, a permis de les débloquent mais au prix d'une mise en sommeil de dispositions essentielles du Traité de Rome. Aujourd'hui ces dispositions reprennent vigueur, au moins partiellement, mais l'événement ne cause pas une satisfaction comparable à la déception et l'inquiétude engendrées par la crise de 1965.

Cela s'explique sans doute par le fait que les gouvernements et les opinions publiques sont préoccupés par des problèmes qui paraissent plus urgents et plus importants : l'énergie, l'inflation, le chômage. Mais ces problèmes eux-mêmes ne pourront être à la longue dominés et résolus que par une Europe dotée d'instances capables d'élaborer des solutions et de décider leur application.

Parmi les résolutions de la dernière conférence au sommet, la plus importante, de beaucoup, me paraît être celle qui concerne l'élection du Parlement européen au suffrage universel. L'unité européenne ne se fera jamais si cette tâche est confiée uniquement aux gouvernements nationaux et aux Administrations nationales. Pour avoir appartenu pendant sept ans au gouvernement de mon pays, je sais qu'un gouvernement, quel qu'il soit, tient à garder intégralement les pouvoirs qu'il détient et qu'il s'attache principalement, pour ne pas dire exclusivement, à la défense des intérêts nationaux dont il a la charge. Il ne faut pas s'en scandaliser. C'est conforme à sa nature et à sa mission.

Aucun pas vraiment décisif ne sera franchi sur la voie de l'intégration européenne si ce n'est sous la pression des peuples appelés, par la voie de libres élections, à manifester leur volonté. A l'heure actuelle, malgré le zèle déployé par les militants de l'idée européenne, aucune pression populaire ne s'exerce dans ce sens. Quel peut être le poids des manifestations qu'ils organisent à côté de celles qui mobilisent des catégories entières de la population pour exiger des décisions favorables à leur intérêt ou pour protester contre des décisions qui leur déplaisent ?

Je sais bien que les élections européennes comportent un risque majeur, celui de l'indifférence des électeurs. Si les élections de 1978 étaient marquées par des abstentions massives, un coup mortel serait porté à l'idée européenne. Ce risque, que je crois très réel, me conduit à m'interroger sur la signification que revêt aujourd'hui l'idée européenne et sur la séduction qu'elle peut exercer sur les masses.

Il faut bien reconnaître qu'elle ne bénéficie plus aujourd'hui de l'adhésion fervente qui a marqué les années 50. La situation de l'Europe s'est profondément modifiée. En 1950, cinq ans seulement s'étaient écoulés

depuis la fin de la guerre la plus cruelle que nos peuples aient jamais vécue. Le mouvement vers l'unité répondait à une aspiration profonde, celle de surmonter les nationalismes qui nous avaient conduits à la catastrophe et d'ouvrir une ère nouvelle de concorde et de paix. La reconstruction des économies détruites et désorganisées par la guerre exigeait une coopération étroite dans le cadre du plan Marshall. Enfin la menace que faisait peser sur l'Europe occidentale la Russie stalinienne poussait les peuples libres à s'unir pour une défense commune.

Ces motivations ont aujourd'hui disparu. Les peuples européens disposent d'un potentiel économique largement supérieur à celui d'avant-guerre. Ils ont atteint un niveau de vie qu'ils n'avaient jamais connu dans le passé. A tort ou à raison ils pensent que leur sécurité n'est plus menacée. Alors pourquoi l'Europe ? Peut-on justifier d'une manière nouvelle la politique européenne et lui assigner de nouveaux objectifs ?

Nous avons peut-être eu le tort, nous autres Européens de la vieille garde, de nous en tenir aux motivations des années 50, de faire tourner indéfiniment les mêmes disques que personne n'écoute plus. Les principes qui ont inspiré l'action de Robert Schuman gardent, j'en suis convaincu, toute leur valeur, mais aujourd'hui le combat pour l'unification de l'Europe doit tenir compte des données économiques, politiques et psychologiques de notre temps.

En fait l'évolution à laquelle nous assistons, la crise dans laquelle nous sommes engagés, nous confrontent à de nouveaux problèmes qui ne peuvent pas être résolus par une Europe désunie. Toutefois les motivations économiques ne suffisent plus pour donner à l'idée européenne la force d'attraction qu'elle possédait encore il y a quelques années. On ne peut plus aujourd'hui proposer comme idéal à la jeunesse une Europe qui serait caractérisée seulement par une élévation constante du potentiel de production et des possibilités de consommation.

M. Sicco Mansholt, Prix Robert Schuman 1968, a donné, alors qu'il était Vice-Président de la Commission Européenne, un retentissement immense au débat sur la croissance. Je ne suis pas d'accord avec lui sur tous les points. Mais il a eu le grand mérite d'ébranler le mythe du progrès matériel illimité et de nous contraindre à une réflexion renouvelée sur la valeur et la finalité de notre société. Cette réflexion conduit des contemporains, de plus en plus nombreux, à placer au-dessus des valeurs quantitatives les valeurs qualitatives. On réclame la création d'un nouveau style de vie, d'une démocratie nouvelle où les citoyens ne seraient pas appelés seulement à élire des représentants, mais aussi à participer eux-mêmes à toutes les décisions qui les concernent. On rêve d'une nouvelle civilisation, dont la règle d'or serait la qualité de vie, où l'homme serait réconcilié avec la nature, où les impératifs de la production et du marché seraient moins contraignants, où les rapports entre les hom-

mes seraient plus fraternels, où la culture ne serait plus un héritage du passé, privilège d'une minorité, mais une réalité vivante exprimant l'esprit de notre temps et accessible à tous.

Utopie ? Peut-être. Mais nous aurions tort de méconnaître la profondeur des mutations qui s'opèrent dans de larges secteurs de l'opinion publique. Elles se manifestent parfois par des prises de position excessives ou mal fondées, mais comment ne pas reconnaître qu'elles traduisent souvent des aspirations plus nobles que le pragmatisme matérialiste de notre société industrielle ?

Ce qui est certain, en tout cas, c'est que ces mouvements d'opinion soulèvent des problèmes véritables, qu'aucun responsable aujourd'hui ne peut négliger : la protection de la nature et de l'environnement, les excès de la concentration urbaine, les déséquilibres entre régions, les aspects inhumains de certaines méthodes de production industrielle, la condition des travailleurs migrants, les inégalités injustifiées dans la répartition des revenus.

Or il se trouve qu'aucun de ces problèmes ne peut être résolu dans le cadre d'une seule nation. La pollution de l'air et de l'eau ne connaît pas de frontière. Des mesures anti-pollution imposées aux entreprises d'un seul pays fausseraient la concurrence. Il en est de même de certaines mesures qui peuvent être envisagées pour améliorer radicalement les conditions de travail dans les entreprises en rendant moins pénible la recherche de la productivité. Plus généralement toute politique de progrès social conduite dans un seul pays risque de provoquer des distorsions qu'il faut éviter par une harmonisation dans le cadre de la Communauté européenne. L'aménagement du territoire, qu'il s'agisse de voies de communication ou de répartition des activités économiques ou encore de politiques régionales, ne peut être conçu rationnellement que dans le cadre de l'espace européen.

Certains de ces problèmes ont déjà été abordés à la conférence au sommet qui s'est tenue à Paris en octobre 1972. Celle de décembre dernier a enfin donné corps à la politique régionale en instituant un Fonds régional dont la dotation est d'ailleurs modeste. M. Ortoli a déclaré récemment que la Commission de Bruxelles attache une grande importance à la relance de la discussion sur la participation à tous les niveaux, qui peut aboutir à une nouvelle définition des rapports entre le capital et le travail, et qu'elle en fait un élément prioritaire du programme d'action pour l'union économique.

Mais on en est encore au stade des velléités et des déclarations d'intention limitées à certaines catégories de problèmes. Si l'on veut rendre à nouveau crédible l'idée européenne et donner à l'unification un nouvel élan il faut concevoir une nouvelle politique européenne qui, répondant aux aspirations des hommes de notre temps, intègre toutes les questions aux-

quelles seule l'Europe unie peut donner une réponse valable.

Ces questions sont nombreuses et la tâche est immense. Elle devrait être judicieusement répartie, par des accords précis, entre les différentes institutions. Le Conseil de l'Europe, au sein duquel coopèrent, depuis le retour de la Grèce, dix-huit pays, devrait poursuivre et développer son action dans de nombreux domaines où il a déjà accompli une œuvre considérable, souvent méconnue : la coopération culturelle, la formation de la jeunesse, l'harmonisation des législations, la santé publique, la lutte contre la pollution, la défense des droits de l'homme qui, au temps des ordinateurs et des mass media, sont exposés à de nouvelles atteintes.

A la Communauté européenne il incombe de poursuivre l'intégration économique jusqu'à l'objectif qui lui est assigné : l'union économique et monétaire. Mais il ne faut pas perdre de vue l'idée fondamentale de Robert Schuman. Il voulait — je le rappelle une fois encore — que la Communauté qu'il a créée soit la « première étape de la Fédération européenne ». La Communauté Economique Européenne a vocation à devenir la communauté politique dont elle est déjà, par certains traits, une préfiguration. Ceux qui demeurent fidèles à la pensée de Robert Schuman ne peuvent admettre que l'unification politique soit recherchée en dehors de la Communauté. Rien n'est plus artificiel, rien n'est plus faux que d'établir une séparation entre l'économique et le politique. A l'intérieur de nos pays tous les problèmes économiques de quelque importance revêtent des aspects politiques, qu'il s'agisse d'agriculture, de salaires ou de développement industriel. Les grands problèmes extérieurs auxquels nous sommes aujourd'hui confrontés : le pétrole et le Proche-Orient, la coopération avec les Etats-Unis et les relations avec les pays de l'Est, l'aide au Tiers-Monde, présentent des aspects économiques et des aspects politiques qu'il est impossible de dissocier. Placer la coopération politique en dehors de la Communauté conduit à vider celle-ci de sa substance. C'est tourner le dos à l'objectif essentiel, la création d'une Europe fortement structurée, capable de parler d'égal à égal aux plus puissants.

Les débats publics portant sur les problèmes que j'ai évoqués sont actuellement engagés dans le cadre de chaque nation. Pour préparer les élections européennes de mai 1978 il faut qu'ils soient transposés sur le plan européen, où ils prendront leur véritable dimension. Le plus tôt sera le mieux. Dans trois ans — un court délai ! — des décisions sur les orientations capitales seront prises par nos peuples. J'espère que ces décisions ouvriront la voie à une Europe qui par ses institutions, par l'esprit qui l'animerait et par son rayonnement dans le monde, méritera d'être appelée l'Europe de Robert Schuman.

Pierre PFLIMLIN ■

Prix Robert Schuman 1975.

# L'équilibre dans le déséquilibre

par Robert Lattès

## DIFFICULTES AUX CHANGEMENTS DANS LE SYSTEME EDUCATIF

**E**VOQUER le changement en éducation, c'est s'exposer aujourd'hui à ne rien dire de neuf et à voir le lecteur le mieux disposé passer à l'article suivant : rarement en effet, et depuis une vingtaine d'années, sujet a été à ce point galvaudé. Pas un ministre de l'Education Nationale qui n'ait au moins promis sa réforme. Pas un parti, pas un club, pas un groupe de réflexion qui n'ait inscrit celle-ci à ses travaux. Pas un chroniqueur, pas un éditorialiste qui n'ait au moins une fois abordé le problème. Pas un sociologue, qui le soit ou croit l'être, qui n'ait fait de l'école le noyau d'une critique ou d'une thèse de la société. Les tartes à la crème se sont multipliées et paraissent bien rances à plus d'un ; à titre de rappel et peut-être dans l'ordre chronologique : apprendre à apprendre ; la formation continue ; la formation permanente ; l'école, instrument de reproduction de la société et de ses inégalités ; le tronc commun ; les trois langages, qui devinrent quatre, comme les mousquetaires, avec le ministre suivant ; la revalorisation du travail manuel...

Lorsqu'un problème paraît insurmontable, sinon insoluble, on peut toujours recourir à la solution radicale de le supprimer. En l'occurrence ce serait la société sans école : on y a eu droit et Illitch fut son prophète ; elle a permis un temps une profonde rénovation, sinon de l'école, du moins des colloques ou autres tables rondes comme des conversations dans les dîners en ville.

Or, dans un monde en pleine mutation, comment imaginer — spécialement dans ce pays de vieille tradition culturelle qu'est la France — que le système éducatif puisse échapper à de très profondes évolutions ? Si forte est l'accélération des changements dans tous les domaines que sans cesse seront plus nombreuses et plus intenses les différences entre le présent et un avenir toujours plus proche. De sorte que l'objectif essentiel d'un système éducatif doit être de rendre apte à dominer un environnement aujourd'hui inconnu : « Autrefois il suffisait de transmettre ce qui se dégageait d'évolutions lentes, pour comprendre et maîtriser son environnement ; aujourd'hui il faut surtout apprendre à s'adapter au changement, à en comprendre les conséquences, à le percevoir, le maîtriser, l'utiliser, le gérer, mieux même parfois à le provoquer ».

Essayons de chercher ce que cela implique ; modestement. Sans perdre de vue — ce qui précède suffirait à le montrer — que les objectifs une fois définis, le problème de la transition, de la stratégie de changement, des leviers du changement, restera entier. Et l'on sait de plus en plus combien est fondamentale, pour les systèmes humains, la stratégie de changement puisque la dynamique socio-psychologique peut parfois faire dériver par rapport aux objectifs visés au point d'en faire atteindre de rigoureusement opposés. Donnons-en deux exemples :

- L'un passé, d'abord. Après quelques années d'évolution lente, les sections C ont restauré dans le secondaire le caractère sélectif qui appartenait précédemment aux sections A et qu'on avait voulu supprimer en tant que tel !
- L'autre, prévisible. Si l'on met en place le système dit des groupes de niveau — à la fois généreux et logique dans ses intentions, puisqu'il vise à remédier aux inégalités d'aptitudes à apprendre (vélocité et vivacité, pouvoir d'abstraction, influences du milieu, habitudes culturelles, etc.) —, comment les professeurs seront-ils répartis entre les divers groupes ? A supposer qu'on sache qualifier les « meilleurs » (alors que les qualités réelles d'un enseignant dépendent en particulier, de façon très significative, de la nature de son auditoire), la logique serait évidemment de les affecter aux groupes les plus faibles : mais serait-ce raisonnable du point de vue de l'intérêt national ? N'y aurait-il pas là un gaspillage considérable de possibilités, une destruction de potentialités ? Ne finirait-on pas de plus, en tout état de cause, par accroître une ségrégation contre laquelle on prétend lutter ? Et si, comme il est en fait probable, la plupart des enseignants les meilleurs arrivaient à se faire attribuer les groupes les plus forts, on ne ferait qu'accroître les écarts qu'on cherchait à combler :

Alors on en revient à penser que seul le brassage évite tout risque de ségrégation ou d'amplification des inégalités et que la réduction des inégalités implique des pédagogies d'appoint.

tions sur des omissions ? Et pourquoi ces omissions ? Était-ce délibéré ou involontaire ?

Voilà qui implique déjà des éléments de formation très nouveaux pour la plupart des enseignants, des exercices et des contenus de programmes également nouveaux pour les enseignés ; et bien sûr des attitudes — des mentalités — très différentes de celles qu'ont en tout cas connues ou pratiquées la plupart de ceux qui ont dépassé la trentaine. Comment en particulier découvrir les incompréhensions, les malentendus, les interprétations déformantes, si un minimum de droit à s'exprimer n'est pas laissé à l'auditoire et si surtout on ne lui apprend pas à exercer ce droit. Sinon, comment déceler les raisons d'incompréhensions et arriver à faire comprendre si et pourquoi tel élève se trompe, mais peut-être aussi que des points de vue divergents sont admissibles ou défendables ? Ce n'est pas parce que le « vous auriez mieux fait de vous taire » tend à disparaître que des problèmes critiques se trouvent pour autant résolus : c'est une condition nécessaire, mais de loin pas suffisante et plusieurs décennies ont créé — indépendamment du retard pris sur les méthodes appropriées à découvrir, perfectionner et mettre en pratique — une sédimentation mentale bien lourde qui ne disparaîtra pas comme par miracle.

Ainsi est ouverte, au niveau des enseignants comme à celui des enseignés, la voie à tous ces problèmes qu'on a longtemps profondément sous-estimés : comment se faire comprendre, comment vérifier qu'on a été compris — et non, comme parfois, compris à l'exact opposé de ce qu'on avait cru ou voulu dire —, comment vérifier que des points finalement secondaires n'ont pas été retenus au détriment de points beaucoup plus essentiels ?

## COMMUNICATION, COMPREHENSION INFORMATION

Comment modifier, le cas échéant, son langage, ses formulations, ses présentations pour faciliter et améliorer la communication qui paraît la plus élémentaire et conditionne la compréhension de base ? Problèmes de communication et de compréhension que compliquent, lorsque le canal est celui d'une langue qui n'est pas commune à tous les interlocuteurs, des systèmes de pensée et de raisonnement différents, des références culturelles différentes ; encore qu'une langue commune vienne souvent donner l'illusion que certaines barrières n'existent pas et ne soient donc qu'une apparence trompeuse : le comique pour initiés en est un exemple ; mais beaucoup plus sérieux, en analysant récemment les comptes rendus de comités d'entreprises, on a fait de stupéfiantes découvertes sur les causes d'incompréhensions et donc, parfois, les sources de tensions, sinon de conflits.

Autre aspect lié à l'exemple précédent, apprendre à se mettre à l'écoute des autres, donc aussi à la place des autres : que souhaitent-ils et quels sont leurs objectifs ou ressorts réels, comment nous voient-ils, comment nous comprennent-ils ou vont-ils nous comprendre, compte tenu notamment de leurs mentalités et de leurs

*Le système éducatif ne peut échapper à de profondes évolutions et adaptations.*

Si j'insiste, comme à plaisir, sur de telles difficultés, c'est qu'elles constituent un aspect fondamental si l'on veut véritablement opérer des changements profonds dans le système éducatif. N'en pas prendre conscience pour les approfondir serait impardonnable, ce serait à coup sûr vider de tout sens les changements pourtant indispensables et risquer probablement de pervertir les objectifs qu'on se serait fixés.

## LES BESOINS EDUCATIFS ET LES MOYENS

Peut-on dès lors, s'agissant des besoins éducatifs, recenser les plus critiques, c'est-à-dire ceux qui conditionnent des déblocages essentiels ? Au premier rang, je placerais sans hésiter la formation à l'expression écrite et orale, aux moyens d'expression et, plus généralement, à tout ce qui concerne — méthodes et moyens — la communication. Examinons-en quelques aspects.

Le premier paraît simple : écouter, enregistrer, prendre des notes. Mais comment le faire, comment en particulier prendre des notes ? Comment d'abord suivre ou découvrir un plan, une progression, une démonstration ? Comment préparer les questions de simple clarification pour s'assurer qu'on a compris ?

Allant plus loin, comment simultanément préparer les questions qui seront des remises en cause, parce qu'on est en désaccord — a priori — sur ce qui a pu être présenté comme des données ou des évidences ? Comment enfin préparer les interventions qui seront en fait des remarques, des compléments ou encore des ques-

*La communication, l'information et la compréhension de l'environnement devraient rendre vains les mouvements de protestation violente.*

« a priori » à notre sujet ? Chacun a des autres — ou des problèmes — une image, image faite d'« a priori », d'impressions, d'interprétations et de faits. L'écart est plus ou moins important entre la réalité et cette image. Comprendre ou se comprendre, c'est réduire ces écarts ; il y en a au moins deux entre deux interlocuteurs, mais bien davantage entre deux interlocuteurs qui se concentrent sur un même problème, aussi bien dans la relation enseignant-enseigné que lors d'une négociation ; car il y a les images que chacun a de l'autre, que chacun a du problème considéré, que chacun se forme de l'idée que l'autre a du problème, que chacun se fait de ce que l'autre perçoit, comprend, recherche et toutes ces images interagissent entre elles et dans le temps pour se modifier les unes les autres.

Pour tous ces problèmes de communication, dont bien des aspects sont encore fort mal perçus, il existe aujourd'hui des moyens d'expression et des outils, tels le magnétophone ou la télévision en circuit fermé, qui constituent des auxiliaires précieux et puissants. Mais naturellement surtout des méthodes et des précautions simples qu'on oublie trop souvent, qui permettent de clarifier et simplifier ce qu'on explique, ne serait-ce qu'en annonçant un plan (sauf à vouloir précisément le faire découvrir) ou en résumant régulièrement les objectifs et attendus majeurs d'une question, c'est-à-dire en faisant de temps en temps le point. Et aussi en utilisant — et en apprenant à utiliser — des moyens aussi simples que le « paper board » ou l'épiscopo.

La communication signifie aussi l'animation de groupe, le travail en équipe, la préparation de réunions de groupes, les modalités de travail en équipe, tous éléments d'une importance croissante, pour lesquels on peut et doit développer des formations adéquates s'appuyant sur des moyens et des méthodes de plus en plus éprouvés, l'enseignant étant un cas particulier, mais ô combien fondamental, d'animateur de groupe.

Sur ces problèmes de communication, on serait probablement incomplet si l'on ne mentionnait pas — en insistant sur elle — la nécessité d'apprendre à aborder une question « ouverte » ; la constitution d'un « dossier », puis sa synthèse n'étant que deux des aspects de la réponse à la question préliminaire de « où et comment s'informer ? ». Car cela implique d'abord de comprendre le problème, puis de le poser, de définir les objectifs — et de les préciser de façon opératoire — de recenser les canaux et moyens appropriés, mais de reconnaître aussi les contraintes, celles du temps ou des moyens qu'on peut consacrer à l'entreprise n'étant pas les moindres ; en fin de parcours c'est tout le problème de la présentation des résultats et des conclusions — peut-être des difficultés, des obstacles et des inévitables limites —, dans certains cas des recommandations ou suggestions, pourvu qu'ici encore elles soient opératoires, dans d'autres cas des perspectives ouvertes ou des possibilités qui mériteraient investigation supplémentaire. Je reste frappé par l'apparente difficulté et la diversité des problèmes soumis systématiquement de la sorte à l'étranger, notamment dans certains pays anglosaxons, à des enfants dès l'âge de dix ou douze ans, et néanmoins par la qualité des réalisations, par le caractère formateur de telles investigations, l'intérêt de les faire hors de certaines contraintes de temps très sévères n'étant pas l'un des moindres.

Mais c'est en outre probablement de la sorte que, parallèlement à des contenus de programmes spécifiques, devraient être abordées nombre de questions touchant à notre environnement quotidien. Dans un monde de plus en plus dominé par l'économie et la technique, la compréhension de cet environnement exige un minimum de connaissances dans les domaines économiques, sociaux, scientifiques et technologiques.

Dans une société en mutation où le changement peut donc survenir et surprendre à chaque instant, il y a déjà

de ce fait suffisamment de raisons de déphasage et de difficultés d'adaptation, pour ne pas en accroître inutilement le nombre de l'ampleur. **Il nous faut apprendre à conduire dans le changement et la mutation** ; les connaissances précédentes forment certains des instruments indispensables à cette fin. Sinon on perd pied au simple niveau des concepts que véhiculent tous les canaux d'information et qui jouent un rôle considérable dans notre vie quotidienne : comment serait-il possible alors — faute de simplement comprendre — de se mouvoir dans cet environnement, socio-économique notamment, et, le cas échéant, de le maîtriser et de contribuer à agir sur lui ? On peut sans difficulté définir des programmes à caractère technologique ou économique allant dans ce sens dès l'âge de dix ou douze ans. Point n'est besoin d'avoir passé par le pendule, les leviers ou la loi d'Ohm pour faire comprendre le fonctionnement et les caractéristiques essentielles d'un réacteur nucléaire ou d'un ordinateur. Point n'est besoin d'avoir parcouru toutes les étapes de la macro ou de la micro-économie pour faire comprendre ce que sont les grands équilibres pour un pays ou les éléments essentiels d'un bilan ou d'un compte d'exploitation pour une entreprise.

## L'INFORMATIQUE AU SERVICE DE L'EDUCATION

Peut-être convient-il enfin d'évoquer — au service des hommes et de l'éducation — l'outil privilégié qu'est l'informatique, à donc dûment considérer comme un moyen et non comme une fin, en mettant non moins dûment l'accent sur ses possibilités, mais aussi sur ses limites ; les calculateurs de poche ouvrent d'ailleurs maintenant des perspectives considérables pour son approche et son maniement. Au-delà de sa simple manipulation, il faut insister ici sur trois aspects privilégiés qui sont en liaison à la fois avec l'évolution de nos structures mentales et peut-être de nos modes de raisonnement et d'appréhension des problèmes.

Premièrement, l'informatique permet une extériorisation progressive de la mémoire individuelle, là où l'énorme mémoire collective que constitue l'imprimé commence à devenir singulièrement, sinon inutile, du moins inutilisable dans sa globalité. Voilà d'ailleurs, parmi d'autres, un phénomène qui montre combien nous sommes en train de sortir de la civilisation de l'écriture et qu'il nous faut en tirer les conséquences, spécialement au moment où l'information — son élaboration, son traitement, sa diffusion — prennent une place croissante dans notre civilisation. Encore faut-il savoir — et donc apprendre — comment construire et organiser de telles mémoires extérieures à nous et comment s'en servir, comment aussi accessoirement s'accoutumer à être, à certains points de vue, mais à certains points de vue seulement, moins forts que des « cerveaux artificiels » (ce qui oblige en particulier à préciser sans cesse la ligne de partage entre ce qui est — infiniment mieux que du nôtre — du ressort de la machine et ce qui est — obligatoirement et par essence — du nôtre).

C'est ainsi par exemple que le progrès n'est pas seulement dans l'explosion de la chimiothérapie et des possi-

bilités thérapeutiques, mais surtout dans la mise à disposition des praticiens de banques de données, outils d'aide à la décision sans lesquels ce progrès risquerait d'être d'une bien piètre efficacité ; facile à imaginer pour le médecin, encore faut-il qu'un tel outil soit aisément exploitable et évolutif : on a là un exemple d'une mémoire extériorisée à construire et à organiser en tenant compte de nombreuses possibilités d'évolution et d'indispensables modalités de consultation.

Deuxièmement, notre société ne cesse de se perfectionner, de devenir plus complexe : elle est donc de plus en plus fragile et exige de ce fait — pour diminuer l'inélectable vulnérabilité corrélative — des instruments de fonctionnement et d'aide à la décision de plus en plus élaborés. Pour toute situation s'accroît sans cesse la multiplicité des choix possibles : l'accroissement de liberté qui en résulte exige des outils pour éclairer ou opérer ces choix et procéder aux investigations qu'ils impliquent. Encore faut-il savoir et pouvoir manœuvrer à l'intérieur de cette liberté. Outil essentiel à ces fins, l'informatique est en outre une discipline d'entraînement particulièrement appropriée, notamment pour habituer à dégager tous les aspects — tous les cas logiques dans certains cas, tous les scénarios dans d'autres cas — d'un problème donné. Le cas échéant aussi pour comprendre les imbrications ou interactions entre ces divers aspects, pour corriger d'inévitables incohérences ou contradictions d'analyse, mais pour apprendre aussi à maîtriser — et donc à gérer —, au-delà de contraintes pouvant limiter les marges de manœuvre, de véritables contradictions.

Ce qui amène alors à une troisième possibilité, l'aide au développement des capacités d'anticipation. Quand tout va plus vite, il faut savoir regarder plus loin : à l'approche globale et en surface que l'on vient d'évoquer, se surajoute donc l'effet du temps, c'est-à-dire la prise en compte de la dynamique des situations : saisir à la fois tous les éléments d'une situation et la façon dont ils se projettent — dont ils nous projettent — dans le futur. Exercice d'autant plus souhaitable pour nos mentalités françaises qu'il me paraît souvent en opposition avec une tradition mentale mécaniste (par opposition à adaptative) et linéaire (par opposition à « en surface », avec toutes les interactions, ou boucles, que cela implique). Exercice qui également aide à la mise en évidence des discontinuités, des ruptures, et débouche donc directement sur la gestion des crises.

Or s'adapter au changement — notamment lorsqu'il est imprévu — c'est bien apprendre à gérer, pour les traverser en les dominant, les crises : dans un monde qui sera de plus en plus travaillé par des tensions, des crises et des conflits qui pourraient s'amplifier tour à tour les uns les autres et qui vont donc multiplier les déséquilibres et les déséquilibres en chaîne, s'adapter c'est apprendre à garder l'équilibre dans le déséquilibre.

**Communication, adaptativité et anticipation** sont désormais les mots clés pour l'évolution d'un système éducatif qui soit véritablement adapté à notre monde.

Robert LATTES ■

# La nouvelle politique de coopération

par Paul Sabourin

**D**ES son arrivée au Ministère de la Coopération, M. Pierre Abelin avait réuni un groupe de réflexion dont la mission était d'examiner les adaptations de la politique française de coopération quinze ans après l'accession à l'indépendance des Etats francophones au sud du Sahara et dans l'Océan Indien.

Après une série de travaux préliminaires, des missions de dialogue composées des membres du groupe se sont rendues auprès des gouvernements africains pour recueillir auprès d'eux des avis, des informations, des suggestions, et pour connaître plus précisément leurs besoins et leurs objectifs. Sous l'impulsion de M. Stéphane Hessel, une synthèse des éléments ainsi rassemblés a été réalisée ; elle a donné naissance à un rapport qui a été examiné le 26 juin dernier par un Conseil interministériel restreint et qui sera prochainement publié.

M. Paul Sabourin, professeur de droit public à l'Université de Paris X et Conseiller Technique au Cabinet du Ministre de la Coopération a assumé, comme rapporteur général du Groupe de réflexion, la charge de rédiger ce rapport. Il a bien voulu confier à France-Forum une analyse des constatations générales qui fondent les propositions concrètes contenues dans le Rapport.

\*\*\*

Le rapport sur la politique française de coopération est fondé sur plusieurs sortes de données. Certaines ont été recueillies dans les « missions de dialogue » au cours d'entretiens approfondis et parfois incisifs avec nos partenaires des Etats d'expression française d'Afrique tropicale et de l'Océan Indien.

D'autres sont issues des recherches et propositions faites actuellement pour tenter de pallier le désordre croissant de l'ordre économique et monétaire mondial. Enfin, les aspirations de la France confrontées aux contraintes qu'elle subit dans une Communauté européenne en difficile construction ont été des références constantes.

Ce n'est pas seulement parce que les idées ont changé que le document présenté est de nature *politique*. Il est encore politique — au sens de recherche d'une organisation des rapports que suppose toute société — pour plusieurs raisons. D'abord parce que nos partenaires africains nous ont bien fait comprendre leur volonté d'adapter leur modalités de coopération à un contexte dans lequel les « projets de développement » doivent être désormais élaborés souverainement par chaque Etat. De plus, leur détermination de refuser toute forme de coopération culturelle qui ne respecterait pas les cultures nationales a souvent été exprimée. Le rapport est encore politique parce qu'il devient le résultat de la confrontation puis de l'effort d'ajustement indispensable des positions respectives, françaises et africaines, étant entendu que nos partenaires, comme nous-mêmes, ne remettons pas en cause le principe même d'une coopéra-

tion et que le dessein principal est de passer désormais d'une coopération fondée sur les réalisations de droit international orientées essentiellement sur l'aide, à des rapports de réciprocité et d'échanges.

Le langage tenu ici sera réaliste. La thèse gauchiste selon laquelle nous avons pillé le tiers monde est aussi injuste et fausse que la thèse cartésienne selon laquelle nous devons nous désintéresser des pays en voie de développement ; ni complaisance envers nos partenaires, ni combat d'arrière-garde pour protéger des intérêts sectoriels particuliers, mais une démarche réaliste qui mette la France en position novatrice devant des règles nouvelles qui vont s'imposer. Alors que nous sommes passés de la décolonisation à une coopération de substitution critiquée, il faut instaurer de nouvelles relations internationales. L'irruption des pétro-dollars sur le marché financier international dont nous n'avons pas la maîtrise, les interrogations répétées du Club de Rome sur la croissance, donnent une singulière résonance aux paroles de Frantz Fanon dans « Les damnés de la terre » : « c'est tout le passé du monde que nous avons à reprendre ».

C'est en ayant présentes à l'esprit ces quelques remarques introductives situant le contexte dans lequel s'est élaboré le rapport que nous distinguerons trois références essentielles : les modifications de l'ordre international, les aspirations des sociétés africaines, les contraintes de la société française.

## LES MODIFICATIONS DE L'ORDRE INTERNATIONAL

Elles s'imposent à trois niveaux : celui des idées développées par certains leaders du tiers-monde, celui des faits auxquels toutes les nations sont confrontées, celui des stratégies possibles encouragées par la France.

● Les idées du tiers-monde concernant l'ordre économique et monétaire international se retrouvent affirmées tout au long des conférences internationales. Ces pays — c'est là une novation — ne sont plus passifs devant l'évolution de la situation. Ils se fixent des buts, se choisissent des objectifs. Les rapports de force et les mécanismes de libre échange actuels sont rejetés en tant que données inéluctables. Que ce soit à la CNUCED, à la conférence des pays non alignés d'Alger, à la session des Nations Unies sur les matières premières en avril 1974, à la conférence de Kingston en juillet 1974, partout est répétée l'affirmation selon laquelle la croissance des pays industrialisés n'a été rendue possible que grâce aux matières premières et aux hommes du tiers-monde et à l'organisation actuelle du commerce international, est rappelé que la concentration de la recherche scientifique et technique dans les pays les plus développés a accru l'inégalité entre les deux mondes, est proclamé, enfin, que ce processus évolutif n'est pas inéluctable. Bien entendu, si chacun des pays en ques-

*Une coopération orientée vers des rapports de réciprocité et d'échanges.*

tion affirme devoir puiser dans ses forces vives pour assurer son développement, il n'en estime pas moins que le rétablissement d'un ordre économique mondial juste doit passer par la voie de la confrontation internationale des problèmes.

Et si la convention signée le 28 février dernier à Lomé — succédant aux accords de Yaoundé et étendant à vingt-sept Etats nouveaux les termes du traité avec la CEE — a mis en relief le rôle moteur de nos partenaires africains dans la mise en œuvre d'une coopération entre l'Europe et les ACP, il n'en reste pas moins que les mécanismes d'une régulation économique mondiale ont été également esquissés.

Deux observations importantes s'imposent à ce sujet : 1) la nécessité pour les pays industrialisés de présenter un front commun, voie dans laquelle s'engage l'Europe communautaire, est une exigence formulée par les dirigeants africains ; 2) l'attention portée par ces mêmes dirigeants aux déclarations les plus fermes de certains leaders d'opinion du tiers-monde ne les empêche nullement de critiquer la contribution, jugée trop faible, des pays producteurs de pétrole à leur développement.

● *Les faits porteurs de modification de l'ordre international* sont d'une importance capitale. Le quadruplement du prix du pétrole n'est pas un phénomène de mar-

ché, mais une action politique délibérée des pays producteurs formant alors bloc. Deux conséquences essentielles en découlent. Tout d'abord une nouvelle carte des pays en voie de développement se dessine. Il y a désormais des pays « rentiers » en voie d'industrialisation, des pays partiellement industrialisés, des pays ni rentiers, ni industrialisés. Les regroupements possibles, notamment en Afrique, passeront désormais par le cli-vage des pays à forte capacité de financement et des pays ayant de grands besoins de financement. Il faut souhaiter que la coopération triangulaire, c'est-à-dire celle qui consiste en investissements de pays rentiers dans les pays africains avec la caution technique de pays industriels, n'entraîne pas trop de déceptions pour les pays africains.

En second lieu l'instauration d'un ordre monétaire international relativement juste ne peut se faire sans l'accord des pays en voie de développement, a fortiori contre eux. Il suffit pour s'en convaincre de relire le discours du ministre algérien des Finances, M. Smaïl Mahrong à la réunion du Comité des 24 du Fonds Monétaire International, le 13 janvier 1975 à Washington : « ... notre seule chance d'une révision sérieuse de l'ordre économique injuste qui prévaut dans les relations internationales, réside dans la ferme volonté de

changement et l'esprit d'unité qui animent l'action de nos pays... »

● Face aux revendications du tiers-monde *la France a, parmi les pays nantis, une position originale* à défendre en vue d'orienter le débat sur le « nouvel ordre économique mondial » de la confrontation vers la concertation. La France a marqué depuis longtemps son souci d'assurer aux pays en voie de développement des recettes d'exportations stables et d'un juste niveau. De même notre pays a toujours demandé que soient limités les effets négatifs du libre jeu de l'offre et de la demande. La Convention de Lomé prévoyant un système de garantie des recettes d'exportation par la CEE au bénéfice des pays ACP est une manifestation de cette volonté. Mais il faut aller plus loin et mettre en œuvre les mécanismes de constitution de stocks régulateurs pour certains pays afin de peser sur les cours. Ces stocks devraient être financés en commun par les producteurs, les consommateurs et les institutions internationales...

Ces modifications de l'ordre international, qu'elles soient subies ou souhaitées par les pays industrialisés comme par les pays en voie de développement, doivent être étudiées en tenant compte des aspirations des sociétés africaines.

## LES ASPIRATIONS DES SOCIÉTÉS AFRICAINES

Il peut apparaître présomptueux de vouloir rendre compte des aspirations de la société africaine. Consistent en effet des difficultés de cette tentative on s'appuiera sur quelques éléments de réflexion livrés par nos partenaires africains au cours des « Missions de dialogue ». Mais il est nécessaire de souligner deux difficultés d'analyse : la diversité des situations des pays consultés est évidente ; d'autre part, les desseins généreux des leaders politiques sont constamment confrontés à des obstacles de nature économique et sociale, spécifiques au développement, qu'ils doivent surmonter et dépasser. Aussi, dans l'immense diversité et la richesse des aspirations trois, particulièrement notables, ont été retenues dans ce qui suit.

### *Stabiliser les termes de l'échange*

C'est la première des aspirations et la condition essentielle du développement durablement équilibré d'un pays. Fortement dépendants du commerce extérieur, les 18 Etats africains, malgache, et l'Ile Maurice, ressentent durement les effets de la crise mondiale affectant les cours du pétrole et des matières premières. La hausse des produits pétroliers représente en général une hausse de 5 à 10 % du total des importations selon les pays, alors que la hausse des produits alimentaires importés (riz, sucre, farine) frappe diversement les pays selon l'ampleur du déficit alimentaire. Si certains produits d'exportation voient leurs comptes s'établir en balance favorable (pétrole, cacao, oléagineux, phosphates, sucre), pour d'autres produits des baisses se sont manifestées au début de 1975 (coton, café, bananes). On mesure l'ampleur de la diversité des situations dont on parlait à l'instant.

L'avenir en ce domaine n'apparaît pas facile : hausse des coûts, du fait des augmentations de prix à l'impor-

tation des produits manufacturés, hausse des prix des biens d'équipement, de la construction, des services d'études et de recherches.

A cet égard la convention de Lomé représente un progrès important vers une certaine stabilité des termes de l'échange : c'est la première fois que des nations industrialisées acceptent d'assurer à des pays producteurs du tiers-monde une garantie des recettes d'exportation contre l'instabilité des cours mondiaux ou des aléas importants de production. On ajoutera qu'en matière de coopération commerciale la règle posée est désormais le libre accès des produits des pays ACP sur le marché de la CEE. Mais il faut souligner que la concurrence faite aux Etats africains par des voisins soucieux de se « placer » sur ce marché, doit encourager les premiers à renforcer une coopération régionale ou sous-régionale fondée sur des solidarités économiques qui sont désormais évidentes.

### *Priorité au développement*

Promouvoir l'économie rurale dans un contexte écologique souvent difficile est une détermination programmée des dirigeants africains. De nombreux défis sont à relever, Etat par Etat : sécheresse, endémies, sous-peuplement, urbanisation sauvage, etc. La maîtrise de l'eau est présentée comme essentielle à condition toutefois de concevoir une planification des solutions possibles et cela dans des perspectives le plus souvent régionales.

Les défis naturels relevés — en premier lieu celui de l'eau — le développement rural est conçu comme un objectif prioritaire depuis la production céréalière, vivrière, agro-pastorale jusqu'à la rentabilisation des cultures agricoles d'exportation. A cet égard, les dirigeants africains sont très attentifs aux moyens complexes et de portée parfois contradictoire qu'il faut mettre en œuvre : fixation des prix et politique des salaires, régime douanier et mesures fiscales. De plus un plan de développement ne va pas sans la formation de cadres ruraux, la mise en œuvre systématique d'une politique de recherche, notamment appliquée, et la mise en place de structures d'encadrement et de vulgarisation auprès des masses rurales.

En vérité les dirigeants africains reconnaissent volontiers que l'économie rurale, dans un contexte écologique difficile, pèse fortement sur le choix des stratégies africaines. En effet la modernisation du système économique, les impulsions des gouvernements, l'ouverture de l'Afrique au commerce extérieur, contribuent vigoureusement à modifier les structures traditionnelles dans le même temps que s'accélère l'urbanisation et que s'accroissent les menaces de pénurie alimentaire.

### *Des authenticités nationales*

La recherche de l'authenticité pour constante qu'elle soit depuis quelques années, ne va pas sans ambiguïté. Elle s'inscrit dans un mouvement continu vers l'indépendance à l'égard de tout modèle économique ou culturel importé notamment de l'ancienne métropole.

Le contenu de la notion d'authenticité recouvre bien des facettes des cultures ancestrales de l'Afrique, débordant le plus souvent le cadre juridique des jeunes Etats. Il ne s'agit donc pas de faire un « retour aux

sources », facteur probable de division plus que de réunion au sein d'une nation, mais bien de forger « un modèle africain » tenant compte sans doute de certains éléments de l'héritage du passé et intégrant, rejetant ou dépassant les modèles administratifs et sociaux de l'extérieur, notamment ceux de l'ancienne métropole, afin que l'union de toutes les ethnies de tout un Etat se fasse sans heurt autour de cette valeur incarnée en général par le Chef de l'Etat et le parti ou mouvement.

Des tensions externes peuvent se produire avec ceux des assistants techniques ou ceux des agents des entreprises privées qui ne seraient pas suffisamment conscients de cette évolution. Des tensions internes existent aussi dans la mesure où le développement augmente les écarts et les tensions d'ordre social, économique ou politique entre les différents groupes de la population constituée d'un Etat.

C'est à travers ces rapides observations sur « le modèle africain » que doivent s'analyser les *systèmes éducatifs*. En effet les réformes entreprises en Afrique, pour diverses qu'elles soient dans les modalités de mise en œuvre, visent toutes, peu ou prou, une certaine ruralisation de l'enseignement, l'alphabétisation fonctionnelle, la promotion collective, une formation technique, des filières professionnelles. Le refus des cycles traditionnels des enseignements, qu'ils soient primaire, secondaire ou universitaire, s'accompagne de recherche de filières qui soient en conformité avec le « modèle africain » de développement choisi par chacun des Etats.

Les modalités de *coopération* industrielle, souhaitées vivement par nos partenaires africains, correspondent à ce souci confirmé avec vigueur du respect par les investisseurs potentiels des choix authentiques que font les pays de leurs finalités économiques et sociales. La coopération industrielle et commerciale est présentée comme une ligne de force de la coopération renouée et suppose que deux objectifs soient atteints assez vite : pour les entreprises déjà implantées, l'effort de promotion et de formation permettant la participation accrue des nationaux au capital et à la gestion doit être poursuivi ; pour les entreprises nouvelles, les idées de « contrat de développement » entre partenaires africains et investisseurs étrangers, publics ou privés, dans lequel les transferts de technologies ne se font plus par l'apport d'une « usine clef en mains » mais par un contrat « produit en mains », semblent devoir être celles de l'avenir. C'est l'expression des nationalismes dans le domaine économique.

C'est à dessein que trois thèmes ont été soulignés ici, comme les fondements les plus significatifs d'une nouvelle coopération. Mais une approche globale devrait comporter l'analyse des aspirations de nos partenaires en matière d'assistance technique (meilleure préparation à l'insertion dans les pays africains, par exemple), d'échanges culturels (notamment dans le domaine de la recherche scientifique), etc. Dans l'impossibilité d'être complet dans le cadre de cet article, on s'est contenté de brosser les traits saillants du contexte africain, recueillis au cours des dialogues féconds que les « missions » ont permis.

Mais au cours de ces mêmes missions, les contraintes pesant sur la société française ont été également constamment rappelées.

## LES CONTRAINTES DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE

Quelques indications suffiront car les contraintes françaises sont connues.

Tout d'abord, le rôle de la France au sein de la CEE conduit notre pays à réorienter sa coopération dans une perspective de *larges échanges économiques, commerciaux et culturels entre tous les pays*. En effet, la CEE, premier ensemble commercial du monde, se trouve au centre des pressions exercées par les pays en voie de développement qui veulent obtenir des pays industrialisés l'acceptation d'un nouvel ordre économique. Aussi de nouvelles politiques de coopération de la part de la CEE s'ébauchent-elles dans les directions suivantes : aide aux pays non associés, coordination des politiques de coopération bilatérale des Etats membres, développement de la coopération avec les pays du Proche et Moyen Orient, mise sur pied d'instruments nouveaux de relations avec les pays à développement rapide, politique d'approvisionnement en matières premières indispensables, approche commune des négociations internationales sur la commercialisation des produits de base (stocks régulateurs).

Ensuite, l'aide bilatérale ne peut suivre la croissance constante des besoins. Il est par conséquent nécessaire d'organiser pour les opérations de grande envergure des *procédures multilatérales et des financements conjoints* sans oublier l'association avec le secteur privé disponible.

Enfin, l'africanisation des cadres, souhaitable pour le devenir authentique de l'Afrique, et par conséquent souhaitée par la France, impose la déflation concertée et programmée des personnels d'assistance technique, notamment dans l'enseignement.

Telles sont les orientations générales qui ont été approuvées par le Conseil Interministériel restreint. Elles se traduisent par une série de recommandations dont la mise en œuvre doit maintenant commencer.

Il faut pour cela une volonté politique : celle du Ministère de la Coopération, bien entendu, mais aussi celle de tous les Départements ministériels qui ont été associés aux réflexions et aux décisions gouvernementales.

Mais il faut aussi un large assentiment populaire. Les Français connaissent mal la politique de leur pays en matière de coopération : un récent sondage SOFRES le confirme. Et pourtant, combien de groupes d'études, combien d'organisations bénévoles, combien de dévouements de toute sorte se consacrent aujourd'hui au Tiers-Monde en général et à l'Afrique en particulier. Le rôle des pouvoirs publics n'est pas de se substituer à eux. Mais il est d'informer l'opinion publique, de proposer des lignes d'action, d'appuyer, aussi bien en France qu'en Afrique, les initiatives, tant publiques que privées, qui s'efforcent de dépasser les inévitables conflits d'intérêts entre les individus ou les nations pour chercher à instaurer plus de justice et de fraternité entre les hommes.

P.S. ■

# Dictionnaire Economique et Financier

par Yves Bernard, Jean-Claude Colli,  
Dominique Lewandowski

**Jean-Claude Colli.** — A l'origine du dictionnaire — qui a pris onze ans et non dix ans — il y a une décision d'Yves Bernard et de moi-même, prise précisément le jour de mon anniversaire ! (trente ans en mars 1963).

Ayant préparé tous deux ensemble l'ENA, puis l'Inspection des Finances, dans le droit fil d'une longue et étroite amitié, nous avons au bout de trois ans « d'inspection active » éprouvé le besoin de continuer à faire quelque chose qui soit le fruit au-delà de nous-mêmes de cette amitié.

Ce dictionnaire constituait pour nous une référence permanente, et il l'a été pendant onze ans : un recours contre des risques de gaspillage intellectuel dans la technique quotidienne, une obligation à l'effort de mise au point permanente, parfois un refuge contre quelques déceptions qu'on peut tirer du caractère limité de certains dossiers traités au jour le jour.

Leçon de l'expérience : on se prend vite au jeu difficile de la « définition » : c'est un exercice stimulant, disciplinant, structurant. Au total, nous avons conscience d'être *meilleurs* après le dictionnaire qu'avant lui.

● *On a du mal à croire qu'il s'agit d'un travail réellement collectif. Avez-vous chacun choisi votre « partie » et quelle modestie vous a poussé à ne pas signer les articles ?*

**J.-C.C.** — Chaque mot a naturellement été principalement rédigé par un auteur. Mais, pour la totalité d'entre eux, des discussions et des corrections nombreuses sont venues modifier et améliorer chaque article, chacun étant le rédacteur en chef de l'autre, et sans pitié. Dès lors, s'il y avait une signature à donner, ce serait bien une signature collective. C'est le cas. Chacun prend la responsabilité de ce que tout le monde a écrit.

Ce qui peut faire l'unité du dictionnaire, c'est précisément que chacun a pris en charge un certain

Y. Bernard, J.-C. Colli, D. Lewandowski.

## INTERVIEW DE JEAN-CLAUDE COLLI

● *A lire vos curriculum vitae respectifs, on imagine sans peine que vous êtes des hommes occupés... Quelle raison alors a pu vous pousser à entreprendre ce dictionnaire, qui représente dix années de travail, et disait non sans nostalgie l'un d'entre vous, « un cimetière de week-ends »... ?*

nombre de « mots » par choix personnel, ou parce qu'ils correspondaient à sa spécialité du moment (nos carrières nous ont faits successivement « spécialistes » de beaucoup de choses).

Au reste, au cours de ces onze ans, de nombreux mots ont été « échangés » et complétés au fur et à mesure.

Car ce qu'il y a de profondément commun entre nous, c'est une étroite parenté de *méthode*, quelles que soient les opinions des uns et des autres.

Dans cette mesure, le dictionnaire est à la fois assez personnalisé et très véritablement collectif.

● *Trois personnes, cela suppose, surtout dans votre cas, des options différentes — je pense aux options politiques en particulier. — Et chacun sait que l'économie, c'est aussi (surtout) de la politique...*

J.-C.C. — Oui, l'économie c'est de la politique. Mais la politique n'est pas la démagogie. On pourrait même se servir du dictionnaire pour expliquer cette double affirmation :

L'économie n'est pas un jeu de théories et d'équations, mais un équilibre permanent de forces — publiques et privées — dont il faut rendre compte pour faire comprendre la *biologie économique*.

Mais une opinion politique, cela ne consiste pas à déformer les mots pour leur donner un sens qui vous arrange. C'est malheureusement, d'ailleurs, trop souvent le cas. En toute rigueur, les différences d'option politique consistent dans la diversité de la *combinaison* des notions et dans les différences de *hiérarchie* qu'on accorde à chacune d'elles. Mais sur les notions elles-mêmes, on doit être d'accord si l'on est honnête. Sinon, on engage, au sens propre, des dialogues de sourds.

Cette préoccupation est l'une de celles — et peut-être la plus importante — qui ont inspiré l'entreprise du dictionnaire lui-même. En fait, je suis moi-même radical et réformateur (et l'auteur principal du *Projet réformateur pour les élections de 1973*). Et je me suis toujours entendu parfaitement — sur les termes — avec Yves Bernard, qui est socialiste autogestionnaire. Et nous nous sommes tous deux parfaitement entendus — sur les termes — avec Dominique Lewandowski, dont on pourrait dire qu'il est ce qu'on fait de plus respectable dans le camp des libéraux, grâce à sa rigueur intellectuelle et morale.

Certes, il y a eu entre nous quelques bagarres sur tel ou tel mot, à propos de tel ou tel adjectif. Mais nous nous sommes toujours rencontrés sur cette méthode et cette rigueur, sans lesquelles il n'y a pas d'échanges possibles. C'est même au point que la question elle-même nous étonne. Mais il est vrai que tout le monde ne fait pas profit, comme nous, d'un tel *entendement* (au sens strict) réciproque.

● *Un dictionnaire est un instrument plutôt « universitaire ». Or vous avez donné aux théories économiques moins de place qu'à la pratique réelle...*

J.-C.C. — Cet ouvrage en effet ne fait aux « théories » ou aux doctrines qu'une place strictement mesurée par celle qu'elles se sont elles-mêmes taillé dans les *réalités*. Exemples : le libéralisme, le keynésisme, le socialisme ou le marxisme sont des références implicites ou explicites, mais toujours actuelles.

Au reste, il suffit de se reporter à la table des mots du dictionnaire pour constater que tous ces mots sont des mots *employés*, c'est-à-dire vivants.

● *Ce dictionnaire de 1.168 pages est-il à proprement parler une initiation à l'économie et aux finances ?*

J.-C.C. — Il s'agit d'une mise au point aussi claire que possible, sur l'ensemble des termes et des concepts qui couvrent le vocabulaire et la vie économiques. Cette mise au point a été faite avec le souci de puiser dans l'expérience ce que représente le mot ou le concept que l'on emploie. Dans cette mesure, notre dictionnaire, qui se veut « pratique », a un caractère d'initiation à la vie économique, à la politique économique, aux rapports des forces économiques, mais pas aux théories économiques. Notre ouvrage est centré beaucoup plus sur les réalités économiques, financières et sociales que sur les théories. Il aborde toutes les notions qui sont parfois séparées en « disciplines » étanches : des finances internationales aux problèmes démographiques en passant par la gestion d'entreprise, les finances publiques, la politique économique, la statistique, la bourse, la comptabilité, etc.

● *J'ai été frappé par la diversité des mots que contient votre dictionnaire. On y trouve « léninisme » aussi bien que « prélèvement conjoncturel » ; n'est-ce pas paradoxal ? A quel public pensez-vous vous adresser particulièrement ?*

J.-C.C. — Cette diversité des mots, précisément, caractérise sans doute notre travail.

Vous dites que le public pour « Léninisme » n'est pas le même que celui pour « prélèvement conjoncturel » ? Si vous aviez raison, ce serait bien décevant. Cela signifierait que ceux qui s'intéressent au léninisme pour des raisons personnelles refuseraient de savoir ce que c'est que le prélèvement conjoncturel par exemple, c'est-à-dire une mesure qui nous concerne tous, à travers la politique économique du Gouvernement. Ce serait le contraire de la curiosité intellectuelle et, pour tout dire, de l'intelligence et de l'ouverture d'esprit. Inversement pour ceux qui voudraient toute l'économie aux pieds du prélèvement conjoncturel, en ignorant volontairement que des millions d'hommes font référence au marxisme ou au léninisme. Ces deux attitudes, l'une comme l'autre, sont de type suicidaire. Et pour tout dire, si ces lecteurs existent, ils ne nous intéressent pas. Qu'ils restent dans leur arrière-boutique.

L'objectif et la mission du dictionnaire, c'est au contraire *d'ouvrir l'information*. C'est que celui qui rentre dans le dictionnaire par l'un de ses mots soit conduit, de fil en aiguille, à rencontrer l'autre, et tous

les autres, dont il verra qu'ils participent tous à la réalité fondamentale : la vie économique, c'est-à-dire la façon dont nos sociétés répondent aux besoins des hommes.

—————

QUELQUES DEFINITIONS ET EXPLICATIONS  
EXTRAITES DU  
« DICTIONNAIRE ECONOMIQUE ET FINANCIER »

**COMPTABILITE :** Technique de constatation et d'enregistrement, dans un langage quantitatif homogène, des signes traduisant une activité pour en conserver la mémoire, en exprimer l'évolution et les résultats, et en permettre le contrôle.

**INFLATION :** Phénomène d'envlèvement des prix et des coûts lié à un désajustement entre, d'une part, les actions, décisions et anticipations et, d'autre part, les réactions et réponses dans une économie.

**LIBERALISME :** Doctrine économique qui affirme que le meilleur — ou le moins mauvais — système économique est celui qui garantit le libre jeu des initiatives individuelles des agents économiques.

**MARGINALISME :** Théorie économique née dans les années 1870, fondée sur l'idée que la valeur d'échange d'un bien est fonction de l'utilité de la dernière unité disponible de ce bien, appelée utilité « marginale ».

**MASSE MONETAIRE :** Ensemble des créances constituées des disponibilités monétaires et quasi monétaires.

**REVENU NATIONAL :** Agrégat représentatif du flux des ressources nationales en biens et services créés au cours d'une période donnée.

## LENINISME

*Ensemble des théories de Lénine qui ont prolongé et complété la théorie marxiste ; doctrine dont se réclament les Etats socialistes organisés par les partis communistes qui se déclarent « marxistes-léninistes ».*

L'apport léniniste à la pensée marxiste, tel qu'il est présenté dans l'œuvre de l'homme politique (notamment : *l'Impérialisme, stade suprême du capitalisme*, 1916 ; *le Gauchisme, maladie infantile du communisme*, 1920 ; *l'Etat et la Révolution*, 1917 ; *Matérialisme et Empirio-criticisme*, 1909), et synthétisé dans l'ouvrage de Staline, *Des principes du léninisme* (1924), peut être à la fois analysé comme un effort d'approfondissement et de mise à jour, compte tenu de l'évolution des sociétés capitalistes.

Liant toujours et étroitement l'analyse théorique et l'organisation de l'action révolutionnaire, le léninisme se caractérise essentiellement par les traits suivants :

- Un approfondissement de l'analyse des contradictions de la société capitaliste, envisagée dans son développement évolutif : la phase pacifique du développement du capitalisme fait place à l'« impérialisme », opposant les groupes monopolistiques ou oligopolistes dans leur effort pour élargir leur sphère d'influence et leur zone d'action, à partir du support national.

- Une extension de la doctrine marxiste à l'analyse

*du développement de l'agriculture dans les sociétés capitalistes, qui conduit Lénine à préconiser une politique d'alliance de la classe ouvrière avec les masses paysannes.*

- Une analyse critique du *terrorisme individuel* qui procède, selon Lénine, d'une déviation anarchiste ; une critique du *réformisme parlementaire* des partis socialistes ; en revanche, l'affirmation du rôle prééminent de l'avant-garde comme « fer de lance » de la révolution prolétarienne, qui doit permettre l'instauration de la dictature du prolétariat.

- La conviction que la révolution socialiste, à la faveur des guerres impérialistes, *peut partir d'un seul pays*, d'où elle rayonnera ensuite, par le soutien qu'il pourra apporter aux partis ouvriers et aux peuples colonisés dans leur lutte solidaire contre l'impérialisme.

Le léninisme apparaît ainsi à la fois comme l'énoncé des principes d'analyse et d'action qui ont présidé à la révolution bolchevique de 1917 et comme la formalisation, en termes doctrinaux, de l'expérience concrète qui a caractérisé la conquête du pouvoir, en Russie, par les Soviétiques.

## THEORIES KEYNESIENNES

*Théories explicatives des mécanismes économiques procédant de l'analyse keynésienne.*

- L'interprétation keynésienne des phénomènes économiques, telle qu'elle est présentée dans les ouvrages de son auteur, John Maynard Keynes, et notamment dans sa *Théorie générale de l'emploi, de l'intérêt et de la monnaie*, parue en 1936, apparaît moins comme une critique systématique des théories antérieures que comme une synthèse novatrice d'un certain nombre de leurs éléments d'analyse. A ce titre, la pensée de Keynes se rattache aussi bien à l'influence de la théorie marxiste qu'à la filiation plus directe qu'on lui reconnaît avec les thèses classiques (Smith, Ricardo) ou néo-classiques (écoles \*marginalistes).

Impressionné par la situation de la Grande-Bretagne dans l'entre-deux-guerres, caractérisée par un chômage chronique important, Keynes se place dans une perspective d'analyse dynamique et montre que l'équilibre vers lequel tend à conduire le jeu des mécanismes économiques ne correspond pas nécessairement au plein emploi des facteurs de production.

- *L'essentiel de la démonstration keynésienne*, qui se situe dans une optique \*macro-économique, peut être schématisé ainsi :

— le niveau de l'emploi est déterminé par le volume de production décidé par les entrepreneurs. Si Keynes se rallie à la thèse classique selon laquelle le salaire s'assimile à la productivité marginale du travail, il refuse ainsi d'admettre que ce sont les variations de salaires qui commandent celle de l'emploi. L'observation montre en effet qu'il existe des situations de chômage involontaire chronique, où les travailleurs ne trouvent pas d'emploi, quand bien même ils acceptent d'être sous-rémunérés ;

— s'opposant de même au postulat classique de la loi des débouchés, selon lequel l'offre crée sa propre demande puisque les produits ne s'échangent que contre

des produits, Keynes montre, à partir d'une analyse des phénomènes de \*thésaurisation monétaire, que la demande globale ne s'établit pas nécessairement au niveau correspondant au volume des moyens de paiement distribués à l'occasion du processus de production. Le volume de la production est en fait déterminé par les \*anticipations des entrepreneurs sur le niveau de la demande effective au cours de la période de prévision ;

— par voie de conséquence, ces anticipations concourent à commander le volume des \*investissements. S'il y a bien égalité \**ex post* entre l'investissement et l'\*épargne, Keynes met en lumière que l'acte d'investir et l'acte d'épargner sont indépendants et s'écarte ainsi de la thèse classique selon laquelle l'ajustement de l'épargne et de l'investissement s'effectue par le jeu du taux d'intérêt, égalisant l'offre et la demande effective de capitaux. En fait, en raison du phénomène de préférence pour les liquidités, le taux d'intérêt égalise simplement l'offre et la demande de monnaie liquide. La décision d'investir, dans le cadre des anticipations sur la demande, est déterminée par la comparaison entre le taux d'intérêt (coût de la monnaie liquide nécessaire pour le financement de l'investissement) et l'efficacité marginale du capital, telle qu'elle est appréciée par l'entrepreneur. L'égalisation de ces deux taux détermine le volume de l'investissement. Quant à l'épargne, c'est un solde obtenu après affectation d'une partie du revenu aux dépenses de consommation. La fonction de consommation s'exprime par la \*propension à consommer, que l'observation révèle généralement inférieure à l'unité, et stable dans le temps. La part du revenu affectée à la consommation étant donc sensiblement constante, ce sont les variations du revenu qui commandent celles de l'épargne. Mais les variations du revenu étant elles-mêmes commandées par celles de l'investissement, à travers le jeu du \*multiplicateur, un processus d'égalisation progressive de l'investissement et de l'épargne se trouve ainsi déclenché. Encore faut-il que cet ajustement corresponde au niveau optimum de l'emploi.

Or l'évolution du \*capitalisme contemporain révèle la conjonction de plusieurs facteurs conduisant à des équilibres de sous-emploi : déficience de la demande effective liée à l'inégale répartition des revenus qui affecte le volume des dépenses de consommation ; baisse progressive de l'efficacité marginale du capital, liée au phénomène précédent et au rendement décroissant du capital, qui, jointe au maintien à un niveau élevé du taux d'intérêt, affaiblit l'incitation à investir.

Keynes est donc ainsi conduit à préconiser, outre une action sur la consommation (limitée par la stabilité de la propension à consommer) une stimulation de l'investissement public appelée à jouer un rôle régulateur pour l'équilibre de plein emploi, et moteur pour la croissance économique.

• *L'influence* des analyses de Keynes a été telle que l'on a pu parler de « révolution keynésienne ». Elle peut être envisagée en fait à un double niveau :

— celui de la *science économique* : les théoriciens et économistes modernes sont presque nécessairement

amenés à se situer par rapport à Keynes. Parmi eux, nombreux sont ceux qui, sans adopter toutes les conclusions du maître, ont prolongé et affiné ses recherches sur les voies qu'il avait tracées. *L'école keynésienne* rassemble en fait des émules d'obédiences diverses parmi lesquels on peut déceler un courant libéral (avec Samuelson, Harrod, Hansen...) et un courant socialisant (Lerner, Kalecki) ;

— facteur de progrès de la science économique, la théorie keynésienne a en plus exercé une influence déterminante sur la *politique économique* des Etats fidèles au régime de l'économie de marché dans le cadre du système capitaliste ;

— dans tous ces Etats, depuis Keynes, la *puissance publique* s'est vu reconnaître une responsabilité éminente dans la recherche du plein emploi et d'une croissance équilibrée ;

— la pensée de Keynes a inspiré en particulier la mise au point des politiques contracycliques (*voir Cycle*) fondées notamment sur un rôle nouveau dévolu au budget de l'Etat. A la conception classique du budget équilibré s'est substituée celle d'une modulation du budget en fonction de la conjoncture, un déficit budgétaire peut être licite s'il s'agit de relancer la demande ; à l'inverse, la stérilisation d'excédents budgétaires est utilisée pour infléchir une conjoncture inflationniste. Il va de soi qu'un tel mouvement des finances publiques implique, avant même la résolution de difficultés pratiques d'application, une connaissance précise de l'ensemble des flux économiques ;

— c'est pourquoi l'approche macro-économique de Keynes est à l'origine, à un autre niveau, de la mise au point de systèmes de \*comptabilité nationale permettant de retracer l'évolution des principales grandeurs significatives de la vie économique, et de former le cadre d'analyse et d'élaboration de la politique économique à court ou à moyen terme ;

— la portée des analyses keynésiennes a en effet conduit certains Etats à dépasser le cadre de la régulation conjoncturelle pour inscrire l'action de la puissance publique dans une programmation à moyen terme. C'est à ce titre qu'on peut reconnaître, par exemple, à la \*planification française un fondement théorique keynésien.

Les efforts entrepris à ces divers niveaux pour « rationaliser » la vie économique connaissent en fait des succès inégaux. Ils ne portent pas atteinte, en effet, aux mécanismes fondamentaux du système capitaliste, dont ils se proposent seulement d'aménager le fonctionnement. Ils se heurtent, par ailleurs, aux réticences, voire à l'opposition active des tenants d'un retour à une conception classique du rôle de l'Etat. Enfin, leur mise en œuvre devient plus aléatoire et plus délicate dans la mesure où l'ouverture des frontières développe les phénomènes d'interdépendance et d'intégration entre les économies.

---

*Le « Dictionnaire économique et financier » est édité au Seuil. Prix : 250 F.*

# La vie littéraire

par Philippe Sénart

---

Hervé Bazin : « Madame Ex »

---

Entre le *Famille, je te hais!* d'André Gide et le *Famille, je t'aime!* d'Henry Bordeaux, il y a place pour le *Famille, je te regrette!* de M. Hervé Bazin. M. Bazin, il y a quelque trente ans, est entré dans la littérature, une *Vipère au poing*, en dénonçant, au nom de tous les fils ingrats, de Jacques Vintras à Poil de Carotte, l'oppression maternelle. Ce n'était qu'un révolté de plus, et, peut-être, ne lui aurait-on pas prêté attention, s'il n'avait été le petit neveu de l'auteur du *Blé qui lève*. Enfant prodigue, transfuge de l'ordre établi, héritier renonçant à la succession familiale, c'était bien des titres à la considération publique. Mais, tout de suite après *Vipère au poing*, M. Hervé Bazin écrivait *La mort du petit cheval* et Jean Rezeau, le fils de l'horrible Folcoche, y avouait qu'il ne se sentait à l'aise qu'en famille. Depuis, de *Qui j'ose aimer* à *Au nom du Fils*, ce serait trop dire que toute l'œuvre de M. Hervé Bazin illustre la parabole du retour de l'enfant prodigue. La famille où Jean Rezeau se sentait à l'aise n'était pas celle qu'il avait récusée, c'était celle qu'il avait créée, celle dont il pouvait s'affirmer orgueilleusement la cause. Il n'empêche qu'en tentant de reconstruire, sur une nouvelle assise, l'ordre familial, M. Hervé Bazin manifestait, à défaut d'un repentir, une nostalgie.

Mais il manquait à l'édifice de M. Hervé Bazin la pierre angulaire et c'était le Père. Comment être à l'aise dans la famille, quand elle cherche son équilibre ! Le trouve-t-elle dans le matriarcat ? Chez M. Bazin, les femmes règnent et elles transmettent leurs pouvoirs à des bâtards. Lorsque, d'aventure, un Fils se sacre Père, encore faut-il qu'il soit reconnu, qu'il soit légitimé par son propre fils. La Famille ne naît ainsi que d'un accord de volontés. L'importance de *Madame Ex* (1) est que M. Hervé Bazin, pour la première fois dans son œuvre, semble ressentir et exprimer la nécessité du Père, comme fondement naturel de l'ordre familial. Ce n'est peut-être pas ce que, de prime abord, on y verra.

*Madame Ex* est l'histoire d'un divorce et l'attention du grand public s'y portera, en cette année de la Femme, sur la divorcée, c'est-à-dire sur la victime. Ne dirait-on pas que M. Hervé Bazin a voulu défendre les intérêts de l'épouse, mettre en accusation une institution trop favorable à ceux du mari, s'insérer habilement dans le mouvement de libération féminine ? M. Hervé Bazin pour qui « l'important dans le divorce est ce qui le suit », n'épargne rien à son lecteur de la guérilla post-conjugale au cours de laquelle on discute des enfants, du mobilier, de la pension. Paul Bourget, en 1911, avait instauré autour du divorce, dans son célèbre roman, un débat d'idées et de sentiments. Le drame intime d'une famille française n'était chez lui qu'un épisode du formidable duel engagé depuis la Révolution « entre deux formes de pensée, deux civilisations, deux mondes ». Des arguments s'échangeaient à un niveau élevé entre des êtres de tradition et de raison, doués de culture, capables d'exprimer leurs pensées dans un discours fortement articulé. Entre *Un divorce* et *Madame Ex*, un demi-siècle s'est écoulé et, s'il n'y a pas, de Paul Bourget à M. Hervé Bazin, perte de talent, il s'est produit en France, comme dans tous les pays d'Europe, une décomposition de la société, une régression des mœurs, un affaissement du langage qui ne permettent plus au romancier d'aujourd'hui de placer le débat à la même hauteur. Aux grands bourgeois de la société intellectuelle décrits par Paul Bourget, à ces membres de ce que Sainte-Beuve aurait appelé un *tiers-état supérieur*, se sont substitués les cadres moyens de la société de consommation ; aux idées, des appétits ; aux directives de la Foi, de la Raison, de l'Ordre naturel, les options du bonheur individuel ; à la reconnaissance de devoirs, la revendication de droits. Ainsi, là où il y avait, pour employer le mot de Bourget, « un combat d'idées », il n'y a plus qu'un conflit d'intérêts et, de la Morale, on est tombé dans la Procédure. Le roman de M. Bazin ne peut que se ressentir de ce changement de niveau.

Cependant, nous n'y sommes pas conviés seulement à compter les points de ce que l'auteur appelle « un affreux petit match ». M. Bazin, sous les criaileries de

ses personnages, pose un problème et s'il y a un procès dans ce roman, ce n'est que celui du divorce. Osera-t-on dire, quand on sait que la femme est toujours perdante dans la dissolution du mariage que sa véritable libération passe par l'abolition du divorce, par la reconstitution de la famille ? Agathe, la fille de la femme divorcée, tire, dans le roman de M. Bazin, les conséquences de l'état de *déconstitution*, pour parler comme Le Play, où est tombée notre société. Elle ne se mariera pas.

*A quoi bon le mariage ?* demandaient récemment deux avocats, MM. André Toulemon et Jean Moore. M. Bazin n'est pas légaliste. Mais, en droit naturel, il ne reconnaît qu'une famille. C'est, dans *Madame Ex*, celle qui se reconstitue spontanément, malgré le divorce tenu pour nul et non venu, autour du Père, dans les grandes occasions de la vie des enfants, lorsque le photographe est convoqué. La famille est alors « au complet », constatent ceux-ci qui refusent la triste réalité du XX<sup>e</sup> siècle, « la vraie, celle d'avant ». M. Bazin ne peut que conclure : « La Famille est un tout ».

Or, jusqu'ici, dans l'œuvre de M. Hervé Bazin, il lui avait manqué pour être un *tout*, la pièce maîtresse. La Mère avait tenu lieu du Père, mais elle ne le remplaçait pas. Et la Famille, celle où Jean Rezeau rêvait de *se sentir à l'aise*, souffrait de ce déséquilibre fondamental. Dans *Madame Ex*, ce sont les enfants qui, d'eux-mêmes, se retournent vers le Père infidèle, l'appellent à reprendre sa place dans l'édifice qui, sans lui, s'écroule. Il ne répond pas à cet appel, les enfants le formulent plus ou moins consciemment, mais l'essentiel est qu'il soit lancé, que la Famille soit ainsi affirmée dans sa fonction naturelle par l'auteur de *Vipère au poing*. Ce sont les mêmes préoccupations positivistes qui avaient conduit Bourget à soutenir la thèse d'*Un divorce*. Bien sûr, le ton de *Madame Ex* n'est pas celui de la thèse, il est, comme il convient à une époque où le cours magistral est honni, celui seulement de l'information, de la chronique, à la rigueur, de la leçon de choses. On ne tirera pas moins de ce roman qui, pour être objectif, n'est pas neutraliste et qui est sous-tendu par une sensibilité toujours prête à la révolte, des conclusions de clinique sociale en contradiction complète avec l'individualisme hédoniste de notre temps.

---

Michel Mohrt : « Les moyens du bord »

---

Lorsque M. Michel Mohrt écrit dans *Les Moyens du bord* (2) que le héros de son roman qui avait dix-huit ans en 1936, sera officier d'infanterie, qu'il commandera une section, qu'il fera la guerre, il exprime l'obsession qui a été celle de tous les hommes de son âge. Ils n'ont entendu raconter dans leur enfance que des histoires d'anciens combattants et l'un des meilleurs chapitres d'*Une histoire française* de M. François Nourissier qui est à peine un peu plus jeune que M. Mohrt, s'appelle, on s'en souvient, *Retour à Verdun*. Ces gar-

çons ont eu tous le pressentiment qu'ils retourneraient à Verdun et que ce ne serait pas en touristes sentimentaux. La guerre, aussi bien, est au centre de l'œuvre de M. Michel Mohrt. L'année dernière, il racontait dans l'un de ses romans le plus attachant, *Deux Indiennes à Paris*, l'arrivée de deux américaines en France, en 1950, en quête de maris et de châteaux. Il évoquait l'après-guerre. Ce temps qui commence déjà à s'éloigner, ne fut pas comme celui de l'autre après-guerre le temps de toutes les griseries, mais celui de l'angoisse. On attendait les Cosaques, l'explosion de la bombe atomique, la fin du monde. On retenait sa place sur l'Arche pour traverser le nouveau Déluge et les romans apocalyptiques de M. Raymond Abellio connaissaient un grand succès. M. Michel Mohrt s'était donné le prétexte d'accompagner ses deux Indiennes à Paris, il leur cherchait un appartement, il faisait semblant de respirer le parfum des marronniers dans une ville où il n'y avait pas encore trop d'automobiles. En réalité, après une guerre perdue, il ne faisait que recenser des illusions, solder des espérances, essayer de mettre un peu d'ordre dans des décombres. Il nous ramène aujourd'hui, dans *Les Moyens du bord*, comme de l'autre côté d'un monde détruit, vers l'avant-guerre.

Il a déjà évoqué ce temps dans *La Campagne d'Italie*. *La Campagne d'Italie*, c'était l'histoire d'un jeune sous-lieutenant qui découvrait dans une ville de garnison, sur la Côte d'Azur, au cours du dernier été de la paix, les salons de thé, les bains avec les jeunes filles, le règlement militaire, les discussions politiques, tout l'avant-goût de l'héroïsme sucré d'un reste de douceur de vivre. Mais il ne franchirait jamais les Alpes, il n'entrerait pas à Milan comme Henri Beyle en 1796. *La Campagne d'Italie* aura été dans la vie sentimentale d'un Français qui a eu vingt ans à la fin de la Troisième République, une *Chartreuse de Parme* avortée. Ce jeune Français avait rêvé d'une armée avec des parades, de beaux uniformes, des canons rutilants, et il avait voulu y trouver un supplément d'enfance. Mais le capitaine Maurin confiait au sous-lieutenant Talbot : « Il n'y a plus d'armée ». C'était en 1939. M. Michel Mohrt raconte dans *Les Moyens du bord* l'histoire d'un autre été de l'avant-guerre. C'est en 1936, sur une plage, en Bretagne, toute une chronique de Temps perdu agréablement, avec des jeunes filles, des bridges, des soirées dansantes au Casino, la kermesse des écoles libres. Il y a dans cette chronique, à la fois nonchalante et preste, un ambassadeur de France qui ressemble à M. de Norpois, un professeur d'histoire du droit à Rennes, membre de toutes les sociétés archéologiques du cru, un jeune chef de Ligue dissoute, un vicaire abonné à *Sept*, un gentilhomme lecteur de *l'Action française*, et puis il y a le garçon qui aura vingt ans dans *La Campagne d'Italie*, qui a eu cinquante ans l'année dernière dans *Deux Indiennes à Paris*, qui est sans doute M. Michel Mohrt lui-même, et puis il y a Grace, une de ces Américaines fraîches, délurées et un peu mélancoliques dont M. Mohrt a coutume de se fournir dans l'œuvre d'Henry James, et puis il y a quantité de vieilles dames charmantes. Le romancier des *Moyens du bord* nous en-

traîne par des chemins de terre bordés d'églantiers à travers le pays qu'il a déjà décrit dans *La Prison maritime* et cet été en Bretagne a le même goût à peine un peu plus âcre que le printemps de Chateaubriand à Combourg. M. Mohrt nous entraîne aussi par les chemins de la mer, sur des sloops impétueux, vers Jersey. A mi-distance de la Bretagne et de l'Angleterre, il peut s'arrêter un instant dans un pub de Saint-Helier pour évoquer « l'ordre du tweed, de la bière et de la Monarchie » où il se sent si bien.

Mais ce n'est qu'une halte, un instant de bonheur toujours bon à prendre. Toute la chronique des *Moyens du bord* dérive lentement vers la catastrophe inévitable. « En vacances, on ne sait plus la marche du temps, écrit joliment M. Mohrt ; on ne sait quel jour on est ». On sait cependant que l'on est, dans ce roman, en 1936. C'est l'année des occupations d'usines, de la guerre d'Espagne, de la dissolution des Ligues. Les estivants parlent entre eux d'Hitler, du réarmement, de la guerre à laquelle on n'échappera pas. L'ambassadeur de France rapporte ce qu'on dit au Quai. Mais l'événement le plus considérable de cette année, ce n'est pas la réoccupation de la Rhénanie, c'est la suppression à la grand-messe, dans un village breton, de l'offrande de la quenouille. « Tout s'en va » dit M. Mohrt. Tout, en effet, s'en est allé. Sous la futilité de la chronique, le roman prend un ton plus grave, déjà amer, s'alourdisant de pressentiments. La suppression de la quenouille n'est qu'un symbole. Il n'y aura bientôt plus de « pardons », plus de processions, plus de cantiques. L'Eglise, dernier rempart de l'Occident, ne s'ouvre-t-elle pas aux Barbares ? Il n'y a déjà plus de baleines. Comment désormais, pourra-t-on écrire des romans d'aventures ? Cette amie de Joseph de Maistre demandait qu'on lui rendît ses supplices. M. Mohrt demande qu'on lui rende ses monstres et ses rêves. A-t-on encore seulement le temps de rêver ? Dans cette glissade du Temps vers le terme fatal, un homme de cinquante ans trouve celui de nouer et de dénouer une intrigue furtive avec une jeune femme. Un garçon de dix-huit ans est à la recherche de son père. C'est le seul môle, le seul point de fixité auquel il puisse se rattacher. Maintenir ! « Que signifie ce mot ? » demande M. Mohrt. Romantique de la fidélité, il n'a de goût que pour les causes désespérées. Il était à Appomatox, à Quiberon, à Culoden. Il s'est embarqué, dans *La prison maritime*, à bord d'un vaisseau fantôme chargé de tous les vaincus de l'Histoire dans une croisière à contre-courant du siècle pour retrouver l'empire celte englouti. Dans *Les Moyens du bord*, il essaie de s'accommoder du temps qui passe et du monde qui croule, en tirant du catastrophisme les éléments d'une philosophie pratique plus propre à retarder qu'à conjurer l'inéluctable.

M. Mohrt nous dit, comme Paul Nizan, qu'il faut « faire des choses ». Pour les jeunes gens de Nizan, c'était écrire des articles ou poser des bombes. Mais ces jeunes gens avaient une foi. M. Mohrt n'a recours qu'aux œuvres, aux rites, à tout ce qui manifeste et qui témoigne : une parade militaire, une cérémonie religieuse, un tableau, un livre. Il veut donner de l'appa-

rence au Néant. M. Mohrt se confond dans *Les Moyens du bord* avec cet homme de cinquante ans et ce garçon de dix-huit ans qui ne sont que les deux visages d'une même vie. Son modèle, celui auquel il aurait voulu conformer son existence, c'est, sans doute, le vicomte de Porzmellec, le gentilhomme qui a vécu dans son manoir, à l'écart de l'Histoire, avec ses livres et ses ancêtres, une vie où le Temps s'est écoulé sans laisser de traces. Le vicomte de Porzmellec a tout jeté par dessus bord. Peut-être parce qu'ayant découvert, sans que nous le sachions, la véritable fin, il n'a plus à s'embarrasser de moyens.

*Les Moyens du bord* est cette salutation au Néant d'un homme qui se souvient d'avoir écrit, lorsqu'il était jeune, un brillant essai sur Montherlant. Ailleurs, dans d'autres livres, M. Mohrt ressemble davantage à Stendhal, à Proust, à James, à Stevenson, à Conrad. Ici, il ressemble surtout à l'auteur des *Célibataires* qui est aussi celui du *Chaos et la Nuit*, le livre que le général de Gaulle lisait sur son croiseur, dans l'océan Pacifique, tandis qu'explosait la première bombe atomique française. Il y a dans *Les Moyens du bord* une chronique qui est attachée aux détails de la vie. M. Mohrt s'élève au-dessus de la chronique pour apparaître, face à l'Événement, dans une attitude de détachement où il feint l'indifférence. Est-ce du dandysme ? Il faut prendre le dandysme au sérieux.

---

Jules Roy : « Le Tonnerre et les Anges »

---

M. Jules Roy a écrit, des *Chevaux du Soleil* aux *Ames interdites*, l'histoire d'une famille française en Algérie. *Le Tonnerre et les Anges* (3) est la fin de cette suite romanesque qui a commencé en 1830 et qui s'achève en 1962. « J'ai raconté, dit M. Jules Roy, comment naquit, grandit et se dissipa un mirage épique vers quoi des millions d'hommes ont marché en portant les douleurs et les enchantements de l'amour ». M. Jules Roy a voulu transcender dans cette œuvre la chronique familiale en épopée collective. Un certain jour de juillet, en 1830, le drapeau blanc a été planté sur les collines de Sidi Ferruch. Un autre jour de juillet, cent trente-deux ans après, le drapeau tricolore a été amené sur les quais d'Alger. Entre ces deux dates, s'inscrit un chapitre de l'Histoire de France. Un autre aurait-il pu être écrit ? Il y a, à la fin de l'ouvrage de M. Jules Roy, une bien curieuse vision, celle de la statue du Duc d'Orléans à cheval, saluant le soleil levant de son épée, un drapeau vert entre les bras. « Le Duc d'Orléans, annonciateur d'une ère nouvelle, dit M. Jules Roy. Pourquoi pas ? »

Cette suite romanesque qui a commencé avec *les Chevaux du Soleil* et qui se termine avec *le Tonnerre et les Anges*, sera-t-elle *les Hommes de bonne volonté* de M. Jules Roy ? Jules Romains n'a pas conduit les siens en Afrique du Nord. Nous entrevoyons Louis Bastide sur la route de Rabat à Marrakech et nous pénétrons

à Sidi Bou Saïd dans un établissement où des garçons se prostituent, mais Jules Romains préoccupé par d'autres problèmes, la querelle franco-allemande, la montée de la puissance russe, l'émiettement de l'Europe, l'expansion du radical-socialisme, ne s'est pas intéressé à l'Algérie. Ses hommes de bonne volonté ne sont d'ailleurs que d'honnêtes gens, cherchant par des voies moyennes, dans un climat tempéré, la vérité et le bien public. Les personnages de M. Jules Roy ont un autre caractère. Conquéranants ou résistants, ils s'expriment à une autre hauteur. Il faut faire confiance à M. Jules Roy, algérien lui-même, pour aménager autour d'eux le décor de la tragédie et fournir leur débat en arguments héroïques. Quel metteur en scène ! Dans les dernières pages du livre, le colonel de Roailles qui semble sortir de *La Rose de Sable* de Montherlant et qui ne s'est pas contenté d'aimer une musulmane comme le lieutenant Auligny, mais a voulu l'épouser, brandit au milieu de la multitude des drapeaux verts, un drapeau français. « Il accomplit, dit M. Roy, un geste que personne ne comprendra. » A côté du colonel de Roailles, Hector Kœnig, cet ancien aviateur qui écrit des articles dans *l'Express* et qui admire Camus, paraît bien pâle. C'est pourtant, nul n'en doute, M. Roy lui-même. M. Roy est-il meilleur metteur en scène qu'acteur ?

Flaubert, écrivant *l'Education sentimentale*, remarquait que dans une œuvre mêlée d'histoire et de fiction, l'Histoire chasse la fiction et que les personnages vrais prennent le pas sur les personnages inventés. Chez Jules Romains, cependant, Gurau est mieux dessiné

que Caillaux, et il semble plus vrai. Mais chez M. Jules Roy, Hector Kœnig, et le colonel de Roailles, et la petite musulmane Raïssa, et le docteur Paris, tous s'effacent devant les personnages historiques. Il y a Salan, il y a Massu, il y a aussi des comparses que l'Histoire aurait oubliés mais qui, transposés dans une œuvre d'imagination, font encore figure. Le roman rehausse l'Histoire.

Le héros du livre est, bien sûr, le général de Gaulle. Roger Nimier disait que la France avait de la chance d'être gouvernée par un homme de lettres. De Gaulle a écrit dans *Au fil de l'épée* : « La Grandeur est un chemin vers quelque chose qu'on ne connaît pas ». Dans le livre de M. Jules Roy, on le voit suivre ce chemin qu'il invente en s'avancant, entre la foule et le silence, sans savoir où il le conduira, ne découvrant que pas à pas le sens de sa démarche. Le héros romanesque est toujours ainsi, un homme en recherche de lui-même, auquel le créateur ne donne que les moyens de s'accomplir, lui laissant la liberté suprême de se trouver. Homme de lettres, et son propre créateur, de Gaulle n'avait pas besoin de M. Jules Roy pour transformer sa vie en destin. Le mérite de M. Jules Roy est de nous avoir fait assister à cette transformation. Il fallait pour comprendre de Gaulle, pour l'expliquer, non un historien, mais un romancier.

Philippe SENART ■

- 
- (1) Le Seuil.
  - (2) Gallimard.
  - (3) Grasset.

*Vue du Forum romain.*

# *Corot, classique et novateur*

par Henri Bourbon

Dans les milieux ouverts à toutes les fausses audaces des académismes révolutionnaires, il est de bon ton de ne voir en Corot qu'un peintre facile, simple, simpliste, un bourgeois installé. L'exposition qui sous le titre « Hommage à Corot » célèbre à l'Orangerie des Tuileries le centenaire de la mort du peintre nous offre un choix excellent de cent vingt tableaux et soixante dessins et estampes, provenant des musées et collections français, choix très représentatif de l'art de Corot, sans privilégier telle ou telle étape de son itinéraire créateur.

Cet ensemble d'œuvres magistrales, où les formats petits et modestes ont le plus souvent davantage d'ampleur monumentale que les grandes surfaces, confirme que le rayonnement de Corot n'est pas tributaire des caprices de la mode ; il atteste la profonde justesse de la remarque de Baudelaire : « M. Corot étonne lentement ».

Si en 1796 l'auteur des « Lettres critiques et philosophiques » sur le Salon refuse de reconnaître le droit à l'existence autonome du paysage dans la peinture, à partir de 1830 on assiste à un prodigieux essor du paysage jusqu'à son éclatant triomphe à l'époque de l'impressionnisme. Après l'éclipse de la Révolution

et de l'Empire, la vision et l'exécution du paysage autonome atteignent, avec l'art de Corot, un point miraculeux de perfection technique et poétique. C'est Renoir qui s'écrie, admiratif : « Corot vous donne tout avec un bout d'arbre ! » et Monet : « Nous ne sommes rien près de Corot ».

Sans doute Corot ignorait-il les vertiges métaphysiques, il peignait « comme l'oiseau chante et comme le soleil luit ». Il s'accordait à la nature et au monde, mais il préservait sa solitude. Quant à ses tourments intimes — car il en eut comme tout homme de cœur — ils ne se reflètent pas dans son œuvre. Il était sensible, il était modeste, il était pudique. Alors que son père le destinait à lui succéder confortablement dans son commerce de draps, il voulut passionnément être peintre. Il avait une conscience aiguë des exigences du métier d'artiste. Il était laborieux, patient, tenace. Sans doute Millet avait-il raison de proclamer : « Corot, c'est la peinture spontanément trouvée » ; mais cette apparente aisance, elle n'a pas été obtenue autrement que par ardeur et opiniâtreté au travail. Au temps où la promotion artistique était tributaire des commandes officielles, Champfleury disait de lui : « Il est constamment par vaux, par voies et par chemins,



tandis que beaucoup de paysagistes, ses confrères, vont faire des études d'après nature au ministère ou chez les députés... » Et dans ses « Carnets », Corot note en 1850 : « Un homme ne doit embrasser la profession d'artiste qu'après avoir reconnu en lui une vive passion pour la nature et une disposition à la poursuivre avec une persévérance que rien ne pourrait abattre. Ne pas avoir soif d'approbation ni de bénéfices d'argent. Ne pas se décourager du blâme que l'on pourrait faire tomber sur ses ouvrages. Il lui faut être cuirassé d'une conviction forte qui le fasse marcher droit devant lui en ne redoutant aucun obstacle... Une conscience invulnérable... »

L'œuvre que nous a laissé Corot est considérable : paysages, figures, ensembles décoratifs, dessins, estampes, gravures ; elle possède dans sa diversité quelques-uns des caractères les plus spécifiques du génie français : ordre, équilibre, sensibilité, sens de la permanence, de la généralisation et de l'universel. Avec Constable, Turner, Courbet, Cézanne et les impressionnistes, Corot a été l'un des maîtres les plus audacieux du paysage au XIX<sup>e</sup> siècle ; un classique et un novateur. Le plus grand sans doute après Cézanne. Il sut unir en « une infaillible harmonie » la vigueur de construction et la délicatesse des couleurs et faire ainsi de quelques-uns de ses tableaux « des parcelles d'éternité », selon la pertinente formule de Germain Bazin.

Harmoniste, coloriste, luministe, valoriste, intimiste, peu de peintres auront été tout cela à la fois avec succès.

Parmi les paysages de Corot on peut distinguer essentiellement trois genres : les études sur le motif, les peintures néo-classiques réalisées en atelier, les évocations lyriques et idylliques. Tous ces paysages, si variés, sont un hymne à la lumière éternelle et changeante. Lumière des matins calmes, des chaudes heures méridiennes, des crépuscules nostalgiques. Lumière du printemps, de l'été, de l'automne. Lumière d'Italie et d'Ile-de-France, de Charente et du Valois, des plages normandes, des lacs suisses, des montagnes d'Auvergne. Lumière cristalline et lumière vaporeuse. Lumière blonde, mauve, bleue, gris bleutée, gris perle, gris argent. Lumière tremblante et langoureuse qui traverse les feuillages pour se réfléchir sur les eaux. Lumière ardente et précise qui découpe les plans et les volumes.

Germain Bazin conclut ainsi son livre consacré à Corot : « dans ses œuvres les plus parfaites, Corot rejoint, par delà les siècles, Fra Angelico et Fouquet, chantres comme lui de cette lumière sans ombre qui est

celle d'un monde au-delà de la matière, où ne règnent plus le temps ni la mort » (1).

L'exposition de l'Orangerie est intelligemment organisée selon une chronologie permettant de bien cerner les phases et les genres qui marquent la carrière du peintre.

Les paysages d'après nature ont été, pour le plus grand nombre, peints en Italie et en France.

Premier séjour en Italie (1825-1828) avec les lumineuses clartés des vues du « Forum » et du « Colisée » où sous le bleu méditerranéen du ciel s'animent en douce et vibrante modulation les roses et les beiges des monuments, les verts et les bruns de la végétation. Des nombreux et séduisants tableaux de Rome et de la campagne romaine, on retiendra encore « La Trinité des Monts », savant dans son inachèvement volontaire et « l'Île de San Bartolomeo » où d'aucuns ont cru déceler une préfiguration du cubisme.

Retour en France et ce sont quelques chefs-d'œuvre de réalisme poétique : la célèbre « Cathédrale de Chartres » (un des tableaux préférés de Marcel Proust), la « Vue générale de Saint-Lô », « Pierrefonds », « La Mer au Havre ». En 1834, second voyage italien. Avec deux vues de « Volterra », admirables paysages aux architectures rigoureuses, un Corot qui se fait cézannien avant Cézanne ; avec « le Grand Canal à Venise » et la fluidité

de son atmosphère irisée, un Corot qui apparaît précurseur de l'impressionnisme.

En France vers 1840-42 Corot peint à plusieurs reprises les sites austères du Morvan : des verts sourds, des bruns, des gris nuancés, des effets de contre-jour. Il faudrait parler aussi des toiles accomplies qui datent des passages du peintre en Provence, représentées à l'exposition par deux vues de « Villeneuve-lès-Avignon » aux éclairages différents.

Le troisième et dernier voyage en Italie en 1843 inspire des toiles d'une parfaite maîtrise comme « le Pont de Narni » dont Corot a donné plusieurs versions, la plus remarquable par sa technique, sa facture, sa couleur étant celle que possède le Louvre (2). « Les jardins de la Villa d'Este » offrent une subtile harmonie d'or et d'argent, de mauve, de gris, de bleu et de vert. La même année le peintre exécute un nu d'une surprenante modernité : « la Marietta ou l'odalisque romaine ».

(1) « Corot par Germain Bazin — Hachette Littérature.

(2) La date du tableau du Louvre est controversée : 1826 ou 1843.

A partir des années 1840 les études réalistes sur le motif comportent des personnages — ou des silhouettes de personnages — qui mettent dans les sites humanité et mouvement (« Bretonnes à la fontaine »).

Jusqu'au bout Corot conservera le contact avec la réalité et affirmera son génie de luministe raffiné ; en témoignent des tableaux tels que « La Rochelle, entrée du port » (1851), « Mantes derrière les arbres, le matin » (1860), « L'étang au bouleau de Ville-d'Avray » (1873). Dans les chefs-d'œuvre de la fin de sa vie, « Le Beffroi de Douai » (1871) et « L'intérieur de la cathédrale de Sens » (1874), on retrouve le chromatisme frais des commencements, mais avec des tonalités plus riches et une technique plus habile.

Entre 1835 et 1848 se situe la période des grandes compositions historiques imitées de Poussin : scènes bibliques et religieuses, scènes mythologiques ou agrestes. Ces « paysages d'histoire », qui ont été vivement décriés, sont estimables, mais ils laissent l'impression d'un artiste qui force son talent et ils ont quelque chose d'artificiel. « Homère et les bergers » — inspiré de Virgile et André Chénier — est, de l'avis des critiques actuels, la meilleure réussite dans le genre, Corot y renoue avec le style authentique de la plus noble tradition classique illustrée par Poussin.

Un tournant dans l'évolution de Corot. Il expose au Salon de 1851 : « Une matinée : la danse des nymphes ». Cette toile marque la naissance d'une nouvelle manière de Corot : le peintre crée d'un pinceau caressant et heureux, un univers idyllique et aérien, un monde imaginaire et musical où s'ébattent, en rondes légères et souriantes, nymphes, muses, sylphides, bergers jouant de la flûte, dans les brouillards de l'aube ou les brumes du soir, sous de vastes frondaisons. Peinture en réaction contre le naturalisme de Courbet. Le succès fut immense auprès des contemporains ; cet engouement était d'autant plus excessif qu'il s'appuyait sur le goût du public bourgeois pour le néo-romantisme décoratif et superficiel, il eut l'inconvénient d'entraîner Corot à multiplier des toiles médiocres ou banales gâchées par le recours au « bitume ». Toutefois le discrédit que subit ensuite cette période de l'œuvre de Corot fut injuste et immérité. Certains paysages lyriques accèdent, en effet, à un charme magique avec les « Souvenirs », cycles de réminiscences des scènes et des sites d'autrefois, recherche du temps perdu. Le cycle de Mortefontaine est le plus émouvant, il reçoit sa plus belle consécration avec le « Souvenir de Mortefontaine », présenté au Salon de 1864 ; on subit en le contemplant un enchantement poétique qui s'accorde à la

*Souvenir de Mortefontaine.*

nostalgie des rêveries nervaliennes, c'est l'irréel prélude au surréel.

Génie classique et novateur dans ses paysages, Corot le fut autant dans ses figures. Il en peignit « confidentiellement » environ trois cents et n'en exposa qu'une (au Salon de 1869). Les portraits de Corot exercent une véritable fascination car on y trouve avec toute la tendresse et l'ingénuité de l'homme, la science des couleurs et des valeurs, la grâce des formes et une certaine qualité de silence et de méditation. Ses délicieux visages d'enfants et de très jeunes filles ont des naïvetés touchantes : simplicité et gentillesse. D'autres s'inscrivent dans la lignée d'Ingres. « La Supérieure du Couvent de l'Annonciade » (1852) possède la sévère majesté et la spiritualité des meilleurs portraits religieux du XVII<sup>e</sup> Siècle. « La Toilette » (1859) est dans sa douce clarté, un des nus les plus merveilleusement poétiques du XIX<sup>e</sup> Siècle, image d'un paradis perdu où règnent la paix et le bonheur. Et toutes ces jeunes filles ou ces jeunes femmes songeuses, graves, mélancoliques, qui semblent perdues dans une solitude intérieure ou des rêves mystérieux, ne sont pas indignes du pinceau de Vermeer ou de Rembrandt, elles annoncent

la manière de Manet, de Degas et de Cézanne, mais elles sont d'abord des chefs-d'œuvre où l'accent personnel de Corot demeure inégalé. Œuvres splendides, œuvres sublimes « La femme à la perle » (1869) et « La femme en bleu » (1874) sont l'expression la plus haute et la plus pure du génie méditatif de Corot.

Enfin, Corot fut aussi un exceptionnel dessinateur et graveur dont la maîtrise et la probité sont celles mêmes du peintre. Les dessins, les crayons, plumes, fusains, les eaux-fortes, gravures, lithographies, clichés-verre, réunis à l'Orangerie, sont d'une extraordinaire qualité : la sobriété sans la sécheresse, la précision avec le rythme. L'importance que Corot reconnaît au dessin il la définit lui-même : « Le dessin est la première chose à chercher, ensuite les valeurs, les rapports des formes et des valeurs, après la couleur, enfin l'exécution » et il insiste : « Ne pas se contenter d'un croquis fait à la hâte... ».

Les livres de Germain Bazin et de Jean Leymarie, les études de Baudelaire et de Paul Valéry ont épuisé l'essentiel de ce qui pouvait être dit sur Corot. Il reste à le toujours mieux découvrir et mieux aimer.

Henri BOURBON ■

# notes de Lecture

## ● Les Vaches Maigres, par Michel Albert et Jean Ferniot

*L'ouvrage de nos amis, Michel Albert et Jean Ferniot « Les Vaches Maigres », a, depuis sa parution, suscité des réactions diverses : approbations chaleureuses ou contestations sévères. Nous avons demandé à deux de nos collaborateurs, Maurice Blin et Gérard Adam, d'exprimer ici leur point de vue sur un livre dont les idées et les suggestions appellent réflexion et discussion. Le but des auteurs a donc été atteint.*

### LE POINT DE VUE DE MAURICE BLIN

Cet intéressant et stimulant ouvrage est le fruit d'une conversion. L'un des auteurs — Michel Albert — a contribué, en 1967, à la parution du célèbre « Défi américain » de J.-J. Servan-Schreiber, hymne à la croissance inspiré par la fascination de son modèle alors incontesté, les Etats-Unis. Huit ans plus tard, c'est le désenchantement. La belle machine industrielle irrésistiblement lancée sur la voie du progrès opère sous nos yeux un tête à queue spectaculaire. Aux vaches grasses des années 60 succèdent les vaches maigres de la pénurie des biens, du temps volé à l'homme, de la paralysie urbaine, de la « foule solitaire », du « travail en miettes », de l'insatisfaction généralisée, des inégalités aggravées, etc. Brossées dans un style alerte et percutant où l'on reconnaît la matière du romancier-éditorialiste qu'est Jean Ferniot, les critiques éparpillées dans tant d'ouvrages publiés au cours des dernières années sur une société dite de consommation mais qui provoque et entretient en réalité les pénuries, pleuvent dru.

Si l'ouvrage s'en tenait là, il faudrait n'y voir qu'un pamphlet de plus s'alimentant à la même source que le fameux « Halte à la croissance » du Club de Rome.

Mais, fort heureusement, la critique fait place, dans la dernière partie, à une réflexion plus constructive sur

l'avenir. Rejoignant les conclusions de Lionel Stoléru sur la lutte contre la pauvreté dans les pays riches, les auteurs tiennent que le ralentissement économique exige une accélération de la politique sociale. « Il faut d'urgence mettre en œuvre des systèmes de répartition beaucoup plus égalitaires en s'attaquant d'un côté à la concentration des fortunes, de l'autre à la hiérarchie des rémunérations ». En outre, le redressement des erreurs de la « mono-croissance » par la « planification des multi-croissances » ne peut, à leurs yeux, s'accomplir qu'au sein d'une Europe unie : « Les vaches maigres assument la vengeance d'une histoire qui nous accuse en leur personne de ne pas avoir fait l'Europe ».

Trois propositions retiendront en particulier l'attention.

Une planification doit « encourager les besoins économiques générateurs de satisfactions immatérielles » et viser des objectifs avant tout qualitatifs, sociaux, voire psychologiques. Alors seulement pourra être vaincue l'inflation, « le grand collecteur », le tout à l'égoût des déceptions, des frustrations de la croissance auxquelles elle donne une expression monétaire ».

La lutte au nom de « l'impératif résidentiel » exige qu'un terme soit mis à la concentration urbaine et à l'exode rural : la France doit se « rurualiser ».

Enfin, le travail doit être repartagé pour non seulement être donné à tous, mais aussi échapper au cercle vicieux d'une production à la chaîne qui « appelle des vacances à la chaîne ».

Tels sont les points forts d'une « autre croissance ». On regrettera peut-être que l'ouvrage soit très discret sur les voies et moyens d'une telle reconversion. Le but à atteindre ne prête plus guère aujourd'hui à contestation, mais la fascination de la croissance quantitative

reste forte, spécialement chez ceux qui considèrent, souvent à juste titre, n'y avoir pas eu leur part. Pour aborder sans dérailler la course accentuée qui s'annonce, ce n'est pas la locomotive seule qu'il faut freiner mais tout le convoi. C'est dire que l'aventure est politique. Elle est à peine engagée. Elle est difficile mais passionnante. Il reste que l'ouvrage de Michel Albert et Jean Ferniot constitue une contribution importante et utile à cette « pédagogie du changement » qu'appellent les temps nouveaux.

Maurice BLIN ■

#### LE POINT DE VUE DE GERARD ADAM

Rares sont ceux qui remettent en cause leurs analyses et osent publiquement renoncer à « l'idée à laquelle tous nous croyions si fort hier encore : que le défi serait américain ».

Tel est, en effet, le point de départ de l'essai brillant de Michel Albert et Jean Ferniot, « les Vaches Maigres ».

Pourfendant avec jubilation les tenants du néo-capitalisme triomphant autant que les communistes « qui se retrouvent sur le même terrain que Herman Kahn ou la plupart des patrons conservateurs », dénonçant « les gouvernants de la misère du monde reprenant ainsi la philosophie du général de Gaulle pour infliger la démonstration du théorème que Kenneth Boulding a appelé le « théorème lugubre », celui des animaux qui se multiplient jusqu'à « mourir de faim », mais tout aussi sévère à l'égard des Etats-Unis où la ville « c'est l'insécurité, le crime, la drogue, la psychose de l'agression, l'analyse ne laisse intactes que peu de valeurs établies et ébranle tous les conformismes. L'alliance de l'expert et de l'essayiste donne un ton original à ce pamphlet oscillant entre le dossier raisonné et prudemment réformiste des clubs politiques de naguère et la contestation moins « convenable », utopique et désabusée tout à la fois, de l'auteur de « Ça suffit ». La rencontre de l'inspecteur des finances et du romancier attendri analysant la société française à travers « Pierrot et Aline », ne pouvait aboutir qu'à un mélange détonnant, plongeant le lecteur simultanément dans l'agacement devant le parti pris ou le superficiel de certaines analyses et la satisfaction devant la lucidité inquiète de ceux qui refusent de se laisser enfermer dans « le système ». A travers certains raccourcis — « Il ne suffit plus de gérer et de représenter, il faut prophétiser » —, les familiers d'Emmanuel Mounier retrouveront l'intuition d'un optimisme pratique sur le devenir de la société industrielle.

Le point de départ de l'analyse est simple : les trois évidences du défi américain publié en 1967 par Jean-Jacques Servan-Schreiber étaient fausses. Elles affirmaient en effet que :

— « la supériorité économique des Etats-Unis ne cesse de s'affirmer et elle s'étend à tous les domaines de la vie sociale et individuelle ».

— « cette supériorité économique des Etats-Unis a essentiellement pour cause des facteurs immatériels ».

— « puisque la supériorité américaine procède de

facteurs immatériels, les pays d'Europe peuvent rattraper leur retard, à condition d'adopter le modèle qui leur est offert ».

Partir de la critique de ces trois évidences est en soi contestable. Il y a un peu de dépit à rompre avec le « Christophe Colomb de l'époque », même si on reconnaît avoir participé à la rédaction du « Défi ». N'est-il pas excessif de suggérer que ce livre a été un moment important de la pensée moderne ? Il ne suffit pas de citer Louis Armand affirmant qu'« on ne pouvait être de son époque si on ne l'avait lu » pour convaincre que « l'opinion publique l'attendait ». Assurément le style du « Défi » a innové à l'époque dans les cercles du « Tout Etat », mais n'est pas Kennedy qui veut — le Kennedillon français, disait François Mauriac... — et Michel Albert et Jean Ferniot réduisent paradoxalement leur entreprise en la situant comme un « anti-défi » américain.

« Plans de carrière et psychotests, servomoteurs, tapis roulants et télécommandes, circuits intégrés et gadgets de l'autoroute, Tahiti en charter... ». La caricature de la société de consommation est crayonnée à gros traits, mais elle porte d'autant plus que, naïveté ou perfidie, elle ne manque pas de citer le poète du titane, Jean Saint-Geours décrivant l'avion moderne « au décollage, érection tranquille et foudroyante, symbole d'amour fou... ». Aussi, est-ce à raison de la société industrielle elle-même, « bouillon de culture où proliféraient de nouveaux types de frustration, de tension, d'agressivité », que l'analyse part pour évoquer « le tête à queue » : le vent d'Arabie a réduit en cendres beaucoup de nos illusions mais il n'a été que l'occasion, le révélateur de l'échec de la croissance économique. La crise résulte de la logique du système ; elle n'est pas un produit d'importation.

Mais autant certaines dénonciations tombent juste, autant il est excessif de réduire l'évolution des sociétés industrielles à l'opposition manichéenne entre « L'Expansion » et « Le Sauvage ». Ce qui est présenté comme phénomène fondamental, « les limites physiques de la croissance, inscrites à la fois dans l'espace et le temps », est-il vraiment « indiscutable » ? En fait, dans ce « package » qui amalgame le réquisitoire et la prophétie, l'analyse rigoureuse et l'affirmation sans preuves, avec pour toile de fond la condamnation de la société « mono-sexuée » et de la « croissance », il convient de distinguer entre trois aspects :

— la pertinence de chaque diagnostic partiel qui, de l'école à la fiscalité, de l'urbanisme à la diététique aborde sans complexe toutes les dimensions de la vie collective ;

— les affirmations maintes fois répétées de l'existence d'une cause unique à la crise des pays occidentaux : la mono-croissance, « ce phénomène majeur du XX<sup>e</sup> siècle finissant » qui s'exprime par le caractère uniformisateur de la croissance et par le caractère unidimensionnel du modèle humain de référence ;

— le credo en un nouveau projet à la fois plus soucieux de la vie quotidienne (avec en arrière-plan la

recette toujours payante du retour à la terre) et plus planétaire. Reste à se demander ce que signifie concrètement, au-delà de la griserie des mots, ce projet qui « pétri de gaieté neuve par la différenciation quotidienne des choses et des êtres — à chacun sa vie — puiserait, conformément à une vocation séculaire, son élan et sa dimension dans la construction d'une Europe sans rivage dont la signification même appartient à l'universel ». Pour les auteurs sans doute se profilent quelques thèmes chers à François Perroux. D'autres, moins romantiques, se demanderont s'il n'y a pas du Bouvard et Pécuchet dans cette foi en un nouveau progrès né de la science de l'anticroissance.

Assurément, le regard cursif mais incisif qui est porté sur quelques aspects significatifs de la société fait mouche. Qu'il s'agisse de détails (« Pourquoi les doigts ont soudain perdu le moyen de remonter une montre, puisqu'on en vend qui se suffisent à elles-mêmes ») ou de problèmes plus fondamentaux comme celui de l'école (avec la courageuse affirmation qu'il convient de dissocier le diplôme, la fonction et la rémunération) ou de l'inégalité sociale (la pénurie générale des biens et services de caractère collectif, par opposition à la surabondance de biens industriels privés, a pour conséquence la naissance de nouvelles inégalités), l'analyse a le mérite de rappeler des évidences trop souvent méconnues et d'esquisser quelques voies nouvelles ; ainsi le rapprochement qui est suggéré entre l'inflation et les mœurs alimentaires est particulièrement suggestif : « l'inflation enfin, tout comme la violence, sert d'exutoire aux frustrations issues des excès de pouvoir, des exigences de conformisme étroit que la société de consommation nous impose, dans tous les actes de la vie quotidienne ». Comment, concluent Michel Albert et Jean Ferniot, ne pas être tenté de se révolter contre une société qui interdit à ce point d'être soi-même, qui détourne les hommes de leur condition naturelle qui est de vieillir et de mourir ?

Cependant, les besoins de la démonstration conduisent à des affirmations parfois contestables. Ainsi à la question « quels sont, aujourd'hui, les lieux privilégiés des conflits sociaux ? » la réponse donnée « les grandes villes, les grandes usines, les grands établissements scolaires et universitaires, les grandes prisons », est doublement contestable en ce qu'elle amalgame des problèmes différents et, en tout état de cause, ignore les faits. Les grands conflits récents significatifs — Lip, Titan Coder, le Joint Français, les tanneries d'Annonay, Romans, Cerisay, Salamander — ne sont pas nés dans les grandes usines des grandes villes. Certes, Berliet, Renault, Usinor sont des lieux de conflits traditionnels. Mais l'élément nouveau des dernières années n'est-il pas le développement de conflits provinciaux — presque ruraux — dans l'Ouest, par exemple — et dans des établissements de taille moyenne ? La systématisation est pour le moins abusive. De même il y a du parisianisme superficiel à vanter sans réserves les usines à la campagne. C'est ignorer que les petites et moyennes entreprises sont souvent celles où le climat social est le plus mauvais, les salaires les plus bas et la protection sociale la plus aléatoire. Il faut

méconnaître la réalité de l'entreprise pour affirmer que l'information passe mieux dans les petits usines là où « le travailleur appréhende directement l'événement qui fait la vie de groupe ». A moins de considérer comme négligeables les institutions de représentation du personnel le droit de se syndiquer librement et la faculté de mener sa vie à l'écart de l'emprise des notables, on voit mal au nom de quels impératifs on propose de réinventer la manufacture des romans naturalistes du XIX<sup>e</sup> siècle. Léon Gingembre a là des alliés inattendus !

De même, s'il est vrai que « la ville c'est le conformisme et la campagne, une certaine forme de libération personnelle », on se demande pourquoi les agriculteurs désertent les exploitations et les jeunes ruraux rejettent les modes de vie ancestraux. L'analyse des raisons profondes de l'exode rural et de l'attrait pour la ville devrait nuancer cette interprétation trop rapide de phénomènes complexes.

Sauf à jouer sur les mots, on comprend mal comment on affirme presque simultanément : « Nous nous reruraliserons » et « il faut donc que l'expression « développement rural » cesse, chez nous, d'apparaître contradictoire dans ses termes ». Formellement, la réponse est donnée, quand il est proposé « un pluralisme de modes de vie » dont, très concrètement, celui de l'ouvrier paysan offre un exemple digne d'être médité. La légèreté de la réponse est surprenante quand on sait quel est le niveau de vie — pourquoi ne pas en parler ? — et le degré de dépendance sociales des ouvriers paysans. Des chiffres et des enquêtes seraient les bienvenus pour étayer l'affirmation. Il est vrai qu'il est simple de faire vivre « la splendeur multiple de nos terroirs inviolés ». Ne suffit-il pas de s'en remettre à « la fécondité des gisements de ressources industrielles », c'est-à-dire aux rivages « héroïques » de la Bretagne, aux « miracles de la gastronomie bourguignonne », en passant par « les virgiliens paradis de Provence ». Que les autochtones se rassurent sur leur prospérité future : le chœur national des critiques gastronomiques veille sur eux. Que ne propose-t-on également de confier le ministère du développement industriel à Gault et Millau !

Il est significatif que le parti communiste soit suspecté de s'accrocher à des « positions traditionnelles » parce qu'il condamne les thèses du Club de Rome et permet l'accélération de la croissance. Là se révèle l'ambiguïté fondamentale de l'ouvrage. La croissance est présentée comme un fait naturel, presque « objectif ! », existant en elle-même, indépendamment de la société *politique* dans laquelle elle se situe et des rapports de force dont elle est l'enjeu.

On peut certes juger caduc le programme commun de gouvernement de la gauche ; mais est-ce une raison pour taire le fait que la croissance dénoncée est le résultat d'un système économique et, en France, d'un régime politique ? Pourquoi ne pas rappeler que socialistes, communistes et syndicalistes ont quelque antériorité dans la dénonciation de l'injustice sociale, de la ségrégation scolaire ou de l'action des « multinatio-

nales ». L'univers culturel des « Vaches Maigres » demeure finalement fasciné par les Etats-Unis dont il ne peut se détacher. Autant les références aux futurologues et politistes américains sont abondantes, autant la gauche française est absente du débat ou caricaturée à travers quelques citations. Seul le P.S. par Jacques Attali interposé — et sans doute parce qu'il s'éloigne de l'orthodoxie socialo-communiste — retient l'attention des auteurs. Certes le problème n'est pas de doser les citations, mais de souligner le paradoxe d'une dénonciation de la société capitaliste, qui ignore les analyses des forces qui la combattent. Sans doute les motions et résolutions de congrès, compromis difficiles et maladroits, n'ont pas la séduction des écrits de ceux qui n'ont la charge d'aucune responsabilité collective. Même lourds et prisonniers du passé, même empoussiérés d'un langage de clercs, ces textes ne sont-ils pas aussi des moments de l'histoire et un regard sur l'avenir ? Et après tout n'importe quel congrès politique ou syndical n'est-il pas un événement aussi important que la publication du « Défi américain » ? A vouloir ignorer ce qu'ont dit syndicats et partis — ou à suggérer qu'ils sont tous prisonniers du passé et des conformismes — les auteurs n'ont-ils pas affaibli la pertinence de leur diagnostic ?

Surtout, n'est-il pas un peu court d'affirmer qu'il faut « changer radicalement de cap avant la fin de ce siècle » et de ne pas se demander quelles forces seraient capables d'assurer ce changement ? On comprend que des auteurs américains ou des experts de la DATAR dissertent sur le choc du futur, la « cow boy economy » ou les scénarios de l'inacceptable, en ignorant les vieilles balivernes de la lutte des classes, de l'existence de forces de contestation ou simplement du parti communiste français. Plus étonnants sont les nombreux « il faut que » de Michel Albert et Jean Ferniot, qui semblent ignorer que les changements proposés devraient être pris en compte par des partis, des syndicats, des organisations ne serait-ce que pour devenir crédibles. Avec lesquels ? La question n'est même pas posée.

Les « Vaches Maigres » n'apparaissent en définitive que comme un divertissement plus stimulant pour l'intelligence que suggestif pour l'action. N'y a-t-il pas aussi de l'ambiguïté dans ce silence en forme de caution à l'égard d'un régime qui parle d'autant plus de changements qu'il élude jusqu'à présent les vraies réformes ?

Gérard ADAM ■

---

*Gallimard.*

## ● Vaincre la pauvreté dans les pays riches, par Lionel Stoleru

On n'est guère accoutumé à voir un ancien élève de l'Ecole Polytechnique, ingénieur des mines et docteur en économie de Stanford, consacrer à la pauvreté un ouvrage substantiel. Le faire sans céder à la tentation des graphes et des modèles, pas davantage à celle, aussi redoutable, de sentimentalisme facile, mais au contraire avec un évident souci de pragmatisme et d'efficacité concrète, accentue encore le mérite de Lionel Stoleru. Il s'agit simplement pour lui, selon une formule souvent énoncée à certains cours de cheminée ou de fenêtre proche de l'auteur, de « traiter un problème ». Pas davantage, mais pas moins.

Le problème, c'est celui que pose l'existence d'un grand nombre de pauvres dans les pays développés. Si la pauvreté se définit comme le manque d'un certain bien-être, manifesté par une insuffisance de ressources (manque ou insuffisance évidemment variables dans le temps et dans l'espace : le seuil de pauvreté d'un américain de 1975 serait un seuil de prospérité pour un paysan de Bengale) les études menées à bien dans nombre de pays montrent que des effectifs nombreux se trouvent dans cette situation. En France, l'auteur évalue à plus de 11 millions (soit 3 millions de familles) le nombre de pauvres. Les systèmes d'aides et de sécurité sociales ne suffisent pas à porter remède à cette situation. En particulier le système social français, en raison de l'importance des prestations qui sont accordées sans considération des ressources des bénéficiaires (assurance-maladie, allocations familiales) ne réalise

guère de transferts des riches vers les pauvres. On ne peut pas non plus espérer que la croissance, à supposer qu'elle se poursuive, fasse disparaître spontanément la pauvreté, même si elle peut diminuer quelque peu le nombre des pauvres.

Dès lors, la solution doit être recherchée dans une voie nouvelle : celle de l'impôt négatif, système qui consiste à verser aux familles les plus démunies une allocation dont le montant décroît à mesure que le revenu s'élève et qui disparaît au-delà d'un seuil de ressources. L'auteur montre les avantages d'un tel mécanisme : simplification du système social, prise en charge exhaustive de toutes les situations de pauvreté, unification du système fiscal et du système social. Il n'en dissimule pas les inconvénients. Comme certaines expériences américaines l'ont montré, ils tiennent moins à l'effet de dissuasion à l'égard du travail et de l'effort personnel qu'il exercerait sur les bénéficiaires qu'à la nécessité, pour garantir aux plus pauvres un minimum de ressources suffisant, d'aider aussi des « non pauvres ». L'auteur estime cependant qu'au total, les avantages l'emportent et propose les grandes lignes d'une application de ce régime en France. Au surplus, la garantie de sécurité minimale qu'il apporterait constituerait une condition essentielle de l'adaptation des économies développées à la croissance plus modérée qui leur serait désormais imposée.

On ne peut que se féliciter qu'après quelques autres

(en particulier René Lenoir, aujourd'hui secrétaire d'Etat à l'aide sociale) Lionel Stoleru projette un éclairage souvent très cru sur des situations qu'on préfère trop souvent ignorer : l'ampleur des zones de pauvreté, les imperfections des systèmes de redistribution qui parfois même risquent de fonctionner au bénéfice des plus favorisés, les limites des effets spontanés de la croissance. On n'en regrettera que davantage que les solutions qu'il propose n'emportent pas toujours la conviction.

Certains, à gauche, lui reprochent déjà de suggérer des remèdes à la pauvreté sans toucher à ses causes, de ne s'intéresser qu'à son aspect pécuniaire et surtout, en s'attachant à la pauvreté absolue, d'ignorer la pauvreté relative, résultat des inégalités excessives produites par le système économique.

Même si l'on admet le choix explicite de l'auteur en faveur de l'économie de marché (opposée à un régime socialiste défini, un peu rapidement, par la prise en main de l'économie par l'Etat), le système dont il propose la mise en application, progressive il est vrai, est trop rapidement décrit (vingt-cinq pages sur trois cent quatre) pour que sa portée et sa « crédibilité » soient démontrées. En particulier, aucune évaluation de son coût n'est avancée pour justifier l'affirmation suivant laquelle « le budget social actuel, sans aucun supplément permet de financer le nouveau système, par transfert des aides, désormais supprimées, aux plus riches, vers des aides accrues aux plus pauvres ».

Dans ces conditions, l'alternative à laquelle se heurte

tout système d'impôt négatif n'est pas dépassée. Combien il s'agit d'améliorer le système de protection existant en comblant les lacunes et en renforçant les résultats ; ceci suppose la mise en jeu de moyens financiers supplémentaires mais n'exige nullement le bouleversement du système. Ou bien il s'agit de redistribuer complètement, pour le concentrer sur les plus pauvres, le budget social ; mais une telle redistribution suscitera de la part de tous les groupes qu'elle défavorisera des résistances très vives, et au demeurant souvent légitimes puisqu'elle se fera au détriment, non seulement des véritables riches, mais de tous les titulaires de revenus moyens ; ainsi par exemple, dans le système proposé, une famille de quatre personnes perdrait sans contrepartie allocations familiales et allocation logement dès que son revenu dépasserait 2.000 francs par mois.

On peut enfin s'inquiéter de voir un conseiller économique du Président de la République juger inévitable une modération du rythme de croissance en se fondant seulement sur l'effet déflationniste de la hausse du prix de l'énergie : analyse économiquement insoutenable, qui confond à la fois court terme (dans lequel seul la notion de déflation a un sens) et long terme, d'une part, phénomènes monétaires et phénomènes réels d'autre part. La croissance mérite certes un grand débat : encore faut-il que le problème soit posé dans ses véritables dimensions, et non par un biais contestable.

J.C. SIBAUER ■

*Ed. Flammarion.*

## ● La Parole et l'Outil, par Jacques Attali

« Chacun cherche l'autre, l'autre n'est pas là. Il travaille, il consomme, il se repose. Sans l'autre, chacun se résigne à meubler sa solitude par là même absurde destruction du temps : travailler, consommer, se reposer. Ainsi la société n'est-elle plus que l'organisation collective de la destruction solitaire du temps ».

Ces propos, qui ouvrent la réflexion de Jacques Attali, témoignent d'une volonté nouvelle dans l'analyse de la « crise ». L'ambition première de l'auteur semble être de proposer, grâce à une appréhension méthodique du système, de ses règles et de ses fautes, le schéma conceptuel qui rendra à l'homme d'authentiques relations avec son environnement et avec lui-même. La doctrine — ou plutôt, en parodiant le titre d'un article de Jacques Attali publié dans « Le Monde » — l'a-doctrine qui régit voire « régimente » le système capitaliste est dépourvue de perspectives capables de donner à la société sens et structure. Deux concepts directeurs marquent le fonctionnement du système actuel : l'irréversible et le discontinu. Pourquoi ? Parce que le schéma relationnel — le couple maudit ? — de l'énergie et de l'information témoigne à chaque instant des ruptures qui brisent notre société. « A chaque ni-

veau de structuration de l'énergie correspond un nouveau niveau d'information structurée. La répression d'une structuration au niveau relationnel est à l'origine de la crise qui commence ».

Mais si les notions temporelles d'irréversibilité et de discontinuité se révèlent périlleuses, seule une nouvelle genèse du temps restaurera l'authenticité. Aussi faut-il composer le futur pour éviter que notre temps ne se décompose en espace, l'espace d'autrui et d'ailleurs, un espace où les dieux de l'énergie, de la croissance, de la production dicteraient leurs lois à un monde sans vie, sans être et sans parole. Il s'agit ici de définir les modèles d'une société réellement autonome qui ne soit asservie ni aux sacrifices de la production, ni aux simulacres de l'information d'une société où le temps ne se perd pas, ne se dégrade pas, ne se dénature pas en espace, en distance à combler par la frénésie de rentabilité ou d'investissement. Alors, mais alors seulement, l'être humain, aujourd'hui esclavé informé voire déformé, pourra s'ouvrir sur une relation multidimensionnelle avec les autres et avec lui-même. Alors, dans le silence des outils commencera le temps de la parole.

Le choix, en effet, selon Jacques Attali est clair : « soit une société marchande où l'individu est mythologiquement sécurisé par l'organisation qui prend en charge ses choix et son avenir mais le prive de toute réalité créatrice ; soit un socialisme relationnel qui fait de l'exercice de la liberté individuelle un critère de son propre développement mais fait émerger l'angoisse ».

Jacques Attali ne prétend pas dans cet ouvrage proposer une théorie économique, imposer une doctrine sociale mais, dans les perspectives mêmes d'un socialisme de la parole, ouvrir le discours et la raison à une société dialoguée. Aussi est-il dangereux de reprocher à cet essai un quelconque caractère utopique puisque précisément il se réclame d'une recherche qui ne soit

pas victime du réalisme ou d'un positivisme factice. L'information mise en œuvre dans « La Parole et l'Outil » est aussi multidimensionnelle, multidisciplinaire que le champ même où doit s'inscrire le nouveau discours économique et politique. La cité de Jacques Attali n'est plus la ville de l'outil mais celle de la parole. Il reste à savoir comment les structures de production supporteront de se dissoudre en des relations d'information.

M.P. ■

---

Collection « Economie en liberté », Presses Universitaires de France.

## ● Portraits retouchés, par Jean Chelini

Pour certains hommes, la postérité a été sévère et l'histoire ne leur a réservé que bien peu d'indulgence. Nous avons rassemblé trois livres qui essayent de retoucher le portrait de mal-aimés de l'histoire. La tentative est intéressante et permet des jugements plus nuancés.

*Le régent* de Philippe Erlanger (Perrin, 424 pages) avait paru chez Gallimard en 1938. Le livre rejoint chez Perrin les autres ouvrages de l'auteur où l'œuvre se trouve ainsi peu à peu entièrement regroupée. « Comme tant d'autres princes qui furent généreux, tolérants et pacifiques Philippe d'Orléans, maudit par ses contemporains, n'a guère connu l'indulgence de la postérité », nous dit Erlanger dans son avant-propos. Homme privé, il reste déshonoré par des vices que l'on s'accorde à trouver plus aimables lorsqu'ils sont ceux d'un François I<sup>er</sup> ou d'un Henri IV. Chef d'Etat, sa rupture avec les traditions de Louis XIV lui vaut, selon l'occasion, des anathèmes sans mesure ou des louanges dont il n'eût point voulu. Ce qui semble, par contre, avoir trop rarement frappé ses biographes, c'est que, voué de force à la débauche, il se trouva, de même, contraint de suivre une politique qu'il n'avait pas choisie. L'unique ambition de cet ouvrage a été d'atteindre une vérité humaine en dégageant, hors de toute préoccupation partisane, le visage authentique d'un prince trahi par son destin.

Françoise de Bernardy publie de nouveau son livre sur *Charles de Flahaut* (Perrin, 220 p.). Parue chez Hachette en 1954, voici, vingt ans plus tard, l'édition définitive de la biographie d'un personnage que beaucoup de lecteurs vont sans doute découvrir ou apprendre à mieux connaître. Talleyrand, Morny, deux noms célèbres qui éveillent dans l'esprit d'étranges résonances, mais on oublie en effet souvent Charles de Flahaut, fils du premier, père du second : puisque c'est de lui que la reine Hortense conçut Morny, demi frère de Napoléon III.

Flahaut fut d'abord un séducteur : amant de deux reines, de belles étrangères comme d'actrices françai-

ses, il court d'une aventure à une autre jusqu'au jour où il s'assagit par un riche mariage qui lui apporte aussi le bonheur. Soldat héroïque, distingué par Napoléon, il se couvre de gloire à Friedland et, après Wagram, reçoit le titre de baron d'Empire. Napoléon disparu, Flahaut rentre dans l'ombre mais il se ralliera longtemps plus tard à Louis-Philippe puis à Napoléon III dont il deviendra un adroit diplomate. Flahaut demeure pour toute cette longue période, de l'aube du Consulat au matin de Sedan, le témoin privilégié d'années capitales de l'histoire de France.

André Castelot vient de publier la deuxième partie de son *Napoléon III ou l'aube des temps modernes* (Perrin, 980 p.). En écrivant le tome deux de son histoire de Napoléon III, André Castelot a voulu achever un travail en train depuis plusieurs années. Qui était réellement le neveu du grand empereur, le fils de la reine Hortense ? Telle était la question que l'on se posa durant tout son règne. Ce visage hermétique et impénétrable dérouterait. Après vingt années passées pour la plupart à comploter, Louis-Napoléon avait appris l'art de dissimuler ses sentiments. Il préférait les chemins de traverse et gouvernait comme on conspire... Pour beaucoup — même pour ses intimes — il restait une énigme : il était le Sphinx, comme l'a dit Zola. Il n'avait pas le génie de son oncle, mais il était plus humain et, derrière ce masque d'impassibilité qu'il s'était forgé, battait un cœur généreux.

Certes l'œuvre d'André Castelot, destinée au grand public, ne prétend pas renouveler un sujet aussi difficile et controversé, mais elle peut aider à dissiper les préjugés. Détesté par les républicains, battu en 1871, Napoléon III n'a pas laissé un bon souvenir dans l'opinion. Les manuels l'ont souvent travesti, trahi ou ridiculisé. Dans le domaine économique et social, il a eu pourtant des gestes de précurseur. Le livre de Castelot doit aider à rendre une meilleure justice à Napoléon III et à faire naître le goût de mieux connaître l'homme et son œuvre.

Jean CHELINI ■

## ● Chrétiens au service de la Cité, par Ernest Pezet

Livre très bien imprimé, clair et facile à lire, il est illustré de photographies. Bien qu'édité en 1965, il est toujours d'actualité. Ernest Pezet, en une fresque très vivante, fait défiler devant nos yeux 75 ans d'histoire.

Nous apprenons le travail, souvent méconnu, de ceux qui, depuis 1890 orientèrent l'Histoire de notre Pays, pour amener plus de justice sociale dans nos institutions.

Pezet et ses amis ont vécu ces années de combat pacifique, souvent ignorés, et presque toujours en francs-tireurs. Pourquoi faire partir le livre de 1891 : c'est l'Encyclique *Rerum Novarum* qui a commencé à effacer la « Cassure » de la France en deux Blocs, au point de vue idéologie. Le Sillon et les chrétiens sociaux ont pu progressivement rapprocher la « République laï-

que » et les Humanistes chrétiens. Le livre fait une large place à Marc Sangnier et au « Sillon ». Puis le Parti Démocrate Populaire, acceptant de fournir des Ministres aux Ministères radicaux, commence à faire tomber les barrières à l'intérieur des Gouvernements.

Le P.D.P. surtout sera la pépinière où le M.R.P. trouvera députés et ministres de valeur, après la libération.

Enfin ce « *Vade Mecum* », très bon outil de travail, se termine par les *Biographies* de 70 « Réalisateurs ».

Ils œuvrèrent, pendant cette période, pour que les Institutions et les « Cadres de Vie » soient plus humains, dans notre Pays, surtout pour les plus défavorisés.

H. DEZIROT ■

---

*Nouvelles Editions Latines, Paris, 240 p.*

## ● La vie populaire aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> Siècles, par Jean Chelini

L'histoire continue son humble et patiente découverte de la vie ordinaire des hommes et des femmes des siècles passés. Loin des cours et des palais, hors des victoires et des batailles, sans fastes ni tambour, des hommes ont vécu, ont souffert et espéré. Leur vie quotidienne, leurs connaissances, leurs relations, leur foi, leurs gestes de piété ou d'irréligion, leurs demeures et leurs vêtements, leurs façons de parler et de se comporter, leurs mentalités en un mot, leurs travaux et leurs jours, voilà l'objet de nos recherches. Le projecteur s'est déplacé et a quitté les avant-scènes pour percer la pénombre des coulisses et éclairer le menu peuple des machinistes de l'histoire. Dans cette perspective nous avons rassemblé quelques titres récents concernant l'histoire sociale des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles en France. Ces études portent sur des régions, sur des couches et des groupes de population différents. Leurs préoccupations divergent aussi, mais tous s'appliquent à toucher les assises profondes de la nation.

Les révoltes paysannes jalonnent l'histoire de l'Ancien Régime. Yves-Marie Bercé présente *Croquants et Nui-pieds. Les soulèvements paysans en France, du XVI<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècle*. (Archives, Gallimard, 240 p.). Drapeaux et fourches, marches et contre-marches : du XVI<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècle, des révoltes contre la gabelle aux troubles quarante-huitards, le soulèvement épisodique, débonnaire ou sauvage, terrifiant ou dérisoire, constitue la seule expression collective de la France campagnarde. Yves-Marie Bercé présente ici la plus longue durée des insurrections paysannes. Dans le fait divers et la chronique, il retrouve la permanence des gestes et des rites, les cérémonies symboliques de la violence, l'attente utopique des pauvres, l'antagonisme sourd de la ville et du plat pays. Et l'enjeu même de ces révoltes sans espoir : au son du tocsin, pendant trois siècles, elles ont tenté de protéger le monde menacé, bientôt

perdu, des solidarités communautaires. Etayée de documents, cette étude constitue une précieuse initiation aux bouillonnements et aux rancœurs du monde rural français dans les trois siècles qui précèdent le nôtre.

Jean Godel a rassemblé en un livre passionnant les actes du colloque consacré en 1971 par le Centre d'Histoire du Catholicisme que dirige le doyen André Latreille, au cardinal *Etienne Le Camus, évêque de Grenoble (1671-1707)* (Presses universitaires de Grenoble, 280 p.). Les premiers chapitres tracent un portrait de l'évêque d'après sa correspondance. La seconde partie du recueil traite des interventions de Le Camus dans les grandes affaires religieuses du moment, la Régale, le Jansénisme, le Quiétisme, etc. La troisième partie qui a retenu le plus notre attention concerne l'action pastorale de l'évêque dans son diocèse. A travers les dernières communications, nous atteignons la vie religieuse du peuple dauphinois dans un diocèse en piteux état à l'arrivée du nouveau prélat qui écrivait en 1672, à propos de sa ville épiscopale : « Les besoins de ce diocèse sont infinis ; il y a ici trente mille âmes et rien qu'un prêtre sans paroisse pour les gouverner. L'ignorance est infinie dans tous les quartiers. La débauche des moines et des prêtres est comme en Italie... La volupté et le luxe y sont dans toutes les conditions. On ne connaît de la religion que confréries, indulgences et congrégations. Cependant, il y a tous les jours mille communions et autant de confessions dans la ville. » De très bonnes pages sur la vie pastorale du Dauphiné et les effets de l'œuvre de cet évêque ascétique, ami de Rancé qui s'efforça de restaurer la foi et les mœurs dans ces terres montagnardes qu'il ne cessa de parcourir pendant les trente années de son épiscopat.

Deux ouvrages sur la vie quotidienne dans l'ouest de la France viennent compléter nos connaissances du XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles français. Armel de Wismes

écrit *La vie quotidienne dans les ports bretons aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles* (Nantes, Brest, Saint-Malo, Lorient) (Hachette Littérature, 218 p.). C'est par la Bretagne, souvent agitée de troubles graves, mais remarquable par la configuration de ses côtes et par sa population maritime, que naquit la marine française aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles. Avec ce nouveau livre d'Armel de Wismes, nous pénétrons dans les hôtels des riches armateurs, nous suivons des vaisseaux du roi, les navires des corsaires, des négriers et de la compagnie des Indes. Soucieux de demeurer très près du réel, l'auteur n'évoque pas seulement les grands seigneurs d'escadres, les capitaines chanceux et les riches cargaisons. Il nous initie à un univers mal connu ou secret, celui des matelots, des mariniers, des artisans, des ouvriers travaillant sur les chantiers, des esclaves noirs résignés ou révoltés, des malheureux et des contrebandiers. C'est enfin dans ces ports qu'affluent toutes les plus merveilleuses marchandises, jusqu'alors inconnues. C'est donc là qu'une action directe, progressive et constante s'accomplit entraînant d'extraordinaires changements dans la vie quotidienne de tous les Français et même dans leurs goûts et leurs opinions : « A Nantes, à Saint-Malo, à Brest, à Lorient — nous dit Armel de Wismes — des gens de toutes conditions furent les premiers à reconnaître les signes d'une beauté éternelle sur le visage confus de l'univers... »

Bon connaisseur des pays de l'ouest, Georges Bordonove nous donne une *Vie quotidienne en Vendée pendant la Révolution*. (Hachette-Littérature, 260 p.). Il montre dans ce livre ses qualités d'historien et ses dons de résurrection du passé. La guerre de Vendée — que l'on confond à tort avec la Chouannerie bretonne et normande — fut un phénomène sociologique d'une ampleur et d'un caractère insoupçonnés. Mouvement essentiellement populaire et, en dépit des apparences, profondément démocratique, puisque ses chefs furent choisis, sinon élus, pour leurs mérites et non pour leur naissance aristocratique. Guerre qui ne cesse de hanter l'imagination par sa violence et ses singularités et qui fut d'abord religieuse, quoique superficiellement

liée à la cause royaliste. Qu'était en 1789 ce qu'on appela par la suite la « Vendée militaire » ? Quelles étaient ses ressources en hommes et en subsistances, ses activités, ses mœurs et sa pensée ? Comment accueillit-elle les principes révolutionnaires et quels étaient, à l'aube de la Révolution, le rôle et l'influence des nobles et des prêtres ? Comment des paysans sans expérience purent-ils vaincre les armées de la Convention et les refouler du Bocage vendéen, avant de succomber sous les coups des Mayençais de Kléber ? Quelle était, au milieu des triomphes et des vicissitudes, la vie quotidienne de ces soldats en sabots et de leurs familles ? Cet ouvrage répond à ces différentes questions. A partir d'anecdotes vérifiées, de documents irrécusables, l'auteur trace en outre le portrait d'un peuple que, déjà, Tacite avait magnifié.

Mais peut-on ignorer le grand et le petit peuple de Paris ? Un Américain a tenté cette gageure de peindre *Les parisiens du XVII<sup>e</sup> siècle* (A. Colin, 350 p.). Mon collègue, Orest Ranum, professeur d'histoire à l'Université John Hopkins de Baltimore, est l'auteur de plusieurs ouvrages sur la France du Grand Siècle dont *Les créatures de Richelieu* et *The Age of Louis XIV* (1972). Le traducteur, Georges Dethan, auteur d'un livre sur « Gaston d'Orléans », est conservateur des Archives au ministère des Affaires étrangères. Paris est un théâtre, qui a des centaines de milliers d'acteurs : les habitants de la rue Saint-Antoine, du faubourg Saint-Honoré, de la Place Maubert, des Halles... Et un décor qui, au fil des ans, s'enrichit des réalisations les plus hardies — Pont-Neuf, Palais-Royal, Collège des Quatre-Nations, colonnade du Louvre — issues de la pensée d'urbanistes fameux : Henri IV, Richelieu, Colbert. La scène est à Paris au siècle où la France apprend l'absolutisme à travers la Ligue, la Fronde, les querelles politiques et les dissensions religieuses. L'enjeu, c'est la liberté de la cité mais l'épilogue commence quand la Cour quitte la Ville, quand l'enceinte est détruite, quand Paris devient une ville ouverte.

Jean CHELINI ■

## ● L'Homme et ses jardins par Benoist-Méchin

L'itinéraire de Benoist-Méchin nous avait conduit jusqu'alors de l'Atlantique à l'Ukraine, de la Baltique à l'Indus à travers des champs de bataille, qu'ils soient forêts, montagnes, ou déserts, parmi le bruit des armes ou les murmures des complots. Aussi le titre de son récent ouvrage « L'Homme et ses jardins » avait de quoi piquer notre curiosité. L'historien allait-il se faire conteur et trouver repos en flânant sous les saules, entre lupins et begonias, en compagnie des clapotis d'un étang, ou essayiste et scruter l'homme pour découvrir les secrets de son âme ? On peut y croire un instant, lorsque la promenade commence à Grenade : un déclin proustien se produit chez l'auteur passionné des jardins « où l'on éprouve une sensation d'apaisement sitôt qu'on y pénètre » et « faits pour exprimer la plus haute forme du bonheur qu'un peuple puisse concevoir », car affirme-t-il, « si un des besoins fondamentaux de l'homme est celui de s'exprimer, l'état de

loisir peut être considéré comme le domaine où ce besoin s'exerce le mieux, et la création des jardins comme la manifestation suprême de l'état de loisir ». Mais déjà l'historien resurgit qui nous invite à un voyage où l'on découvre par une compilation intelligente et une culture en surabondance l'histoire exhaustive des jardins à travers des civilisations qui ont eu en les créant l'ambition et le désir d'exprimer la conception la plus haute du bonheur.

Dans le temps comme dans l'espace, notre cicérone est infatigable : certes, il nous détourne des Egyptiens « qui ont édifié des pyramides et une quantité incroyable de temples », des Grecs et des Romains qui ont « un sens très développé des sites » et des Anglais « qui ont créé les anti-jardins », mais il nous transporte chez ceux qui nous paraîtront toujours « sinon plus civilisés que les autres du moins plus conscients de ce que leur civilisation a eu de meilleur » : les

Chinois, les Japonais, les Perses, les Arabes, les Toscans et les Français.

Voici la Chine, berceau des jardins, qui immenses ou minuscules, mais nécessaires contrepoids à un ordre social quasi tyrannique dans l'Empire du Milieu, devaient assurer l'évasion, le rêve, la liberté, la fantaisie, provoquer une surprise, un dépaysement, un choc pour l'homme disponible d'accéder à la sagesse. Voici le Japon, épigone de la Chine pour les principes essentiels de construction mais novateur dans sa motivation puisqu'ici il ne s'agit plus de s'évader des contraintes sociales par un élargissement qui permet d'arriver à la sagesse universelle, mais de vaincre l'anarchie par une maîtrise des passions, poussée jusqu'au sacrifice, en créant des « tremplins vers l'imaginaire » et « des asiles de sérénité ». Voici les jardins perses, lieux de nostalgie et de désir, instruments de rédemption et d'accession au ciel, les jardins arabes, ombragés et voluptueux, paradis réservés par Allah au repos des guerriers du désert, les jardins Toscans et leurs fameuses terrasses destinés à glorifier la spiritualisation de l'homme s'efforçant d'atteindre l'universalité. Enfin, on s'encanaille un peu dans le jardin des Enfers, avant d'aborder quelques pages majestueuses où un cours d'histoire de l'art et quelques anecdotes nous racontent

Villandry, Vaux-le-Vicomte, Versailles et Marly, autant d'ailleurs les bâtiments que les jardins...

Soyons juste même si nous sommes un peu déçus : l'auteur n'affirme pas sans démontrer et sa thèse foisonne d'exemples ; las ! peu d'arbres, peu de fleurs, de vasques ou de jets d'eau pour des confidences à l'ombre des tonnelles, pour des balades où l'esprit vagabonde entre ciel et terre, mais les pièces d'un puzzle qu'on assemble avec patience et minutie en remontant le cours des temps pour reconstruire les jardins disparus.

Nous sommes éreintés et pourtant heureux que le périple ne prenne fin qu'à Grenade : on l'a bien mérité. On referme « la mythologie des jardins » avec nostalgie non parce qu'elle nous a convaincus qu'il manquera toujours quelque chose aux civilisations dépourvues de l'ambition de créer des jardins, Paradis terrestres construits par l'homme à l'image du Paradis perdu — d'ailleurs qu'importe — ?, mais parce qu'elle s'achève en un sublime bouquet, par une visite à l'Alhambra pour laquelle notre guide a déployé des sortilèges d'enchantement.

R. HASCOET ■

## ● L'Orient chrétien

Byzance recommence à fasciner les esprits, sans que pour autant son histoire soit mieux connue. J'aime partager cette attirance renouvelée pour ce monde à la fois brillant et obscur. Mais comme les ambassadeurs d'Othon à la cour du Basileus, je ne peux m'empêcher de ressentir un malaise en abordant cet univers déroutant. Et mon malaise s'accroît lorsque je songe que si Constantinople est tombée aux mains des Turcs, le 27 mai 1453, c'est au milieu de l'indifférence des pays chrétiens d'Occident, qui n'avaient pas essayé sérieusement de secourir leurs frères d'Orient. Long et lourd passé d'ignorance et d'incompréhension qui commence à peine à se dissiper !

Michel de Grèce consacre un livre à *Andronic ou les aventures d'un empereur d'Orient* (Editions Olivier Orban, 7, rue Daunou, 75002 Paris, 252 p., 35 F). Oncle du roi Constantin de Grèce, neveu du comte de Paris, Michel de Grèce s'intéresse à l'histoire et a tenté là une fresque colorée et dont le principal personnage, Andronic, séduit et terrifie à la fois. Le livre de Michel de Grèce se présente comme l'épopée d'un empire et d'un homme, mêlant mille histoires et une histoire. Ce récit, mené avec un grand talent de romancier, nous entraîne dans un monde que l'on pourrait penser de pure fiction, si les travaux des historiens ne nous le peignaient comme tel.

Après avoir ébloui durant des siècles le monde méditerranéen de l'éclat de sa puissance et de sa civilisation, l'empire byzantin connaît au milieu du XII<sup>e</sup> siècle les premiers symptômes de son déclin. Loin à

l'ouest, de jeunes nations se forgent, tel l'empire de Germanie ou le royaume de Sicile, tandis que monte peu à peu la menace turque. C'est dans ce monde en pleine transformation qu'apparaît Andronic Comnène, cousin de l'Empereur Manuel, une figure au destin tragique : héros de nombreux champs de bataille, prisonnier, exilé, intrigant, usurpateur de génie, tyran et révolutionnaire, sa course au pouvoir est une impitoyable aventure.

A travers le récit de cette vie hors du commun, faite de trahisons, de meurtres et d'amours scandaleuses, où le raffinement extrême côtoie la cruauté la plus atroce, Michel de Grèce nous fait revivre la majesté et, sous l'apparente grandeur, les tares d'une civilisation parvenue à son point de rupture. Par le meurtre d'Andronic, le tyran lapidé et déchiqueté par la foule, le peuple de Constantinople n'a-t-il pas, lui aussi, dans cette geste théâtrale signé son arrêt de mort ?

Dans la collection *Le regard de l'Histoire* vient de paraître la réédition d'un ouvrage de René Grousset *Histoire de l'Arménie* (Payot, 660 p., 49,40 F). Ce livre remarquable du grand historien de l'Orient est demeuré jusqu'à ce jour le seul ouvrage consacré au destin tragique d'un pays qui, jusqu'à son annexion à l'Empire byzantin, fut l'avant-poste de la civilisation occidentale.

J. Ch. ■

## “Au-delà de la crise”

Pour des raisons techniques absolument indépendantes de notre volonté, la publication du numéro spécial rendant compte du colloque France-Forum « Au delà de la crise », est reportée au mois de septembre.

- **Les conditions d'un nouvel ordre économique mondial**

Président : Alfred Grosser

Rapport de Thierry de Montbrial, Professeur à l'Ecole Polytechnique, Chef du Centre d'Analyse et de Prévision du Ministère des Affaires Etrangères.

- **Un nouveau plein emploi**

Président : Roger Louet

Rapport de Michel Albert, Inspecteur des Finances.

- **Croissance et Contrat Social**

Président : Raymond Barre

Rapport de Jean Boissonnat, rédacteur en chef de l' « Expansion ».

### « France-Forum » est en vente dans les librairies suivantes :

**LIBRAIRIE 73**

73, Bd Saint-Michel - PARIS 5\*

**LIBRAIRIE DES SCIENCES POLITIQUES**

30, rue Saint-Guillaume - PARIS 7\*

**LA MAISON DE LA PRESSE**

68, rue de la République, 69 LYON 2\*

**LIBRAIRIE MONTCHRESTIEN**

53, rue Saint-Jacques - PARIS 5\*

**LIBRAIRIE JULLIARD**

229, Bd Saint-Germain - PARIS 7\*

**LIBRAIRIE DE LA CITE**

43, rue Georges-Clemenceau,  
11 - CARCASSONNE

**LIBRAIRIE GALLIMARD**

15, boulevard Raspail - PARIS 7\*

**LIBRAIRIE F.L.Y.M.**

85, Bd Auguste-Blanqui - PARIS 13\*

**LIBRAIRIE HACHETTE** de la Faculté de  
Nanterre, 92 - NANTERRE

Photos : Roger Viollet - Sipa-Press - J. Houzel - Charuel-Huper - Richard Frieman.

L'existence d'une revue dépend du nombre de ses abonnés

## Abonnez-vous - Diffusez France-Forum

### ABONNEMENTS DE SOUTIEN

FRANCE-FORUM demande instamment à tous ceux qui comprennent son effort de lui apporter leur appui en souscrivant un abonnement de soutien dont le prix minimum est fixé à 40 F

France-Forum, 6, rue Paul-Louis-Courler, 75007 Paris

Numéros spécimens gratuits sur demande

Nous demandons à nos abonnés qui changent de domicile de bien vouloir nous indiquer leur nouvelle adresse sans omettre de mentionner leur ancienne adresse. Merci

# UN CHEVALIER DE LA FOI

par Etienne BORNE

**O**N croyait connaître Maurice Clavel. Un être de défi et de passion, jouant à la perfection le rôle d'un archange en colère contre les tiédeurs, les impostures et les faillites du siècle. Qui dans les révoltes de mai 68 et dans le combat des ouvriers de Lip, dont il fut à chaque fois le barde chaleureux, saluait avec allégresse les grondements annonciateurs de la fin d'une culture ou d'une société. On n'ignorait pas non plus qu'au « Nouvel Observateur » les bandes dessinées de Claire Bretécher et l'article inspiré de Maurice Clavel sont les plages ensoleillées ou orageuses d'une insolence insolite que ne toléreraient pas ailleurs les sourcilieux gardiens des fétiches et des tabous de la gauche. Mais on ne savait pas tout, car avant son dernier livre, Maurice Clavel ne sortait pas tout le paquet et ne faisait que laisser soupçonner, non sans brouiller quelques pistes, le fond de sa conviction. Avec ce « Ce que je crois », voici qu'il pousse l'arrière-boutique dans la devanture et explique de long en large que lui, Maurice Clavel est croyant et croyant catholique.

**L**y a dans ce livre important et qui dans un invraisemblable tohu-bohu jette la panique parmi toutes les idées reçues notamment dans l'intellectualité chrétienne de gauche, et toujours mêlées l'une à l'autre toute une existence et toute une pensée. Histoire d'une conversion si l'on veut. Mais rien qui ressemble de près ou de loin au tourment d'une belle âme en proie à la nostalgie du divin ; une vie en miettes dans une rhapsodie chaotique d'épisodes ou d'aventures, où le plaisant jouxte le cruel ; des exaltations à faire bondir les montagnes ; une perte d'identité et la longue dépression d'un homme auquel a été volée son existence, et qui se trouve livré aux refuges, ici menteurs, de la pharmacie et de la clinique ; la joie de vivre et d'entreprendre retrouvée merveilleusement, et l'Auteur de cette résurrection se révélant plus tard brusquement par un coup de grâce qui broie le cœur et le corps, lesquels au-dedans ne font qu'un. Comment contester Dieu ou même s'interroger sur son existence dès lors qu'il est là dans le bonheur de ce grand dérangement, qui restitue à un homme, mais illuminé, et embrasé, son être et son humanité irrémédiablement perdus sans une initiative et une intervention venues de l'inaccessible.

**P**HILOSOPHE qui a pris la philosophie en grippe sinon en haine, Maurice Clavel ne peut s'empêcher, très philosophiquement, d'universaliser et de considérer son histoire singulière comme exemplaire de la relation de Dieu à l'homme, d'abord radicalement destructrice, ensuite et ensuite seulement restauratrice ou plutôt instauratrice. Autre et audacieuse généralisation qui trahit le même démon philosophique, Maurice Clavel tient que le monde d'aujourd'hui et sa culture vide de Dieu supportent une passion semblable à celle qu'il a subie, d'où il suit que Dieu, s'il revient dans ce monde et dans cette culture ne pourra y rentrer que par le moyen de convulsions inouïes et de fulgurations imprévisibles, à la manière dont il s'est manifesté à l'auteur de ce « Ce que je crois ».

**C**CHEVALIER de la foi, expression qu'il a tort de ne pas aimer puisqu'elle est belle et lui va assez bien, Maurice Clavel fait profession de fidéisme et jette la philosophie à la poubelle. Il consent à honorer Pascal et Kierkegaard, qui sont cependant plus philosophes qu'ils ne veulent en convenir. Et il est vrai que la critique pascalienne et kierkegaardienne du discours rationaliste est redevenue d'une saisissante actualité. Le prouve, entre autre signes, le succès même d'un livre qui en donne une brillante et bruyante approximation. Mais qui serait plus convaincant s'il ne se donnait pas la facilité de traiter de « radotage sénile » à peu près toute la philosophie des deux derniers siècles. Le jeu de massacre est proprement étourdissant et d'une injustice si démesurée que le lecteur en demeure fasciné et stupide. Dieu est Dieu, l'homme sans Dieu n'est capable que de se suicider lui-même, et il n'est recréé homme que par l'incompréhensible puissance de Dieu. Telle est la vérité majeure dont Maurice Clavel s'institue le rigoureux champion. Se

demande raisonnablement qui est Dieu, s'interroger sur l'idée de Dieu comme le font les philosophes avant de conclure pour ou contre l'athéisme, c'est, selon Maurice Clavel, se donner le ridicule de demander à Dieu ses papiers ou sa carte de visite afin de savoir s'il est fréquentable et s'il ne serait pas hasardeux de lui ouvrir sa porte.

**A**ce compte toute philosophie est athée, même si elle se prétend chrétienne. Mais il y a des athéismes déclarés auxquels Maurice Clavel ne manque pas de régler leur compte, et d'abord au marxisme qui jouit dans notre culture d'une réputation intimidante au point qu'il n'est pas d'esprit soucieux de passer pour avancé qui ne cherche et ne trouve occasion de tirer sa révérence à la science ou au moins aux analyses marxistes. Maurice Clavel, lui, se donne le plaisir qui n'est pas seulement intellectuel de déduire le système marxiste de la haine personnelle que, à l'entendre, nourrissait contre Dieu Marx lui-même. Certes d'autres arguments et autrement plus philosophiques, se révéleront plus sérieux. Ainsi Maurice Clavel proclame à sons de trompe que l'idée même d'un matérialisme dialectique est aussi contradictoire que celle d'un cercle carré. D'autres, personnalistes ou humanistes, mais disqualifiés en tant que tels, l'avaient découvert avant lui et il n'était pas jusqu'à un Jean-Paul Sartre ou un Jacques Monod qui ne s'en fussent déjà avisés. Mais on aurait mauvaise grâce à se plaindre que Maurice Clavel ajoute le secours d'une personnalité révolutionnaire à une évidence que les aveugles volontaires refusent d'apercevoir dans cette société de l'opinion et du respect humain où les plus huppés s'inquiètent peureusement de savoir qui l'a dite avant de consentir à une vérité.

**D**E cette proscription générale des philosophes offerts en holocauste au Dieu vivant sur les autels clavéliens, le sacrificateur n'excepte que Kant qui a failli être gracié pour la célèbre formule « j'ai dû limiter le savoir pour laisser un espace à la foi » — mais vite renvoyé aux abîmes pour avoir fait de l'autonomie le principe de la morale et s'être laissé aller à donner sens à la question, tristement humaniste, et par conséquent athée : « qu'est-ce que l'homme ? ». Parmi les contemporains est marqué du signe qui le retranche du carnage le seul Michel Foucault dont Maurice Clavel célèbre le rare génie et qui sur les ruines de la philosophie pourrait être capable de nous réapprendre à penser. Ainsi Michel Foucault ayant, comme chacun sait, démontré que de la mort de Dieu suit la mort de l'homme, Maurice Clavel peut en conclure, génie pour génie, que si Dieu est vivant l'homme a de sérieuses chances de ressusciter. Ce qui n'est pas si mal user de cette modeste raison raisonnante dont on a dit par ailleurs pis que pendre.

**L**IVRE contestable car s'y accumulent plus qu'il n'est permis les contresens sur les textes, les réfutations verbales et passionnelles, voire les contradictions : ainsi cet ennemi de Hegel se flatte au penchant de son livre d'avoir procédé à une « déduction transcendentale de la Révélation judéo-chrétienne condition de réalité de l'humanité. » Livre cependant par endroits admirable grâce aux intuitions à l'état sauvage, éblouissantes dans tous les sens du mot, qui, sans toujours trouver leur langage, surgissent ici ou là imprévisiblement dans leur dérangeante nouveauté. Livre vulnérable parce que l'auteur y a pris avec intrépidité les plus grands risques, plus intégriste que les intégristes et plus gauchiste que les gauchistes, moquant durement les clercs qui se font « les laquais et les parasites des penseurs athées », et prophétiquement pressentant en Dieu une puissance infiniment subversive à laquelle aucun ordre n'est opposable. Livre fraternel parce qu'un chrétien ne cesse de dire et redire à ses frères : Ne craignez pas ; vous êtes plus forts que les puissances du siècle. Un écrivain certes, et qui sait bien, trop bien, faire de l'art avec du désordre — mais plus encore un homme aux prises avec la désespérante absence et l'appétit de présence qui fait, croyance ou non-croyance, l'humanité de chacun et de tous. Ainsi éclate dans ce « Ce que je crois » la vérité humaine, humaniste d'un antihumaniste de choc.